

Indicateurs à court terme: évaluation des priorités, qualité, révisions et ponctualité

90^e conférence DGINS

Paris, 13 et 14 septembre 2004



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME
Statistiques
générales
et régionales

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005

ISBN 92-894-8474-8

© Communautés européennes, 2005

Table des matières

Table des matières.....	5
Programme	7
Allocation d'ouverture - Réflexions pour l'action.....	11
Thème 1 - Makroéconomie.....	21
1.1 Les indicateurs à court terme européens: progrès et défis.....	23
1.2 Les actuels besoins prioritaires des décideurs politiques.....	35
1.3 L'analyse conjoncturelle a besoin de données statistiques nationales fiables.....	45
Thème 1 - Macroéconomie – quelques commentaires.....	51
Thème 1 - Macroéconomie - Discussion.....	57
Thème 2 - Marché des biens et services	59
2.1 Demande, qualité, charge: optimisation pour équilibrer les intérêts.....	61
2.2 Une certaine divergence entre les besoins d'information des entreprises et des fédérations professionnelles et l'évolution du système public de statistiques.....	79
Thème 2 – Marché des biens et services – quelques commentaires.....	85
Thème 2 - Marchés des biens et services - Discussion.....	91
Thème 3 - Marché du travail	93
3.1 Expérience polonaise dans le domaine des statistiques du marché du travail – Qualité de l'information.....	95
3.2 Comment saisir la dynamique du marché du travail.....	109
Thème 3 - Le marché du travail - quelques commentaires.....	115
Thème 3 - Marché du travail - Discussion.....	123
Thème 4 - Obtenir un bon compromis entre la ponctualité et la qualité.....	125
4.1 Le compromis entre l'actualité et la fiabilité des indicateurs à court terme – L'expérience du Royaume-Uni.....	127
4.2 Les indicateurs à court terme de l'Union européenne: comment investir au mieux dans la rapidité et la qualité?.....	151
Thème 4 - Obtenir un bon compromis entre la ponctualité et la qualité - quelques commentaires.....	163
Thème 4 - Un bon compromis entre actualité et qualité - Discussion.....	171
Table ronde - Le principe «L'Europe d'abord» - Discussion	173
Discours de clôture.....	179
Liste des participants.....	181

Programme

90^e CONFÉRENCE DGINS

"Indicateurs à court terme: évaluation des priorités, qualité, révisions et ponctualité"

13 – 14 SEPTEMBRE 2004
CENTRE MENDES-FRANCE, PARIS, FRANCE

Lundi, 13 septembre 2004

9.00 – 9.30 **Accueil des participants**

9.30 – 9.45 **Ouverture de la conférence**

M. Nicolas SARKOZY, le ministre français des finances

9.45 – 10.15 **Allocution d'ouverture**

M. Michel VANDEN ABEELE, directeur général, *Eurostat, Commission européenne*

10.15 – 10.45 **Pause café**

10.45 – 12.30 **Thème 1 – MACROECONOMIE**

Présidence: Péter PUKLI, président, *HCSO, Hongrie*

1.1 Svante ÖBERG, directeur général, *Statistics Sweden, Suède*
"Indicateurs à court terme européens – progrès et défis"

1.2 Grégoire BROUHNS, président des suppléants du comité économique et financier, secrétaire général – *Haut représentant du ministère belge des finances*
"Statistiques macro-économiques à court terme: Les besoins prioritaires actuels des décideurs politiques"

1.3 Eric CHANEY, Managing director, *Morgan Stanley*
"L'analyse conjoncturelle demande des statistiques nationales solides"

Intervenant: Steven KEUNING, chef statisticien, *BCE,*

12.30 – 14.00 **Pause déjeuner**

14.00 – 15.30 **Thème 2 – MARCHÉ DES BIENS ET SERVICES**

Présidence: Heli JESKANEN-SUNDSTRÖM, directeur général, *Statistics Finland*

2.1 Walter RADERMACHER, vice-président, *Statistisches Bundesamt, Allemagne*

"Demande, qualité, charge: optimisation pour équilibrer les intérêts"

2.2 Daniel DEWAVRIN, président, *Association des fédérations industrielles de France*

"Une certaine divergence entre les besoins d'information des entreprises et des fédérations professionnelles et l'évolution du système public de statistiques"

Intervenant: Jan FISCHER, président, *Office statistique tchèque, République tchèque*

15.30 – 16.00 **pause café**

16.00 – 17.30 **Thème 3 – LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

Présidence: Carmen ALCAIDE GUINDO, présidente, *INE, Espagne*

3.1 Janusz WITKOWSKI, vice-président, *Office statistique central, Pologne*

"L'expérience de la Pologne dans le domaine des statistiques du marché de l'emploi pour ce qui concerne la qualité des informations"

3.2 Philippe BOUYOUX, conseiller du ministre français des finances

"Comment saisir la dynamique du marché de l'emploi?"

Intervenant: Antoine KASTRISSIANAKIS, *direction générale Emploi, Commission européenne*

19.30 **Activités sociales (Dîner-croisière sur la Seine)**

Orateur invité: Jacques DELORS

Mardi, 14 septembre 2004

- 9.00 - 9.45** ENQUETES A COURT TERME EN FRANCE
- 9.45 - 11.15** **Thème 4 – OBTENIR UN BON COMPROMIS ENTRE LA PONCTUALITE ET LA QUALITE**
- Présidence:* Enrico GIOVANNINI, Chef statisticien, *OCDE*,
- 4.1** Len COOK, directeur, *ONS, Royaume-Uni*
"L'équilibre entre la qualité et la ponctualité dans les indicateurs à court terme au Royaume-Uni"
- 4.2** Jean CORDIER, président, *Comité des statistiques monétaires, financières et de la balance des paiements*
"Indicateurs à court terme de l'Union : Comment investir au mieux dans la ponctualité et la qualité?"
- Intervenant:* Nicolas SOBCZAK, Senior Economist, *Goldman Sachs*
- 11.15 – 11.45** **Pause café**
- 11.45 – 12.45** **TABLE RONDE – LE PRINCIPE "L'EUROPE D'ABORD"**
- Présidence:* Michel VANDEN ABEELE, directeur général, *Eurostat, Commission européenne*
- Participants:* Donal GARVEY, directeur général, *CSO, Irlande*
Gosse VAN DER VEEN, directeur général, *CBS, Pays-Bas*
Luigi BIGGERI, président, *ISTAT, Italie*
Jean-Michel CHARPIN, directeur général, *INSEE, France*
- 12.45 – 13.00** **DISCOURS DE CLOTURE**
- Jean-Michel CHARPIN, directeur général, *INSEE, France*

Allocation d'ouverture - Réflexions pour l'action

Michel VANDEN ABEELE
Directeur général, Eurostat

1. Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est donnée de m'adresser aux Directeurs généraux du Système statistique européen pour faire part à la fois de mes réflexions à l'issue des quelques 18 mois passés à la tête d'Eurostat et vous proposer quelques idées pour l'évolution future du Système statistique européen, assorties de propositions qui pourraient être mises en œuvre par la nouvelle équipe qui dirige Eurostat et par mon successeur.

Comme vous le savez, j'ai été désigné en mai 2003, dans des circonstances imprévues, à la tête d'Eurostat et la Commission vient de me nommer Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'OCDE et de l'Unesco. J'aurai bien entendu un regard très intéressé à suivre les travaux de l'OCDE en matière statistique.

2. Le monde de la statistique officielle, que j'ai apprécié à connaître dans mes fonctions de directeur général, est un monde à la fois connu et surprenant. C'est un monde connu parce qu'en tant que fonctionnaires européens, nous sommes largement tributaires de l'information statistique pour nourrir les propositions, commentaires et actions que nous proposons à la Commission européenne. J'ai eu la chance, dans mes métiers successifs, d'être consommateur et utilisateur de statistiques économiques et financières, de statistiques du développement, notamment en matière de gestion des marchés des matières premières, de statistiques budgétaires et, plus particulièrement, de données relatives au PIB et aux ressources financières de l'Union européenne, de statistiques douanières et fiscales.

Voilà donc une large panoplie d'expériences qui m'autorisent – je l'espère – à vous présenter quelques réflexions sur les modalités d'utilisation de la statistique communautaire en tant qu'élément indispensable aux choix politiques. Certains d'entre vous ont pris connaissance du discours – du seul discours – que j'ai déjà prononcé en matière statistique, le 22 avril dernier, lors de la très intéressante conférence organisée à la Banque centrale européenne¹. Je m'y suis permis quelques développements concernant l'usage de la statistique et les choix politiques. Je crois, et j'affirme, que la statistique élaborée au sein du Système statistique européen est indispensable à l'organisation et au développement du projet européen. Ceci paraît une évidence mais il est important que ce fait soit compris,

appréhendé, endossé par les responsables politiques de l'Union européenne, que ce soit au niveau des Etats membres ou au niveau de la Commission. J'y reviendrai dans les pistes de réflexion que je me propose de vous transmettre, à la fin de mon exposé, comme témoignage pour l'action future.

3. Mais quelles statistiques faut-il élaborer, quels choix faut-il faire devant l'immensité du chantier actuel? Quelles sont en fait les statistiques utiles? Car il ne faut pas se voiler la face: nous fournissons nombre de données qui sont basées sur des réglementations obsolètes ou sur des habitudes qui ne sont pas fréquemment mises en question. Je comprends fort bien l'attitude des statisticiens qui ne veulent pas abandonner un outil qui a été patiemment construit au fil du temps et dont la valeur repose en fait sur l'existence de longues séries et sur l'usage qui peut en être fait, tant au niveau de la recherche économique qu'au niveau de la recherche historique. Cependant, un exemple récent me vient à l'esprit: un professeur d'université a récemment reçu une mission de la part de la Commission européenne visant à écrire l'histoire de la CECA. Comme vous le savez, le Traité de la CECA a la caractéristique tout à fait extraordinaire d'être un traité qui a une existence limitée à 50 ans et qui a connu sa fin en 2002. Il était donc légitime d'en écrire l'histoire et d'en tirer - avec fierté pour l'Union européenne - les considérations quant à la naissance de l'idée européenne à travers la coopération des industries charbonnières et sidérurgiques et aux enseignements qu'on pourrait en tirer pour toute action future.

Quel ne fut pas notre étonnement de nous rendre compte que non seulement l'appareil statistique, qui avait été patiemment construit depuis 1952 et qui a d'ailleurs fait l'objet d'une des premières décisions de la Commission en 1958 instituant un «Service extérieur de la statistique»² préfigurant l'actuel Eurostat, n'existait que d'une manière partielle et qu'il y avait des trous dans l'information directement accessible. Mes services m'ont signalé qu'il était toujours possible de faire un travail d'archivage ou d'archéologie administrative, de regarder en détail les chiffres publiés au fur et à mesure de l'élaboration des rapports mensuels, trimestriels ou annuels de la CECA. Mais force est de constater que certaines données avaient disparu notamment en matière financière. J'ai été fortement étonné de l'oubli de cette histoire statistique remarquable qui était à la base de la construction européenne.

Ceci vous montre que, comme les humains, les séries statistiques sont mortelles et que, dès lors, il est opportun de se poser la question de la véritable utilité de nos productions

respectives. Cette question doit être posée sans cesse: il faut à chaque programme statistique, à chaque demande nouvelle, à chaque idée intéressante, se poser la question à la fois de la valeur ajoutée du renseignement supplémentaire, de la validité des renseignements statistiques déjà obtenus et de la cohérence des séries existantes. J'insiste très fortement sur la nécessité que nous fassions tous ensemble un examen de conscience et que nous propositions aux politiques des choix, certes délicats, de priorités négatives. Ceci est un débat ouvert depuis le début de l'année et j'espère nous pourrons en tirer un certain nombre de conséquences – courageuses lors de l'examen de cette question à l'occasion des prochaines réunions du Comité de Programmation Statistique.

4. L'usage de la statistique officielle comme instrument de choix politique ou comme élément de la connaissance indispensable à l'action pour l'entreprise doit nous conduire au débat fort répété, il est vrai, de la qualité statistique, mais également à celui de l'opportunité et de la rapidité de la fourniture des statistiques. A quoi sert de fournir des renseignements statistiques sur une production agricole avec un délai d'un an et demi ou sur le volume des départs et d'arrivées dans les aéroports, deux ans après leur comptabilisation réelle? Il y a désormais des instruments, des indicateurs publiés soit par les professionnels, soit par des organismes publics ou semi-publics qui vont beaucoup plus rapidement au fait et qui fournissent les renseignements indispensables à l'action pour le politique ou pour l'entreprise. Nous devons faire un examen réaliste des délais dans lesquels nous publions un certain nombre de données afin, soit de les abandonner, soit de trouver les voies et moyens de répondre à la nécessité de la publication rapide et de la diffusion de celles-ci, en ayant à l'esprit l'utilité des informations statistiques indispensables à l'action.

Je sais très bien que la valeur d'une statistique est liée à la régularité de sa production, à la continuité des séries, à la comparaison à long terme mais il faut reconnaître que nous faillirons à notre mission si nous ne nous interrogeons pas d'une manière objective sur l'existence et le rôle des statistiques actuellement fournies pour les utilisateurs qui doivent en avoir un besoin quasi immédiat.

5. Je disais, en introduction, que le monde de la statistique ou plutôt que l'environnement dans lequel les statisticiens vivent est un monde surprenant. J'ai découvert certaines analogies entre les statisticiens et les douaniers. Non seulement les statisticiens et les douaniers forment un corps administratif généralement fort ancien dans les administrations publiques nationales, dépendent souvent du Ministère des finances ou relèvent d'une autorité proche de la décision économique, mais, dans les deux cas, leur statut n'est pas toujours reconnu

par le monde politique à la hauteur de leurs espérances. Que de fois ai-je entendu le commentaire selon lequel dans les administrations nationales la statistique n'était pas une priorité pour les ministres, combien de fois n'avons-nous pas discuté au sein du CPS de la non-adéquation des besoins par rapport aux ressources disponibles, de l'ampleur de la tâche et des réponses qu'il faut fournir aux demandes nationales et européennes sans que nous puissions véritablement convaincre les autorités politiques de la réelle nécessité des ressources humaines et budgétaires à mettre en œuvre? J'ai rencontré cette même revendication auprès des administrations douanières nationales que j'ai côtoyées pendant plusieurs années. Celles-ci avaient toutefois l'avantage de pouvoir présenter à leur Ministre un certain nombre de réalisations tant dans le domaine de la lutte contre la fraude ou contre la drogue que dans le domaine de la protection de la propriété industrielle et de la lutte contre la contrefaçon, voire dans la capacité de fournir encore au niveau des administrations nationales quelques ressources nécessaires au fonctionnement de l'Etat. N'est-il pas vrai, comme certains d'entre nous m'en ont fait part, qu'on peut parfois considérer les instituts nationaux de statistiques comme étant le parent pauvre de l'administration?

6. Un autre paramètre est la reconnaissance de l'activité internationale des deux administrations des statistiques et de la douane. Il est, par évidence, une nécessité pour les statisticiens de rencontrer leurs homologues et il en est de même pour les douaniers. Mais je voudrais dire très clairement que je trouve quelque peu excessif le circuit des conférences, séminaires, colloques qui s'est installé autour de nos administrations et collaborateurs. Il y a – il ne faut pas le cacher – un tourisme statistique qui, tout comme un tourisme douanier, est source de dilution de l'effort. Loin de moi l'idée qu'il ne faut pas favoriser les échanges, qu'il ne faut pas comparer nos expériences et qu'il ne faut pas établir des contacts utiles pour que la statistique soit compréhensible, comparable, harmonisée. Je reconnais toute la nécessité de cette activité internationale. Mais soyons quelque peu attentifs au risque de perte de substance et de moyens qui implique la participation à ces enceintes internationales, qu'elles soient de nature académique, administrative ou organisationnelle. En disant cela je me rends compte que je risque de choquer. Je risque également de mettre en cause tout l'acquis communautaire basé sur l'établissement de réseaux, de comparaisons, d'instruments liés à la réunion de statisticiens sur des sujets spécifiques ou pour la mise en œuvre de réglementations ou d'accords au niveau communautaire. Ce n'est pas mon propos mais une simple observation du fait que, en un an, j'ai reçu plus d'invitations à parler ou à paraître dans des enceintes multiples que dans toute autre fonction que j'ai eu l'honneur de remplir. Ceci démontre qu'il faut quelque peu raison garder. Je regrette de n'avoir pu visiter les

25 Instituts nationaux statistiques, je déplore que le manque de ressources humaines et de moyens ne nous ait pas permis d'assumer, comme par le passé, nos participations aux multiples séminaires, colloques et conférences auxquels nous avons été aimablement conviés mais je dois vous expliquer que la priorité que nous avons voulu donner à la gestion saine des activités d'Eurostat nous a empêchés de participer comme nous le souhaiterions à ces activités intéressantes. Notre absence n'a cependant pas eu pour effet de modifier la face du monde et je m'en réjouis. Après une période où nous avons voulu nous concentrer sur les activités internes et sur la réorganisation d'Eurostat, il est évident qu'avec la nouvelle équipe en place, nous tenterons de participer comme par le passé à ces activités internationales mais avec un certain degré de «self restraint».

7. Je voudrais également aborder sans complaisance un sujet fort sensible: c'est l'indépendance de la statistique par rapport aux politiques. Là-dessus, nous sommes tous d'accord et des flots d'éloquence se sont déjà déversés sur ce thème dans les multiples colloques évoqués précédemment. La fonction statistique doit être neutre, elle doit être indépendante, elle doit dire la vérité crue et elle ne doit pas être influencée par quiconque. Sommes-nous cependant certains de cela? Avons-nous construit les réglementations, voire les systèmes institutionnels ou constitutionnels qui seraient nécessaires pour assurer cette indépendance? Quelle est en fait la responsabilité du responsable des statistiques?
8. A ma grande surprise, j'ai découvert que nous étions, du moins pour Eurostat, dans un domaine peu débroussaillé et que nous pouvons un jour être «à risque». De quoi s'agit-il? L'ensemble des textes communautaires définissant le rôle de la statistique européenne et plus particulièrement d'Eurostat, accordent à cette direction générale de la Commission européenne un rôle que je qualifierais d'exorbitant par rapport aux responsabilités du directeur général des autres directions générales au sein de la Commission européenne. Dans les procédures décisionnelles de la Commission, une décision est prise par le Collège, soit après délibération de la Commission, soit par une procédure d'approbation dite de la «procédure écrite», soit encore par habilitation à un Commissaire, voire à un directeur général en exécution d'une procédure de délégation. Dans tous les cas où la Commission prend une décision - la fourniture d'un chiffre précis publié dans un communiqué de presse est une décision - il y a une possibilité d'appel, de contestations, de recours. Cela n'existe pas au sein de la statistique communautaire officielle telle que le texte le définit à l'heure actuelle. Dans le monde statistique tel qu'il est conçu au niveau juridique, la décision de publication d'un chiffre relève de l'autorité du directeur général d'Eurostat. Je me suis

interrogé fortement sur cette responsabilité que je considère comme importante et essentielle pour que la statistique communautaire, basée sur les apports des informations provenant des administrations nationales et plus particulièrement des instituts statistiques nationaux, ne soient pas entachés d'une quelconque intervention ou d'une décision extérieure. Je puis vous assurer qu'il en est bien ainsi dans l'action et l'histoire d'Eurostat. Mais il faut reconnaître qu'il n'y a pas action sans risque et le risque existe que les chiffres publiés par Eurostat puissent être éventuellement contestés par un Etat membre, par un intérêt public ou privé, voire par un citoyen européen. Car l'ensemble des informations qui sont disponibles et publiées par Eurostat peuvent servir à établir des règlements et des décisions dont la base relève du chiffre publié. Il en est ainsi par exemple pour l'élaboration des ressources budgétaires sur base de la quatrième ressource, c'est-à-dire le PIB, pour l'allocation des fonds structurels et plus particulièrement des fonds régionaux, de l'établissement des critères de la dépense publique dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance, bref dans nombre de cas éminemment délicats. Je reconnais que nous ne sommes pas à l'abri d'une quelconque contestation et il est bien évident que je ne l'appelle pas de mes vœux pour que s'établisse une jurisprudence en la matière. Mais il faut reconnaître la solitude et l'importance de la décision du responsable de la statistique lorsqu'un chiffre est publié.

9. En utilisant le mot «publié» je me pose également la question de la nature de la publication des chiffres officiels de l'Union européenne. La tradition s'est installée depuis de très longues années selon laquelle la mission de diffusion de l'information statistique d'Eurostat se fonde sur des données accessibles sur Internet ou sous forme de communiqués de presse. Eurostat publie quelque 150 communiqués de presse par an qui sont bien entendu la face visible de l'iceberg de notre activité commune – Etats membres et Commission – mais qui sont considérés à la fois par les Etats membres et par les services de la Commission comme étant des chiffres certifiés par Eurostat. Ne faut-il pas ouvrir un débat sur la nature de la publication. Nous pensons que la publication des chiffres statistiques est d'une importance telle qu'on peut se demander s'il ne serait pas utile d'en faire une publication officielle, c'est-à-dire une publication au Journal officiel des Communautés européennes ou – le cas échéant – une notification formelle aux Etats membres via le système connu dans les autres domaines communautaires, à savoir leur Représentation permanente. Cette réflexion doit être poursuivie et elle le sera au sein d'Eurostat afin que nous puissions débattre dans le futur des éléments de certitude qui nous sont indispensables pour assurer ce facteur d'indépendance de l'outil statistique commun.

10. Evoquant la publication, je ne peux que mentionner la révolution tranquille que connaît Eurostat par la décision prise au début de l'année et qui entrera effectivement en opération au 1^{er} octobre 2004, c'est-à-dire la publication sur Internet de l'ensemble de nos données statistiques. Certes nous continuerons à publier comme il se doit un certain nombre de documents sous forme imprimée ou sous forme de cédéroms accessibles au travers des réseaux établis par l'Office des publications. Mais le principe de la généralisation de l'accès à l'information gratuite est désormais entré dans une phase opérationnelle et je tiens à souligner l'importance du travail réalisé par toutes les équipes d'Eurostat pour arriver à cet objectif. La statistique officielle, la statistique publiée par Eurostat ne doit pas être un centre de profit. Nous avons une mission de service public et c'est ainsi que la Commission a accepté les orientations présentées au début de l'année et concrétisées par la mise en œuvre, au 1^{er} octobre prochain de la diffusion gratuite de l'information statistique en application de ce principe fondamental. Certes nous avons encore quelques problèmes à résoudre et je sais que nous avons créé quelques turbulences au sein de certains Instituts nationaux statistiques qui se sont engagés depuis de nombreuses années, comme Eurostat dans le passé, à rechercher dans la vente de l'information statistique une couverture partielle de leurs besoins en ressources financières. Nous devons aussi résoudre quelques problèmes de « copyright » mais je pense que l'orientation prise est fondamentale tant au niveau du choix politique, à savoir développer un service public européen de la statistique qu'au niveau de l'évolution technologique. Il n'y a plus un seul travail de chercheur universitaire, il n'y a plus un seul étudiant en Europe qui ne s'appuie sur les sources disponibles sur Internet pour s'informer ou réaliser ses travaux.
11. Le défi de ce que l'on pourrait appeler « l'e-statistique » nous amènera certainement à réfléchir sur la rapidité de la transmission de l'information et sur les effets de sa disponibilité généralisée. Désormais la statistique n'est plus un champ clos ni un domaine réservé aux initiés. Elle doit être disponible pour les entreprises, pour les citoyens européens, voire pour l'ensemble du monde qui nous observe et veut nous comprendre. Ceci signifie un effort sans précédent sur les modes d'accès, sur leur facilitation, sur leur caractère « user friendly ». Je crois que c'est un domaine nouveau et prometteur dans lequel nous devons tous ensemble réfléchir et imaginer les modules d'accès les plus utiles. Encore faut-il coordonner et rationaliser nos efforts. Trop d'informations tuent l'information utile. Ceci nous ramène au débat sur les besoins et les capacités d'accès des utilisateurs de l'outil statistique.

12. S'il est un domaine où la statistique rejoint actuellement le débat politique, c'est évidemment la question de la surveillance des données en matière de finances publiques. Les récentes décisions prises au sein du Conseil des Ministres, préparées par le Comité économique et financier, ont déterminé une ligne de conduite claire pour nos actions futures. L'Union européenne et, plus particulièrement les pays qui participent à la zone monétaire de l'euro, ne peuvent s'engager dans des exercices de surveillance réciproque et de cohérence commune que s'ils disposent d'un outil statistique non seulement crédible et objectif mais de données qui ne peuvent souffrir la question. Nous avons une responsabilité importante dans ce domaine, plus encore que dans d'autres car toute erreur, tout doute sur la qualité de l'information a des répercussions immédiates en matière de cohérence monétaire et de conduite des politiques économiques qui se veulent coordonnées. Cette responsabilité découle du Pacte de stabilité et de croissance, comme l'ont souligné les ministres des finances lors de leurs dernières réunions. Il est important qu'Eurostat dispose à la fois de l'expertise et des moyens pour donner un niveau acceptable de certitude quant aux chiffres fournis par les Etats membres. Nous sommes actuellement en train de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer, intensifier, renforcer les procédures de contrôle des chiffres fournis par les administrations nationales. C'est un intérêt collectif et je me réserve la possibilité de faire des propositions audacieuses au Commissaire responsable afin que nous puissions bénéficier d'un renforcement de notre capacité d'examen, voire d'audit, des chiffres en matière de finances publiques. Bien entendu, ceci ne peut se faire que dans le cadre de la coopération existante tant avec la Banque centrale européenne qu'avec les partenaires réunis au sein du CMFB. Les administrations nationales elles-mêmes pourraient être appelées à contribuer à l'établissement d'un système de «peer review» en matière de statistique budgétaire. Il y aura probablement des propositions qui seront présentées dans les semaines à venir dans ce domaine.
13. Ce sujet d'actualité m'amène à une proposition que je m'étais permis de faire lors de l'exposé que j'ai eu le privilège de faire à la Banque centrale européenne à Francfort en avril dernier. Compte tenu de l'interdépendance accrue de nos activités communes et du sort commun qui est celui des administrations nationales et des INS en particulier, et d'Eurostat, j'estime que nous avons tout intérêt à faire en sorte que soit posé en termes politiques le débat de l'adéquation des ressources disponibles par rapport aux besoins. Bien entendu, nous avons d'abord à faire le ménage chez nous. Nous aurons en premier lieu à examiner, au niveau du programme statistique annuel et de l'établissement du futur programme statistique pluriannuel, quelles sont les priorités réelles et quels sont les domaines que nous pourrions

soit négliger, soit supprimer. Mais au-delà de cet exercice important qu'il faut réaliser en commun, comme toute action qui se développe au sein du Système statistique européen par la coopération exemplaire qui existe entre ses partenaires, il est nécessaire de préparer une réflexion de nos responsables politiques sur les moyens à mettre en œuvre pour obtenir les résultats escomptés. Dès lors, je réitère ma proposition pour que nous soyons en position de conduire les ministres compétents – plus que probablement les ministres du Conseil Ecofin – à avoir, après une préparation adéquate dans les instances du SPC et du Conseil, un débat formel au niveau du Conseil sur le programme statistique annuel. Certes, nous ne pourrions pas présenter l'ensemble des dispositions sous la forme du programme statistique annuel tel que nous en débattons traditionnellement entre nous et qui fait l'objet ensuite d'une décision de la Commission accompagnée d'une décision budgétaire. Il s'agit plutôt d'élaborer ensemble un document qui pourrait être à la base d'une recommandation de la Commission au Conseil et au Parlement européen visant à adopter les priorités de la statistique européenne sur une base annuelle accompagnée d'un engagement des Etats membres à y consacrer les ressources nécessaires.

Je propose que nous nous attelions d'ores et déjà dans les enceintes appropriées, et qui nous sont communes, à l'élaboration d'un tel document qui pourrait, le cas échéant, être proposé par la Commission dès la prochaine Présidence luxembourgeoise au niveau d'une délibération politique.

¹ «Statistics and their use for monetary and economic policy-making», Francfort les 22 et 23 avril 2004.

² Note de service n° I – 10 mars 1958. Commission. Communauté économique européenne, cité dans «Memoirs of Eurostat», OPOCE, 2003, p. 27.

Thème 1 - Makroéconomie

1.1 Les indicateurs à court terme européens: progrès et défis

Svante ÖBERG

Directeur général, Statistics Sweden

La création et le développement de l'UEM ont suscité une forte demande de statistiques conjoncturelles actualisées dans l'UE. Des progrès considérables ont déjà été accomplis. Citons deux réalisations particulièrement importantes: une nouvelle estimation trimestrielle rapide du PIB et l'indice du chiffre d'affaires pour le commerce de détail et les réparations à l'aide de la méthode de «l'échantillonnage européen». Cette dernière implique une amélioration radicale de l'actualité. Toutefois, les statistiques conjoncturelles européennes sont toujours confrontées à un défi majeur pour atteindre les objectifs fixés à l'automne 2001, à savoir: disposer, vers 2006, de statistiques conjoncturelles dans les mêmes délais que les USA. Ce document présente cinq propositions différentes en vue d'obtenir des statistiques actualisées: appliquer plus largement la méthode de «l'échantillonnage européen», accroître l'utilisation des estimations, convenir d'une politique commune de publication et de révision, continuer à développer la qualité et établir un rapport spécifique sur les mesures permettant de réaliser les améliorations convenues. Cela exige un engagement spécifique du système statistique européen et un développement bien organisé et créatif dans l'intérêt de statistiques économiques conjoncturelles actualisées.

1.1.1 Contexte

L'établissement de l'Union monétaire européenne (UME) en 1999 a engendré une forte demande de statistiques économiques conjoncturelles plus ponctuelles concernant l'Union européenne et la zone euro. Dès juillet 1996, l'Institut monétaire européen (IME) a présenté une déclaration concernant les exigences statistiques dans le cadre du paquet dit de mise en œuvre. En janvier 1999, le Conseil Ecofin a entériné un rapport de l'ancien comité monétaire concernant les nouvelles exigences pour des statistiques économiques dans l'UME. En outre, en juin 2000, le Conseil Ecofin a invité la Commission européenne, en coopération étroite avec la Banque centrale européenne (BCE), à établir un plan d'action UME. L'objectif de ce plan était de définir les domaines où des progrès urgents étaient nécessaires. En août 2000, la BCE a publié un rapport intitulé «Les besoins dans le domaine des statistiques économiques générales». En septembre 2000, le Conseil Ecofin a adopté un programme pour des améliorations. Un thème central de ce programme concernait la couverture et la ponctualité des statistiques économiques conjoncturelles dans l'Union.

Le comité du programme statistique (CPS) a décidé en septembre 2000 de créer une task force pour réaliser une étude d'étalonnage intra Union et Union européenne – États-Unis concernant la ponctualité des statistiques économiques conjoncturelles. Cette étude, communiquée au CPS en septembre 2001, a clairement fait apparaître les désavantages majeurs de l'Union en matière de ponctualité par rapport aux statistiques économiques conjoncturelles des États-Unis et révélé les raisons principales des différences. Elle a aussi souligné le fait que des variations considérables existaient en matière de ponctualité entre les pays de l'Union. L'étude a clairement montré que le plan d'action UME, même s'il était très exigeant, ne suffirait pas pour atteindre le degré de ponctualité des États-Unis et le niveau des meilleures pratiques sur le plan mondial. Le CPS s'est engagé à atteindre pour les statistiques économiques conjoncturelles de l'Union un degré de ponctualité comparable à celui des États-Unis dans un délai de cinq années. Le Conseil Ecofin a apporté son soutien à cet engagement en octobre 2001 en déclarant que, dans un délai de cinq années, le degré de ponctualité des statistiques conjoncturelles de l'Europe se rapprocherait de celui des statistiques conjoncturelles des États-Unis.

Il était évident qu'un processus ambitieux d'amélioration au sein du SSE était nécessaire et qu'il fallait faire preuve de beaucoup d'esprit de décision. En novembre 2001, le CPS a créé un nouveau groupe de haut niveau, connu sous le nom de groupe des amis de la présidence et présidé par le directeur général d'Eurostat. Le groupe des amis de la présidence comprend des représentants d'un certain nombre d'États membres, de la Commission, de la BCE et de l'OCDE. Une des plus importantes étapes des travaux réalisés jusqu'à présent a été le lancement des principaux indicateurs économiques européens (PIEE) au printemps de 2002. Les 19 indicateurs sont regroupés dans cinq catégories: les prix à la consommation, les comptes nationaux, les indicateurs des entreprises, du marché du travail et du commerce extérieur.

Depuis lors, des travaux en faveur d'une amélioration comprenant des travaux de mise au point méthodologiques, techniques et institutionnels, se sont déroulés, ainsi que plusieurs projets pilotes et d'autres propositions pour faciliter ce processus. Certains aspects de ces travaux seront mis en lumière plus loin dans le présent document. L'un des résultats importants des travaux a été de promouvoir le principe de «L'Europe d'abord», soulignant l'importance de la compilation des agrégats européens et l'attachement à cet égard.

L'importance politique des travaux a été démontrée par l'invitation du Conseil européen de Barcelone en mars 2002 à l'intention de la Commission et du Conseil de présenter un rapport exhaustif au Conseil européen en mars 2003. Le rapport intitulé «Vers des méthodologies améliorées pour les statistiques et les indicateurs de la zone euro», présenté comme cela avait été

demandé au Conseil européen, met en lumière l'importance de statistiques ponctuelles et de bonne qualité pour l'Union européenne et la zone euro.

1.1.2 Progrès en matière de ponctualité

Les travaux lancés par le groupe des amis de la présidence et progressivement mis en oeuvre par les Instituts nationaux de statistiques (INS) en coopération avec Eurostat ont abouti à des progrès spectaculaires pour plusieurs PISE au cours des deux dernières années.

De nouvelles statistiques ponctuelles de l'UE ont été publiées à propos du PIB. La première publication des estimations rapides trimestrielles du PIB a été lancée en mai 2003. Cette publication reposait sur des estimations rapides du PIB émanant de cinq États membres plus des indicateurs pour le développement du PIB dans deux États membres supplémentaires. Un communiqué de presse concernant l'indice des nouvelles commandes de l'industrie a été publié – pour la première fois – en novembre 2003. Huit pays ont contribué à l'estimation de cet indicateur pour l'Union. Je suis très content de cette réalisation car lorsque nous nous sommes lancés sur la voie de statistiques économiques conjoncturelles plus ponctuelles, de nombreux instituts nationaux statistiques (INS) ont considéré comme très difficile d'atteindre l'objectif de 70 jours du règlement et quasiment impossible d'être beaucoup plus ponctuels.

Des améliorations majeures ont été réalisées concernant l'indice du chiffre d'affaires pour le commerce de détail et les réparations, grâce à des initiatives pour améliorer la ponctualité en 2002 et 2003. Ces efforts comportaient des améliorations méthodologiques qui ont été des réussites. En conséquence, le délai effectif de l'indice du chiffre d'affaires pour l'Union a été ramené de 60 à 35 jours à partir de la période de déclaration de janvier 2004, ce qui est très proche du délai visé de 30 jours. Ce résultat a été obtenu en adoptant la démarche d'échantillonnage européen dans le calcul de l'indice. L'idée de base de l'échantillonnage européen est que, en utilisant des échantillons nationaux existants, il est identifié des sous échantillons plus réduits pour chaque pays qui, en combinaison, fournissent une estimation fiable au niveau de l'Europe. Un certain nombre d'États membres ont commencé à fournir des données sur la base d'échantillons européens spécifiés par pays au cours de 2003. Il est utile de relever que quatre États membres ont réussi à réduire le délai en 2003 avec la même dimension d'échantillon que par le passé. Globalement, 12 États membres ont fourni des données dans un délai de 30 jours de calendrier à partir du mois de référence de janvier 2004.

En outre, de nouvelles statistiques pour l'Union ont été publiées concernant les nouvelles commandes de l'industrie et pour l'indice trimestriel du coût de la main-d'oeuvre, et la ponctualité a

été améliorée au niveau national au point qu'il devrait être possible d'atteindre la date visée pour la publication des agrégats européens en 2005.

Concernant les 14 PIEE déjà existants, seuls quatre indicateurs ont jusqu'à présent atteint le délai visé pour l'Europe. Pour cinq autres indicateurs, le SSE est au moins sur le point d'atteindre l'objectif visé pour le délai européen. Le délai pour les 14 PIEE est en moyenne de 53 jours et cinq indicateurs ne sont pas encore disponibles au niveau de l'Europe.

Comme indiqué auparavant, le Conseil Ecofin a soutenu l'objectif en vertu duquel les statistiques conjoncturelles de l'Union devraient se rapprocher du degré de ponctualité des États-Unis dans un délai de cinq ans. Toutefois, lorsque l'on compare les indicateurs correspondants des États-Unis avec les PIEE, il est clair qu'il subsiste une différence majeure. Le délai pour les indicateurs aux États-Unis est en moyenne de 21 jours (20 jours pour les indicateurs mensuels et 23 pour les indicateurs trimestriels), tandis que le délai pour les indicateurs correspondants de l'Union est en moyenne de 53 jours (43 pour les indicateurs mensuels, 74 pour les indicateurs trimestriels). En fait, un seul indicateur, l'IPCH, est publié dans l'Union dans le même ordre de délai que l'indicateur correspondant pour les États-Unis.

1.1.3 Autres améliorations

Les propositions de modifications du règlement concernant les statistiques conjoncturelles comprennent plusieurs améliorations du règlement existant. De nouvelles variables proposées sont les prix à l'importation et les prix à la production d'entreprises pour les services. Est ajoutée la distinction de la zone euro dans les indicateurs industriels pour les marchés non domestiques du chiffre d'affaires, des prises de commandes, des prix à la production et des prix à l'importation. Il est proposé de modifier la période de référence pour la production dans la construction, celle-ci passant d'une périodicité «au moins trimestrielle» à une périodicité mensuelle. Il est prévu de raccourcir les délais pour plusieurs indicateurs conjoncturels pour rejoindre les conditions de fraîcheur convenues pour les PIEE. Le projet de règlement est favorable à une démarche européenne pour plusieurs indicateurs et constituera un pas dans le sens de la réalisation d'un système de statistiques conjoncturelles qui correspondent aux exigences de la politique économique et monétaire.

La ponctualité a été fortement au centre de ces travaux, mais d'autres améliorations ont également été traitées. Une question importante est le développement positif intéressant la *diffusion des statistiques conjoncturelles*. D'après le concept de qualité des statistiques d'Eurostat, cet aspect a été traité sous la dimension de la qualité Disponibilité. Un événement particulièrement important a été

l'ouverture pendant l'été 2001 du site euro indicator, qui permet l'accès à une base de données adaptée aux besoins des analystes des cycles de l'économie et comprenant des séries complètes de méta données. En outre, la nouvelle politique de diffusion de la Commission aboutira à une diffusion encore plus ouverte parce que gratuite et sera disponible pour tous les utilisateurs dans les mois à venir. Il y a évidemment tout lieu de s'en féliciter.

Une autre question abordée par le groupe des amis de la présidence est l'amélioration de la *coopération entre les organisations statistiques internationales*, soulignant la nécessité d'établir un modèle de partage des données en vue de réduire le fardeau des INS qui fournissent actuellement des données identiques ou comparables à différentes institutions. Dans ce contexte, il est utile de noter que l'OCDE et Eurostat ont lancé un projet commun pour comparer le contenu des principaux indicateurs économiques de l'OCDE et les bases de données des indicateurs conjoncturels nationaux et européens d'Eurostat. Il a été établi un plan de travail préliminaire prévoyant des activités, des exigences en matière de ressources et un échéancier. Cette initiative vise à atteindre un accord de partage des données entre l'OCDE et Eurostat et bénéficie d'un vif soutien des INS.

Lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre un tel accord, la plus haute priorité devrait être accordée aux actions suivantes: 1) L'extension du projet de comparaison aux indicateurs des comptes nationaux trimestriels paraît très importante. 2) Il conviendrait d'harmoniser les séries chronologiques et les méta données, par exemple l'indice de la production industrielle pour l'ensemble de l'industrie devrait toujours se référer aux mêmes niveaux de classification de la NACE, ce qui n'est pas toujours le cas à l'heure actuelle. 3) Les données corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières devraient toujours être collectées auprès des INS, lorsqu'elles sont disponibles, et utilisées par les euro-indicateurs d'Eurostat et les principaux indicateurs économiques de l'OCDE pour garantir la comparabilité des données nationales et internationales. À noter aussi que le projet de partage des données concerne des questions liées à la politique de révision et à la plateforme commune de diffusion.

Un autre projet de coopération pertinent entre l'OCDE et Eurostat est le groupe d'experts en statistiques économiques conjoncturelles institué en 2002. Au départ, il a été établi trois task force concernant 1) les indicateurs conjoncturels pour les services, 2) la présentation des données et la correction des variations saisonnières et 3) la ponctualité des données et l'étalonnage. L'objectif global de ce groupe d'experts est d'améliorer la qualité (y compris la comparabilité et la ponctualité) des indicateurs conjoncturels en appliquant des recommandations concernant des questions importantes dans le contexte des statistiques économiques conjoncturelles. Lors de la réunion de ce groupe en 2003, la task force travaillant sur la ponctualité et l'étalonnage a présenté 90^e Conférence des DGINS, Paris

une proposition de mise au point d'un cadre pour aider les INS à améliorer la ponctualité de leurs statistiques économiques conjoncturelles. La proposition a été acceptée par le groupe d'experts et une première version du cadre de la task force concernant la ponctualité est à présent disponible sur le site de l'OCDE.

1.1.4 Défis

L'amélioration de la ponctualité des PIEE a été une question majeure au sein du groupe des amis de la présidence. Dans le cadre de ce processus, les États membres se sont fortement engagés à respecter les délais pour atteindre les objectifs convenus pour les différents PIEE. Néanmoins, les statistiques conjoncturelles européennes ne sont toujours pas près d'atteindre les objectifs en la matière. Même lorsqu'ils sont respectés, les délais visés pour l'Union restent beaucoup plus longs que les délais des statistiques conjoncturelles aux États-Unis. Seuls quelques PIEE peuvent être présentés comme des exceptions dans ce tableau d'ensemble. Cela implique que le respect de l'objectif fixé en automne 2001 – à savoir obtenir des statistiques conjoncturelles dans les mêmes délais que les États-Unis avant 2006 environ – constitue toujours un défi majeur pour le système statistique européen (SSE). Cette situation exige une intensification et une accélération des travaux et je souhaiterais présenter quelques idées qui contribueraient à une amélioration substantielle.

Premièrement, nous devrions recourir davantage à *la démarche de l'échantillon européen*, qui a donné des résultats si encourageants pour l'indice du chiffre d'affaires pour le commerce de détail et les réparations. L'expérience acquise dans ces travaux impliquant le recours à des échantillons européens stratifiés par pays devrait également être exploitée dans d'autres domaines. Ce que je suggère, c'est d'appliquer cette démarche à l'indice du chiffre d'affaires pour les autres services, qui n'est pas disponible à l'heure actuelle. Un autre domaine potentiel qui me vient à l'esprit est l'indice de la production industrielle, actuellement publié avec 7 jours de calendrier de retard par rapport au délai visé. Ces deux indicateurs constitueraient aussi un bon choix en raison du fait que les utilisateurs accordent une haute priorité à la ponctualité. En outre, si l'on se réfère aux modifications proposées dans le règlement concernant les statistiques conjoncturelles, la distinction entre la zone euro et la zone non euro pour les indicateurs des marchés non domestiques est proposée en vue de l'application des systèmes d'échantillonnage européens.

Deuxièmement, j'aimerais plaider en faveur d'un *recours accru aux estimations*. Une stratégie de publication de statistiques ponctuelles qui a été couronnée de succès aux États-Unis consiste à présenter des statistiques dans une série d'estimations progressivement plus fiables. Les estimations préliminaires peuvent être publiées quelques semaines seulement après la fin de la période de

référence, sur la base d'une série de données incomplètes ou fondées en partie sur d'autres sources de données. Les statistiques sont ensuite confectionnées au fur et à mesure que des données plus fiables deviennent disponibles. Je souhaiterais que le SSE examine les avantages d'introduire des politiques de publication comparables. Par exemple, pour garantir la ponctualité de l'indicateur de l'emploi, il conviendrait qu'Eurostat et le groupe des amis de la présidence étudient de plus près une compilation d'estimations rapides pour les statistiques mensuelles de l'emploi en utilisant des statistiques mensuelles disponibles. À l'heure actuelle, le délai effectif de l'indicateur trimestriel de l'emploi est loin d'être satisfaisant.

Troisièmement, nous devrions nous entendre sur une *politique commune de publication et de révision*. Concernant une politique commune de publication, il ne devrait pas être trop difficile de s'entendre à propos des estimations IPCH et des estimations rapides du PIB. L'éventail national des dates de publication dans l'Union pour ces indicateurs est assez restreint. Cela devrait faciliter une publication coordonnée. L'éventail des dates de publication pour le PIB avec des publications qui comptent davantage de ventilations est actuellement très large. Néanmoins, cet éventail devrait se rapprocher de l'objectif de 60 jours acceptés par la plupart des États membres. Concernant les indicateurs du commerce extérieur, la structure actuelle des publications paraît assez satisfaisante et ne semble pas exiger une initiative spécifique en matière de coordination. Pour la plupart des autres indicateurs, l'éventail des dates de publication entre les États membres est trop important pour permettre une coordination des dates de publication en l'état.

Le recours accru aux estimations, en particulier lorsque les statistiques seront progressivement améliorées, est aussi lié à la nécessité d'une politique commune de révision. Même aujourd'hui, la nécessité d'une telle politique est fortement soulignée par les utilisateurs. Nombre d'entre eux trouvent gênantes la haute fréquence des révisions dans les données européennes et l'absence d'une politique européenne commune de révision. Au cours de certaines périodes, de nombreux agrégats européens sont révisés sur une base quasi quotidienne. Lorsque les chiffres d'un grand pays seront introduits à nouveau, la révision pourrait être considérable. Ceci est source d'une forte confusion. Alors que l'idée principale de la révision est d'améliorer la précision et ainsi la qualité globale des données, un trop grand nombre de révisions des agrégats de l'Union pourraient facilement créer une image de système instable.

Quatrièmement, nous devrions *développer la démarche de qualité* appliquée dans les travaux d'amélioration. Tandis que la ponctualité a fortement mobilisé les travaux du groupe des amis de la présidence, il convient d'aborder d'autres dimensions de la qualité, en particulier la précision. Une démarche de mesure de la qualité a été discutée, le suivi régulier des PIEE étant retenu comme

objectif. Un point de départ naturel devrait être le concept de qualité impliqué au sein du SSE et comportant actuellement six dimensions de qualité: pertinence, précision, ponctualité et fraîcheur, accessibilité et clarté, comparabilité et cohérence. La démarche choisie jusqu'à présent consiste à lancer un système pilote de suivi de la qualité ne comportant qu'un petit nombre de PIEE, un nombre limité d'indicateurs de la qualité, des méta données supplémentaires et quelques exemples de calcul. Ces travaux devraient évidemment être liés de très près aux travaux d'amélioration de la qualité en cours au sein du SSE au sens large. Jusqu'à présent, le seul indice de qualité en matière de précision concerne la révision. En l'occurrence, je pense que nous devrions mettre au point et appliquer des mesures de la précision plus directes.

Cinquièmement, comme les améliorations nécessaires exigent des travaux intenses et comme je pense que nous devrions être en mesure de suivre le processus de mise au point, je souhaiterais proposer que les États membres *compilent un rapport* pour le groupe des amis de la présidence concernant les mesures qu'ils entendent introduire pour atteindre les délais retenus comme objectifs d'un commun accord. Cela faciliterait le processus et ouvrirait des perspectives pour des initiatives nationales. Cela mettrait aussi en lumière le défi de la ponctualité et l'impératif de respecter le principe de *'l'Europe d'abord* au niveau national. Cette question et les détails de ces rapports pourraient faire l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion du groupe des amis de la présidence.

La présente proposition couvre naturellement l'ensemble du SSE élargi. Les nouveaux États membres semblent présenter des signes assez encourageants pour satisfaire dès à présent aux exigences de ponctualité ainsi qu'aux exigences anciennes. Néanmoins, il semble que la correction des variations saisonnières, la cohérence intertemporelle et la méthodologie des indices constituent des domaines où certains travaux restent nécessaires dans les nouveaux États membres. Un grand nombre des projets d'amélioration de la qualité en cours dans ces pays devraient être menés à bien pour garantir la qualité exigée. Le rapport proposé plus haut devrait aussi aborder ces problèmes.

1.1.5 Remarques en guise de conclusion

Le présent exposé a montré que des progrès considérables ont été réalisés dans l'amélioration de la portée et de la ponctualité des statistiques économiques conjoncturelles de l'Union et de la zone euro, mais aussi que les travaux pour améliorer ces statistiques restent un défi majeur pour le SSE. Il faudra déployer encore beaucoup d'efforts pour atteindre les objectifs fixés. En outre, même lorsque cela aura été accompli, nous continuerons de subir de graves désavantages dans de nombreux domaines par rapport à la situation des États-Unis. D'un autre côté, le SSE sera en

mesure de fournir des statistiques ponctuelles importantes dans certains domaines où elles font défaut aux États-Unis.

En conclusion, la situation exige un nouvel engagement profond du SSE en matière de travaux de mise au point créatifs et bien organisés, tant au niveau de l'Union qu'au niveau national. J'espère sincèrement que mes collègues du SSE pourront s'entendre sur les cinq propositions que j'ai présentées dans le présent exposé pour des statistiques économiques conjoncturelles plus ponctuelles.

Liste des principaux indicateurs économiques européens:
comparaison des délais entre UE/UME et États-Unis (en jours de calendrier)

ENS EMB LE	INDICATEUR	DELAI VISE UE/UME	DELAI UE/UME PRINTEMPS 2002	DELAI UE/UME PRINTEMPS 2004	DELAI ÉTATS-UNIS
Ensemble 1: Indicateurs de prix					
1.1.	Indice des prix à la consommation harmonisé: estimation rapide IPCUM	0	2	0	ND
1.2.	Indice des prix à la consommation harmonisé: indices effectifs	17	17	17	16
Ensemble 2: Indicateurs des comptes nationaux					
2.1.	Comptes nationaux trimestriels; PIB rapide	45	ND	45	30
2.2.	Comptes nationaux trimestriels: première publication du PIB avec ventilations	60	70/120	65	30
2.3.	Comptes nationaux trimestriels: comptes sectoriels	90	ND	ND	ND
2.4.	Statistiques des finances publiques trimestrielles	90	80 (encore annuelles)	100	ND
Ensemble 3: Indicateurs de l'industrie					
3.1.	Indice de la production industrielle	40	48	47	16
3.2.	Indice des prix à la production pour les marchés intérieurs	35	33	34	11
3.3.	Indice des entrées de commandes de l'industrie	50	À paraître bientôt	54	26
3.4.	Indice des prix à l'importation de l'industrie	45	En cours de mise au point	ND	15
3.5.	Production dans la construction	45	75	77	30
3.6.	Indice du chiffre d'affaires pour le commerce de détail et la réparation	30	60	35	13
3.7.	Indice du chiffre d'affaires pour les autres services	60	À paraître bientôt	ND	ND
3.8.	Indice des prix à la production des sociétés pour les services	60	En cours de mise au point	ND	ND
Ensemble 4: Indicateurs du marché de l'emploi					
4.1.	Taux de chômage	30	30	34	5
4.2.	Taux de vacances d'emplois L'indice des offres d'emploi aux États-Unis (<i>Help wanted index</i>) se rapproche, par le type d'informations contenues, du taux de vacances d'emplois	45	ND	ND	ND 30

4.3.	Indice de l'emploi	45	70/75	105	5
4.4.	Indice du coût de la main-d'œuvre – indice du coût de l'emploi	70	90	80	25
Ensemble 5: Indicateurs du commerce extérieur					
5.1.	Balance du commerce extérieur: intra et extra Union monétaire; intra et extra Union	45	50	49	43

ND : non disponible

1.2 Les actuels besoins prioritaires des décideurs politiques

Grégoire BROUHNS

Membre du Comité Economique et Financier (C.E.F.) de l'Union européenne

Président du Comité des Suppléants du C.E.F.

Introduction:

L'UEM européenne dans sa forme complète qu'est la zone euro, se caractérise par la distinction majeure entre un pilier économique et budgétaire très décentralisé vers les Etats membres mais coordonné au plan communautaire et un pilier monétaire centralisé qui relève de la responsabilité de l'Eurosystème. Ce **paradigme institutionnel de l'UEM européenne** va, comme on le verra, également laisser sa marque sur l'organisation statistique européenne.

Par ailleurs, la création de la **zone euro** va représenter un **saut qualitatif** considérable **dans la perception, par les décideurs politiques, des besoins** en matière de statistiques macroéconomiques de court terme tant au niveau de l'ensemble de cette zone, qu'au niveau des pays individuels composant cette zone. L'objet de la présente communication est de tenter de rendre un tant soit peu compte de ce saut qualitatif.

1.2.1 L'UEM a renforcé la nécessité de disposer rapidement de statistiques macroéconomiques de court terme fiables

Au sein de la zone euro, des statistiques macroéconomiques de court terme fiables et rapidement disponibles sont essentielles. Elles le sont principalement pour les besoins de:

1.2.1.1 la conduite de la politique monétaire (et la nécessaire consolidation des indicateurs au niveau de la **zone euro**);

1.2.1.2 la mise en œuvre du cadre de surveillance budgétaire (Pacte de Stabilité et de Croissance et procédure de déficit excessif) et

1.2.1.3 la coordination- surveillance des politiques économiques et le policy mix dans le cadre de la zone euro.

La phase III de l'UEM à la date du 1^{er} janvier 1999 – avec la constitution d'une Union monétaire regroupant 11 des 15 Etats membres de l'Union européenne et Gouvernement désignée sous l'appellation de "**zone euro**" – allait bien évidemment devoir entraîner des développements majeurs dans le domaine de l'information statistique.

A cet égard, il n'est pas sans intérêt de rappeler les préoccupations majeures qui furent celles des **décideurs politiques** au moment de la constitution de la. Ce rappel est d'autant plus intéressant que ces préoccupations n'ont cessé depuis lors d'être d'actualité même si, au fil des ans, elles se sont encore "enrichies". A cette fin, il suffit de se reporter aux conclusions du **Conseil Ecofin du 18 janvier 1999** qui approuva le Rapport sur les exigences statistiques dans la III^e phase de l'UEM. Ce Rapport avait été préparé par le Comité Monétaire dont ce fut en quelque sorte le chant du Cygne avant de céder sa place au Comité Economique et Financier.

Le Rapport précise d'emblée que la production de l'information statistique est **guidée par la conduite des politiques** monétaire et économique au sein de l'Union européenne dans son ensemble et au sein de la zone euro en particulier. Ce faisant, le Rapport va identifier les principaux (1) utilisateurs et (2) producteurs de statistiques. Il va aussi – et ce sera son principal apport – (3) définir des priorités de travail. Ces trois points vont être brièvement commentés ci-après non sans d'emblée souligner le souci des décideurs politiques en ces matières d'être aussi concrets et opérationnels que possible. Ce souci – du détail, d'un trop grand détail, diront certains – est une constante que l'on retrouve ces quinze dernières années dans l'activité statistique du Conseil Ecofin.

(1) **Les principaux utilisateurs de statistiques** sont bien sûr les responsables de la conduite de la politique monétaire, d'une part et de la politique économique, d'autre part. Les responsabilités des uns et des autres sont évidemment différentes même s'ils sont appelés à coopérer et à travailler ensemble. On a ici une illustration de paradigme institutionnel de l'UEM européenne qui a été rappelé dans l'Introduction.

- Pour la conduite de la **politique monétaire**, le Rapport souligne **l'intérêt majeur de la BCE pour la zone euro** dans son ensemble mais aussi **pour chacun de ses Etats membres** en particulier. Les autres Etats membres de l'Union européenne, bien que non participant à la zone euro, font aussi l'objet de l'attention de la BCE.
- Pour la conduite de la **politique économique**, le Rapport identifie aussi bien les Etats membres que les instances européennes, à commencer par le Conseil Ecofin, l'Euro-11, précurseur de l'actuel Eurogroupe et la Commission.

(2) Concernant **les producteurs de statistiques**, le Rapport innove moins qu'il ne consacre les pratiques mises en place depuis le Traité de Maastricht en 1992.

- Quant à la production statistique de la **sphère monétaire**¹, il souligne le rôle des Banques centrales nationales (réunies dans le SEBC et dans l'Eurosystème, dirait-on

aujourd'hui) avec bien sûr le rôle central de la BCE. Même si le Rapport ne s'étend pas sur la façon dont est organisée cette production statistique – au nom, peut-on penser, de l'indépendance des banques centrales –, il faut au moins rappeler le rôle technique-clé qu'a rempli, depuis 1992, le Groupe de travail sur les Statistiques auquel, lors de la création de la BCE, a succédé le Comité Statistique.

- Le Rapport souligne que les besoins statistiques pour la conduite de la politique monétaire concernent non seulement des données proprement monétaire et financière (comme la croissance de la masse monétaire ou les statistiques bancaires et de marchés financiers) mais bien évidemment aussi des données économiques au premier rang desquels les prix et les coûts.
- Quant à la production statistique de la **sphère économique**, le Rapport souligne tant le rôle des Instituts Nationaux des Statistiques que celui d'Eurostat. A cette occasion, le Rapport rappelle que si les exigences statistiques portent aussi **sur la zone euro et sur l'UE** dans leur ensemble, l'attention principale ("the main focus") continuera de porter sur la situation **dans chacun des Etats membres** puisque "c'est à ce niveau que des actions politiques concrètes peuvent devoir être entreprises".
- Le Rapport souligne enfin le rôle du Comité pour les Statistiques monétaires, financières et de Balance des paiements (célèbre sous son acronyme anglais de CMFB), créé par le Conseil Ecofin en février 1991. Point de rencontre de statisticiens d'Eurostat, de la BCE, des Banques centrales nationales et des instituts nationaux de statistique, ce comité joue un rôle clé dans **l'harmonisation des statistiques européennes** et dans la **coopération** entre Etats membres dans ce domaine.

(3) Le Rapport s'attache enfin – et c'est son principal apport – à identifier un **programme de travail prioritaire**.

Les priorités s'articulent autour de six axes:

- les **comptes nationaux trimestriels** qui, «pour les besoins de la conduite de la politique économique, constituent le système d'information statistique de base» et qui, à ce titre, «devraient être développés encore davantage»;

- les **finances publiques**, considérées comme une priorité élevée ("high priority"), avec un accent particulier pour la production de comptes trimestriels pour le secteur des administrations publiques;
- le **marché du travail** avec un accent particulier sur des statistiques trimestrielles concernant l'emploi, le chômage, la population active et les coûts du travail;
- les **indicateurs d'activités à court terme** ("short-term business indicators") de nature à la fois quantitative (avec un accent particulier sur la nécessité d'augmenter l'information statistique relative aux services autres que le commerce de détail) et qualitative (de type indicateurs de confiance);
- la **balance de paiement et le commerce extérieur** avec un accent sur des données mensuelles de la balance de paiement pour l'ensemble de la zone euro et des données trimestrielles et annuelles plus détaillées dans ces deux domaines;
- la **mise à disposition des informations**, entendant par là la publication dans des délais très brefs, suivant un **calendrier prédéterminé et facilement accessible** pour les utilisateurs.

La formulation de ces priorités s'accompagne d'une invitation pressante à mettre plus activement en œuvre les **Règlements européens** en matière de statistiques, en éliminant les nombreuses dérogations obtenues par plusieurs pays dans les domaines statistiques prioritaires.

1.2.2 La stratégie d'amélioration des statistiques macro-économiques , qui a été menée au sein de l'Union européenne , a déjà commencé à porter ses fruits

1.2.2.1 Principales étapes du plan d'amélioration des statistiques européennes

Au début des années 2000, les décideurs politiques vont vouloir accélérer l'amélioration des statistiques européennes. Cette volonté procède non seulement des besoins de la conduite des politiques économiques, budgétaires et monétaires mais aussi du souci de combler, en ce domaine, les retards européens par rapport aux meilleurs standards mondiaux et nord-américains en particulier.

Cette volonté d'accélération s'est articulée autour de **trois principaux axes**: (1) le Plan d'Action (2000), (2) les Principaux Indicateurs Economiques Européens (2002-2003) et (3) le code de bonne conduite en matière de procédure de déficit budgétaire excessif (2003).

- (1) Le Conseil Ecofin du 18 janvier 1999 avait invité la Commission (Eurostat) à dresser – en collaboration avec la BCE – un **Plan d'Action** sur les exigences statistiques de l'UEM. Ce Plan d'Action (élaboré en coopération avec les autorités nationales) fut présenté au Conseil Ecofin du 29 septembre 2000, qui l'adopta.

A partir des déficiences constatées par le Comité Economique et Financier (dans son 2^e rapport de mise en œuvre), le Plan d'Action va pour l'essentiel (1) reprendre les **domaines**² déjà identifiés par le Conseil Ecofin du 18 janvier 1999 et (2) confirmer l'intérêt prioritaire de mettre rapidement en œuvre les **Règlements européens** qui les concernent. Sont en particulier en jeu **les délais de transmission** des statistiques concernées. Enfin, le Plan d'Action confirme le principe d'actions prioritaires ("action points") et de leur contrôle à l'adresse de **chacun des Etats membres et de leur Plan d'Action National**.

- (2) Le deuxième axe de l'amélioration concerne l'adoption au printemps 2003 des **Principaux Indicateurs Economiques Européens**, les PIEE. La préoccupation des décideurs politiques y est nouvelle. Ces PIEE expriment en effet la préoccupation de disposer, dans des délais rapides (quoiqu'en moyenne supérieure à ceux en vigueur aux USA), d'indicateurs clé de très haute qualité. Il s'agit **d'indicateurs agrégés** tant au niveau de la **zone euro** qu'à celui de l'UE. Ces indicateurs, au nombre de 19 et sélectionnés sur la base des avis de la BCE et de la DG ECFIN (Commission), se répartissent entre les cinq domaines suivants (qui recourent très largement ceux de la décision du Conseil Ecofin de janvier 1999):

1. prix à la consommation (2);
2. comptes nationaux trimestriels (4);
3. indicateurs des entreprises (8);
4. marché du travail (4);
5. commerce extérieur (1).

La motivation de ces PIEE – telle qu'elle ressort de la communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil concernant les statistiques de la zone euro (27 novembre 2002, COM (2002) 661 (final) – est claire : à partir du constat que "le Plan d'Action", bien que très substantiel, pouvait ne pas être suffisant pour égaler l'actualité des statistiques des USA et les meilleures pratiques mondiales", il s'agit de se concentrer sur quelques indicateurs clés agrégés (zone euro/UE) et aux délais de diffusion plus ambitieux.

Cette initiative est cependant complémentaire à la mise en œuvre du Plan d'Action qui reste la colonne vertébrale de tout l'exercice.

- (3) Les préoccupations des décideurs politiques qui sont à l'origine du **Code de bonne conduite pour la compilation et la transmission de données dans le cadre de la Procédure de Déficit Excessif** sont par nature très "pointues". Il s'agit en effet de "clarifier et de rationaliser les procédures" tant au niveau des Etats membres qu'à celui de la Commission, de compilation et de transmission des données en matière de déficit et de dette publics. Sont visées non seulement les données réelles ("actual data") des quatre dernières années mais aussi les données prévues ("planned data") de l'année en cours. Le Code s'attache en outre – et notamment – à la résolution des questions méthodologiques liées au traitement comptable de "mesures gouvernementales spécifiques", résolution qui confirme le rôle décisif d'Eurostat tout comme celui, mais de nature consultative, du CMFB.
- (4) Pour être complet, il convient enfin de mentionner la stratégie de mise en œuvre du Plan d'Action pour les **pays candidats**. En mai 2003, la réunion de haut niveau CEF-pays candidats a confirmé le principe du Plan d'Action tout en identifiant 6 domaines prioritaires. Ces domaines concernent les comptes nationaux annuels, l'indice harmonisé des prix à la consommation, les taux d'intérêt à long terme, la balance des paiements, le commerce extérieur et des données "intra annuelles" en matière de comptes nationaux, de finances publiques, de marché du travail et d'activités des entreprises.

1.2.2.2 D'importants progrès ont été accomplis mais beaucoup reste encore à faire

Tel est en effet le message principal que formule la dernière évaluation du CEF³ et que le Conseil Ecofin du 2 juin dernier a entériné. Ce message rejoint d'ailleurs celui de la dernière mission Article IV du FMI concernant la zone euro (mai 2004).

L'évaluation du CEF procède à un état des lieux, pour la zone euro et pour chacun des Etats membres de l'Union européenne, quant à la mise en œuvre du Plan d'Action et des PIEE.

Sans pouvoir entrer ici dans les détails de la mise en œuvre du **Plan d'Action** et en s'en tenant à la seule **zone euro**, il ressort de l'évaluation que, sans sous estimer les progrès accomplis, il reste encore bien du chemin à parcourir avant d'atteindre les objectifs (en termes d'indicateurs et de délai de publication) du Plan d'Action. Pratiquement tous les Etats membres de la zone euro – mais certains (bien!) davantage que d'autres – ont encore "du pain sur la planche". Cette situation a au demeurant des conséquences plus lourdes sur la coordination – surveillance des politiques

économiques nationales dès lors que les carences touchent des indicateurs concernant les trois principales économies de la zone.

S'agissant des **PIEE** qui, rappelons-le, sont des agrégats européens, l'objectif initial reste leur pleine mise en œuvre en 2005. L'évaluation fait apparaître que si la situation peut être positivement appréciée pour 9 des 19 indicateurs⁴, elle est mitigée pour 7⁵ autres et franchement négative pour les 3 derniers⁶. L'évaluation du CEF ne cache donc pas que, sans un plus fort engagement des autorités, la réalisation de cet objectif est compromise. Le Conseil Ecofin, dans ses conclusions du 2 juin dernier, a relayé ce message.

Quant au respect du **Code de Conduite**, la situation apparaît plutôt hétérogène d'un Etat membre à l'autre même si des progrès sont enregistrés. S'agissant des pays de la zone euro, sont particulièrement pointés des questions de classification de certaines opérations. L'évaluation identifie cependant dans le chef de quelques-uns des Etats membres de la zone euro, la persistance de problèmes généraux de qualité des données budgétaires.

1.2.3 Les responsables de la politique économique ont actuellement quatre préoccupations majeures en matière de statistiques macroéconomiques de court terme

A travers tous ces développements depuis l'entrée en III^e phase de l'UEM, il est permis d'identifier **quatre préoccupations constantes majeures** dans le chef des décideurs politiques. Sur la base des derniers développements, il est aussi possible d'en actualiser les priorités actuelles.

1.2.3.1 La **Pertinence** des indicateurs, ce qui renvoie à l'établissement d'indicateurs prioritaires dans la double perspective de l'UE et de **la zone euro** (la question de la bonne portée du principe de «l'Europe d'abord» qui est le sujet du tour de table de clôture de cette Conférence).

Trois domaines d'intérêt prioritaire aujourd'hui:

- le secteur des services,
- le marché du travail (emploi, chômage, nombre d'heures prestées et salaires),
- les comptes nationaux par secteur institutionnel (sociétés financières/non financières, administrations publiques et ménages).

1.2.3.2 La **Fiabilité** des indicateurs, ce qui renvoie notamment à l'intégrité des appareils (a) comptables (notamment ceux relevant de la comptabilité publique proprement dite) et (b) statistiques au sein de l'UEM en général et de **la zone euro** en particulier.

Un domaine d'intérêt prioritaire aujourd'hui:

L'indépendance et la «responsabilisation» («accountability») des «fournisseurs de données» (en particulier les Instituts Nationaux de Statistiques), notamment en liaison avec l'exigence de qualité des données budgétaires.

1.2.3.3 La **Disponibilité** des indicateurs, ce qui renvoie à la prise d'engagements précis de ponctualité (notamment en matière d'échéances de délivrance de données) aux niveaux tant européen (Commission - Eurostat) que national (Etats membres) et à la garantie du respect de ces engagements, ce qui appelle également à une révision des statistiques réellement prioritaires.

Une exigence essentielle aujourd'hui:

La mobilisation de ressources humaines, logistiques et, donc, budgétaires adéquates. Un travail de révision des priorités en matière de statistiques y contribuerait en permettant de dégager de la sorte des ressources disponibles.

1.2.3.4 La **Cohérence** des indicateurs, ce qui renvoie à la question de *la meilleure harmonisation des calendriers* de révision et de mise à jour des différents indicateurs statistiques. L'absence de cohérence entre les différents messages statistiques est en effet de nature à compliquer, voire perturber la tâche des décideurs.

Le Conseil Ecofin est conscient du défi important qui attend les producteurs de statistiques. Si l'on veut progresser dans les domaines de préoccupations majeures précités, il importe en même temps de restreindre les exigences dans les domaines qui peuvent être considérés comme moins importants. Il s'agit, dans le jargon des statisticiens, des priorités "négatives". A cet égard, le Conseil Ecofin du 2 juin dernier a invité le Comité économique et financier, avec l'aide d'Eurostat et de la BCE, à élaborer d'ici juin 2005 des propositions visant un nouvel ordre des priorités (qui pourrait comprendre l'interruption de certaines activités statistiques).

Au terme de ce rapide survol de la matière, **deux principales conclusions** paraissent pouvoir être tirées:

- (1) Dès le lancement de l'euro, les décideurs politiques réunis au sein du Conseil Ecofin n'ont cessé de **préciser leurs besoins** en matière d'informations statistiques macro-économiques. Ils l'ont fait en termes
 - d'objectifs (choix des indicateurs et délais de publication);

- de plans d'action (avec des calendriers et des procédures d'évaluation);
- et de préoccupations qualitatives (fiabilité, pertinence, disponibilité et cohérence des indicateurs).

(2) Sans contester les progrès accomplis depuis 1999, **la mise en œuvre** de ces résolutions reste cependant **un souci majeur**. L'année 2005 va constituer un test décisif à cet égard ainsi que cela ressort des conclusions du Conseil Ecofin du 2 juin dernier. Ces difficultés de mise en œuvre ne sont certes pas propres à la matière de l'information statistique macroéconomique. On les retrouve dans d'autres domaines communautaires comme, pour prendre un exemple sans doute emblématique, celui de la Stratégie de Lisbonne. Dans le domaine de l'information statistique, cette observation devrait cependant conduire à approfondir l'analyse **institutionnelle** de l'organisation et des méthodes de travail actuellement en vigueur. En priant la Commission à proposer, d'ici juin 2005, des "standards européens pour l'organisation institutionnelle des autorités statistiques", le Conseil Ecofin du 2 juin dernier invite – peut-on penser – à cette conclusion. Elle pourrait même inciter à un nouveau saut qualitatif, de nature plus institutionnelle que celui de 1999. Mais ceci est un autre sujet qui déborde les limites de cette communication même si celle-ci nous y a conduit.

¹ L'apport de la BCE et des Banques Centrales Nationales à la production statistique européenne fait l'objet du tout récent et remarquable ouvrage publié par la BCE sous la signature de Peter Bull, "the development of statistics for economic and monetary union", July 2004.

² Comptes nationaux trimestriels, statistiques trimestrielles de finances publiques, marché du travail, statistiques d'activités de court terme et commerce extérieur.

³ Ces évaluations du CEF sont préparées par un sous-Comité Statistique constitué en son sein.

⁴ (1.2) Indice des prix à la consommation harmonisés: indices réels. (2.1) Comptes nationaux trimestriels: première estimation PIB. (2.2) Comptes nationaux trimestriels: première diffusion du PIB avec plus de ventilations. (2.4) Compte nationaux trimestriels: statistiques financières des administrations publiques. (3.1) Indice de la production industrielle; (3.2) Indice des prix à la production trimestriels pour les marchés intérieurs; (3.5) Production dans le secteur de la construction. (3.6) Indice du volume de transactions pour le commerce de détail et les réparations et (5.1) Balance du commerce extérieur: intra et extra UM et UE.

⁵ (1.1) Indice des prix à la consommation harmonisé: estimation "flash" IPCUM. (2.3) Comptes nationaux trimestriels: comptes des ménages et des entreprises; (3.3) Indice des entrées de commandes dans l'industrie. (3.6) Indice du volume de transactions pour le commerce de détail et les réparations; (4.1) Taux de chômage. (4.3) Indice de l'emploi et (4.4) Indice du coût de la main -d'œuvre.

⁶ (3.4) Indice des prix industriels à l'importation. (3.8) Indice des prix à la production dans les entreprises de services et (4.2) Taux de vacances d'emploi.

1.3 L'analyse conjoncturelle a besoin de données statistiques nationales fiables

Eric CHANEY

Codirecteur de la recherche économique pour l'Europe, Morgan Stanley

Les marchés financiers et les responsables politiques ont la même marotte: accoutumés au rythme soutenu de la publication des données statistiques, ils ont une fâcheuse tendance à leur faire aveuglément confiance et à les interpréter un peu trop largement. M. Jim Dollar espère qu'en examinant d'assez près les derniers taux de chômage en Allemagne ou les chiffres les plus récents de l'IPC à Venise, il va pouvoir engranger quelques juteux bénéfices. À l'autre bout de la planète, M. Bill Bighead va se ruer sur les informations les plus récentes concernant les IP, persuadé que ces statistiques arides vont lui permettre de s'offrir le scalp de ses adversaires politiques. Tous deux s'offrent les services plus ou moins bien rémunérés de gourous qui formuleront des prédictions, fondées sur l'interprétation des statistiques publiées à une cadence élevée. Pour tout dire, je suis un des leurs et mon expérience s'étend à ces deux mondes. L'occasion qui se présente à moi, analyste conjoncturel de profession, de réfléchir à la question de la qualité des statistiques nationales et de l'UE et ce, devant leurs propres producteurs, est donc une aubaine.

Je m'arrêterai sur trois points: la solidité, la comparabilité et la coordination.

1.3.1 Solidité: les "hard data" ne sont pas assez robustes. Fortifiez-les!

Les habitués de l'univers statistique des États-Unis associent la notion de «*hard data*» à des indicateurs quantitatifs fondés sur de grandes enquêtes par sondage réalisées par les statisticiens officiels. Par opposition, les «*soft data*» font référence à des enquêtes par sondage, qualitatives, plus restreintes, comme l'enquête mensuelle sur la confiance des consommateurs, organisée par le Conference Board ou l'enquête mensuelle sur le secteur manufacturier préparée par l'*Institute of Supply Management* (ISM, groupement national des directeurs d'achat – anciennement NAPM). La même distinction devrait s'appliquer aux statistiques de l'UE, non? Je vous avouerai que le discours que je tiens aux clients soucieux de comprendre les mécanismes de l'analyse conjoncturelle est légèrement différent. C'est en fait l'inverse en Europe: les «*hard data*» proviennent des enquêtes de conjoncture, tandis que les «statistiques réelles» arrivent si tardivement et font l'objet de révisions tellement conséquentes qu'elles constituent une base très instable pour des analyses conjoncturelles, quand il ne faut pas s'en méfier. Je ne parviens pas à oublier deux épisodes très pénibles.

Exemple n° 1 Les réductions d'impôts ont finalement eu le résultat escompté

Le premier exemple qui me vient à l'esprit concerne l'impact d'une importante réduction de l'impôt sur le revenu dans l'une des plus grandes économies de l'UE. C'était il y a quelques années. Les sceptiques avaient mis en garde: dans un contexte macroéconomique et fiscal incertain, les réductions d'impôt n'auraient pas d'effet, au motif que les contribuables épargneraient l'argent au lieu de le dépenser. Les données définitives sont ensuite arrivées. Dans le pays dont je parle, les ventes au détail sont si volatiles et donnent si peu d'informations sur les dépenses réelles du consommateur telles qu'elles apparaissent dans les comptes nationaux que personne ne les consulte. Nous avons donc attendu les données T1 pour le PIB. La consommation, même si elle était soutenue, n'a pas répondu aux attentes. Aucune conclusion ne pouvait être tirée. Nous avons donc attendu les données T2. Elles ont été terribles. Les sceptiques avaient obtenu gain de cause. J'avais perdu la manche. Mais si l'affaire avait été réexaminée quelques années plus tard, il en serait allé autrement. Des révisions d'une grande ampleur ont ajouté près de 1,5 point de pourcentage à la croissance moyenne de la dépense de consommation pendant T1-T2. La moitié des réductions d'impôts avait alimenté les dépenses réelles; le monde ne s'inscrivait pas encore dans un modèle de type Ricardo-Barro-Gordon.

Exemple n° 2 Une occasion manquée: croissance à l'américaine en 1999

En septembre 1999, alors que l'économie mondiale se remettait de ses angoisses après la crise asiatique, je me trouvais devant un parterre d'investisseurs états-uniens sceptiques qui voulaient à tout prix des prévisions de croissance du PIB pour la zone euro. J'ai inspiré profondément et leur ai dit: 5 %, oui, vous avez bien entendu, 5 % en termes trimestriels annualisés (norme aux États-unis) pour le trimestre actuel et les suivants. Ce sont les chiffres que laissent présager nos analyses quantitatives des enquêtes conjoncturelles. Puisque l'économie mondiale était en voie de guérison, nos modèles ne semblaient pas incohérents. Mon intervention a été saluée par quelques sourires polis et il n'y a eu qu'une seule question: «Vous pensez réellement ce que vous venez de dire?». Plus de deux mois après, les PIB pour T3 ont été publiés, situant la zone euro aux environs des 3 %; les chiffres pour T4 étaient de la même eau. Vous savez quoi? Aujourd'hui, Eurostat donne 5,0 % pour T3 et 4,4 % pour T4.

La fiabilité est plus importante que la rapidité de livraison

Ce ne sont là que deux exemples parmi d'autres; j'aurais aussi pu parler des chiffres mensuels de la production industrielle. Il semblerait que nous vivions dans le pire des mondes statistiques, une sorte de situation non-Heisenbergienne dans laquelle ne sont corrects ni le délai (les données

définitives viennent très tardivement), ni la fiabilité (la solidité des données dans le cas présent). Je sais que j'exagère et que l'équilibre est possible entre rapidité de livraison et fiabilité des données. Dans ce contexte, toutefois, j'opterais sans hésiter pour la fiabilité. Pourquoi? En premier lieu, une piètre fiabilité des statistiques clés, comme les comptes nationaux, porte préjudice à leur crédibilité. C'est ce qui explique, par exemple, que les marchés financiers accordent davantage d'attention à l'indice IFO qu'aux estimations rapides du PIB de l'UEM. Deuxièmement, pour les décideurs qui analysent les statistiques publiées très fréquemment (principalement politiques), le prix à payer pour une mauvaise décision prise trop tardivement est plus important que celui induit par une action opportune, moyennant certains risques, calculés sur la base d'estimations maison. C'est vrai aussi bien pour la Banque centrale que pour les gouvernements et leurs politiques fiscales. À cet égard, l'exemple de 1999 est assez intéressant: les gouvernements n'ont tout simplement pas réalisé qu'ils profitaient d'une conjoncture exceptionnelle. Je n'irai pas jusqu'à dire que s'ils l'avaient fait, ils auraient mis plus de côté pour les années de vaches maigres, mais je suis convaincu que ça n'a pas contribué à améliorer la situation.

Vœu n° 1: Renforcez la solidité des données nationales

La conclusion logique à tirer de ce qui précède, c'est qu'il vaut mieux investir dans la fiabilité et la solidité plutôt qu'essayer de gagner quelques jours sur la date de publication. Sur la base de l'expérience limitée en statistiques que j'ai eu la chance d'acquérir lors de mon passage en tant qu'économiste à l'INSEE, je me demande s'il ne faut pas investir davantage dans des recensements et de grandes enquêtes annuelles par sondage, dans des méthodologies et dans les ressources, au niveau national, puisque c'est là que se trouve l'information, dans le monde réel. En d'autres termes, j'échangerais volontiers les «estimations rapides du PIB», largement inutiles, contre des comptes nationaux plus fiables, fondés sur des statistiques de base plus solides.

1.3.2 Améliorer la comparabilité des données nationales

Même si d'incontestables progrès ont été réalisés en matière d'harmonisation des données nationales, il y a encore du chemin à parcourir avant de pouvoir proposer aux marchés financiers et au grand public, de manière générale, des données comparables au niveau de l'Union européenne. Le meilleur exemple en est l'IPCH, qui met en oeuvre les mêmes notions et propose la même ventilation dans toute l'Union. Je m'attarderai tout de même quelques instants sur cet exemple, pour exprimer quelques réserves.

IPCH: niveau parfait d'harmonisation, au détriment de la valeur économique

Ma première réserve concerne le traitement du coût des logements occupés par leur propriétaire. Sauf erreur de ma part, ils ne sont pas intégrés à l'IPCH, en raison de positions nationales trop divergentes sur ce point. Il est probable que ceci altère les comparaisons entre pays. Ma seconde réserve est que la ventilation standard de l'IPCH et des IPCH nationaux est très frustrante pour les analyses économiques, dans la mesure où elle s'inscrit dans la logique de l'utilisateur final et non des produits. Dans de telles conditions, essayer d'estimer le ratio de transmission des variations du taux de change est extrêmement aléatoire.

Une cadence élevée c'est bien, mais les statistiques structurelles ne suivent pas

Vu de notre côté du marché, le niveau d'harmonisation des indicateurs publiés à une cadence élevée, comme les comptes nationaux trimestriels, à tout le moins leurs principaux agrégats, semble correct. Néanmoins, et contrairement à la croyance populaire, les marchés financiers sont au moins autant intéressés par les paramètres structurels que par les indicateurs à court terme. Je citerai deux exemples: les taux d'épargne des ménages et les actifs et passifs.

Exemple n° 1 Taux d'épargne personnelle

Les investisseurs en actions à long terme, comme les fonds de pension, ont un espoir secret. Puisque le taux d'épargne des ménages est très élevé dans la plupart des pays de l'Europe continentale (même si ce n'est pas le cas pour la totalité), par rapport aux États-Unis, au Royaume-Uni et même au Japon, ils supposent qu'à un moment donné, cette épargne sera convertie en consommation réelle. Jusqu'à présent, les faits ne leur ont pas donné raison. Et pourtant, ils continuent d'y croire. La question qui se pose alors est de savoir dans quel pays le niveau de l'épargne est le plus élevé. À la vérité, nous sommes bien incapables de donner des réponses solides à cette question: nous savons, en effet, que les taux d'épargne nationaux ne sont pas comparables. Je trouve assez remarquable que la publication de la Commission européenne "Économie européenne", qui comprend une annexe statistique de 235 pages exclusivement constituée de données macroéconomiques ne contient aucun tableau relatif aux taux d'épargne, alors que l'OCDE en publie, même si personne n'ignore qu'il y a des divergences (et pas seulement entre le taux d'épargne net et le taux d'épargne brut). Je me pose alors une question qui peut paraître purement théorique: cette difficulté n'induit-elle pas une mauvaise répartition des ressources?

Exemple n° 2 Actifs et passifs

Dans le cas de comptes financiers, la situation est encore pire, que ce soit pour les flux ou les stocks. On nous demande souvent de fournir des comparaisons internationales sur la répartition du

patrimoine financier des ménages et la structure de la dette. Répondre à une question toute simple en apparence, à savoir la part des liquidités, des placements privés et des actifs à revenu fixe, n'est pas une entreprise aisée. Cela n'est guère plus facile dans l'autre colonne du bilan. Toute comparaison de la dette des entreprises et de celle des ménages entre les différents pays d'Europe est déjà très hasardeuse, alors, ne parlons pas des comparaisons transatlantiques. Qui prendrait pour argent comptant que le niveau d'endettement des consommateurs allemands est plus élevé que celui de leurs homologues d'outre-Atlantique?

Vœu n° 2: Définissez des concepts totalement harmonisés pour une liste restreinte de statistiques structurelles, pour les flux et pour les stocks.

1.3.3 Coordination des concepts et des calendriers

Les marchés sont-ils davantage intéressés par des données nationales ou par des données concernant la zone euro? Selon moi, les opérateurs économiques privilégieraient les données concernant la zone euro si celles-ci étaient disponibles au même moment que les données nationales ou légèrement avant. Par ailleurs, je ne suis pas persuadé que les gestionnaires de fonds, principalement des fonds spécialisés uniquement dans les actions à long terme, auraient la même réaction. C'est pourquoi j'ai insisté sur la nécessité de disposer de données plus solides et permettant les comparaisons, dont certaines seraient publiées fréquemment et d'autres moins. Il reste que pour certaines données publiées à intervalles très réduits, la situation actuelle est absolument insatisfaisante et pourrait être améliorée si les données relatives à l'UEM (et, dans une moindre mesure, à l'UE) étaient publiées en parfaite synchronisation avec les données nationales, voire légèrement avant celles-ci. Lesquelles? La réponse est évidente si l'on considère l'importance du cadre de politique économique de l'UEM pour les marchés financiers. Au risque de simplifier à l'extrême le tableau que j'en dresse, j'ai le sentiment que les marchés obligataires européens se concentrent à 80 % sur la future politique monétaire (Réserve fédérale ou BCE, sur un pied d'égalité), alors que les marchés boursiers se concentrent à 80 % sur la croissance du PIB et les bénéfices. Pour ce qui concerne la politique monétaire, les marchés boursiers estiment jusqu'à présent, à tort ou à raison, que les décisions de la Réserve fédérale sont plus importantes que celles de la BCE. Installons-nous dès lors un instant autour d'une table de négociation où l'on traite des intérêts fixes. Imaginons une seconde que la BCE applique une sorte de règle de Taylor. Les éléments les plus importants pour alimenter sa fonction de réaction seraient les prix et la croissance réelle du PIB. De plus, les principaux indicateurs pour ces deux séries de données revêtiraient un intérêt tout particulier. Puisque je crois que le plus important pour les comptes nationaux trimestriels est d'améliorer leur robustesse, je m'attacherai davantage aux prix et aux principaux indicateurs.

Exemple n° 1 Prix à la consommation

Même dans mes pires cauchemars, je n'ose imaginer une situation dans laquelle apparaîtraient sur mon écran les chiffres de la production du Brabant, suivis de ceux relatifs à l'Andalousie puis, quelques jours plus tard, d'une estimation pour la zone euro, rapidement corrigée car les chiffres de certaines régions n'étaient pas encore connus. Même après la publication des estimations finales, vous devez toujours expliquer aux opérateurs que les données ne sont malheureusement pas comparables, puisqu'elles n'ont pas été collectées pendant la même période. C'est pourtant la situation à laquelle nous sommes confrontés avec les IPC. À mon sens, cette situation n'est pas seulement extrêmement contre-productive et inefficace, mais elle renvoie également au reste du monde une image très dommageable. Ce n'est même pas l'image d'une Europe désunie, c'est l'image d'une Europe fragmentée et autistique.

Exemple n° 2 Enquêtes mensuelles de confiance économique

Je n'ignore pas que la plupart des enquêtes de conjoncture sont réalisées par d'autres institutions que les Instituts nationaux de statistiques, comme l'IFO, dont le siège se trouve à Munich. Néanmoins, leur importance est telle (voir mon premier point) que je ne peux pas les éluder. Par rapport aux indices des directeurs d'achat (PMI), les enquêtes de conjoncture nationales reposent sur des échantillons relativement importants et mettent en œuvre les méthodes statistiques les plus récentes. Malheureusement, les calendriers ne sont pas coordonnés et les marchés continuent d'utiliser l'enquête de l'IFO comme variable d'approximation pour la zone euro, jusqu'à la publication des indices PMI. Malgré leurs lacunes, les indices PMI gagnent donc de plus en plus de parts de marché dans le processus de formation du jugement des investisseurs. N'est-ce pas là un exemple classique de la mauvaise monnaie qui chasse la bonne?

Vœu n° 3: Dites-nous quand les IPCH et les IPCH nationaux seront publiés de manière rationnelle et coordonnée. Envisagez la publication des premières estimations pour l'IPCH de la zone euro dans une ventilation simplifiée la veille de la publication des données nationales.

Il y a bien d'autres questions que j'aimerais soulever. Un élément indispensable manque cruellement et fait de l'analyse conjoncturelle dans la zone euro un art plutôt qu'une science: nous n'avons aucune idée des prix à l'exportation et à l'importation pour la zone dans son ensemble. Nous ne connaissons donc rien des échanges extérieurs de la zone euro en termes réels. Mais, tout cela m'entraînerait trop loin et je laisserai cette question pour un prochain séminaire.

Thème 1 - Macroéconomie – quelques commentaires

Steven KEUNING¹

Directeur général de la statistique, Banque centrale européenne

La Banque centrale européenne (BCE) est chargée de la gestion de la politique monétaire dans la zone euro; des statistiques de qualité élevée sur la zone euro sont donc essentielles pour mener à bien cette mission. Ce domaine a récemment connu des améliorations considérables. Le Conseil Ecofin a néanmoins indiqué, dans ses conclusions de juin 2004 concernant le rapport du CEF sur l'état d'avancement des travaux sur les exigences de l'UEM en matière d'information, que pour les statistiques conjoncturelles des entreprises "le processus n'a pas apporté les résultats escomptés et d'autres efforts s'imposent". Dans ce contexte, il est tout à fait d'actualité que la conférence des DGINS de cette année examine la priorité et la qualité des indicateurs économiques conjoncturels, qui figurent parmi les statistiques clés utilisées par la BCE. Les interventions de MM. Öberg, Brouhns et Chaney proposent un large éventail de points de vue très intéressants sur les pistes à suivre pour continuer à améliorer les indicateurs conjoncturels européens.

Le présent document passe successivement en revue chacune de ces trois interventions et se termine par des observations générales sur le sujet.

Svante Öberg: "Indicateurs conjoncturels européens – progrès et défis"

L'auteur, qui est l'un des moteurs du développement récent des statistiques et indicateurs économiques conjoncturels européens, présente une excellente vue générale et un aperçu ambitieux sur les défis qui nous attendent. Depuis la mise en place de l'UEM, des indicateurs conjoncturels exhaustifs, fiables et actuels pour l'ensemble de la zone euro constituent une condition préalable pour la réussite de la politique monétaire unique et une meilleure coordination des autres politiques économiques entre les États membres.

Des progrès considérables ont été accomplis et le suivi du processus a été renforcé par la création du groupe FROCH, le groupe des amis de la présidence (du directeur général d'Eurostat), dont l'auteur est vice-président. Ce groupe se concentre sur les indicateurs les plus importants pour lesquels des progrès s'imposaient (et s'imposent) d'urgence, les principaux indicateurs économiques européens (PIEE). Le groupe confère en outre un contenu opérationnel au principe "l'Europe d'abord", de plus en plus préconisé par les utilisateurs (par exemple les trois intervenants de la 90^e Conférence des DGINS, Paris

«Indicateurs à court terme: évaluation des priorités, qualité, révisions et ponctualité»

présente session, le FMI et la BCE) comme principe de base pour les statistiques économiques conjoncturelles établies par le système statistique européen (SSE).

Deux exemples illustrent les progrès réalisés en matière d'actualité des PIEE: la nouvelle estimation rapide du PIB trimestriel et l'avancement d'environ 30 jours calendrier de la publication de l'indice mensuel de chiffre d'affaires du commerce de détail, grâce à l'utilisation d'une méthode d'échantillonnage européenne. Le suivi plus strict du règlement existant sur les statistiques conjoncturelles des entreprises et des amendements proposés devrait permettre d'obtenir d'autres améliorations dans le domaine des statistiques conjoncturelles. Globalement, les statistiques conjoncturelles européennes sont toutefois encore loin de respecter les délais cibles. Outre la balance des paiements mensuelle de la zone euro, des statistiques monétaires et financières et des enquêtes conjoncturelles, seuls quelques PIEE font exception à cette règle générale (l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), le PIB trimestriel rapide et l'indice des prix à la production industrielle)². De plus, 5 des 19 PIEE, dont les indispensables comptes sectoriels trimestriels, ne sont même pas disponibles du tout. Enfin, après cinq ans de fonctionnement de l'UEM, égaler l'actualité des données américaines reste toujours un grand défi pour le SSE³. Les propositions de M. Öberg pour remédier à cette situation sont toutes très judicieuses.

Le document laissant peu à désirer, la discussion qui s'ensuivra pourra se concentrer sur la mise en œuvre concrète du principe "l'Europe d'abord", en termes du rôle parfois un peu différent joué par les (plus) grands et (très) petits pays, et des gains d'efficacité possibles qui résulteraient d'un degré plus élevé de spécialisation, et sur le compromis constant entre actualité et fiabilité. Une éventuelle nouvelle étude d'étalonnage en coopération avec les États-Unis, telle que demandée par le Conseil Ecofin, pourrait aussi prendre ces éléments en considération.

Grégoire Brouhns: "Statistiques macroéconomiques conjoncturelles: les besoins prioritaires actuels des responsables politiques"

En tant que membre du CEF et président des suppléants du CEF, M. Brouhns est la personne mieux placée pour commenter la situation en matière de statistiques économiques conjoncturelles du point de vue des destinataires des politiques. L'auteur reconnaît aussi explicitement l'importance de la bonne qualité des statistiques financières des administrations publiques. La création de l'UEM a renforcé les exigences en matière de statistiques conjoncturelles fiables et actuelles, non seulement pour la gestion de la politique monétaire, mais aussi pour la mise en œuvre du cadre de surveillance budgétaire et la surveillance coordonnée des politiques économiques dans la zone euro. M. Brouhns estime que le principal message qui ressort à la fois des conclusions du récent Conseil Ecofin et de

la déclaration finale de la mission du FMI du printemps 2004 sur les politiques de la zone euro est le suivant: les statistiques économiques conjoncturelles présentent encore des lacunes considérables.

L'auteur souligne les principaux points qui préoccupent actuellement les responsables politiques en matière de statistiques économiques conjoncturelles: fiabilité (notamment indépendance et responsabilité des INS plus généralement), pertinence, disponibilité et cohérence. Il rappelle le "plan de route" établi par le Conseil Ecofin en juin 2004 pour parvenir à réaliser de nouveaux progrès dans ces domaines. Cet aperçu laisse, lui aussi, peu à désirer du point de vue de l'intervenant. La discussion pourra se concentrer sur les mesures pratiques envisageables pour répondre à ses quatre préoccupations, concernant l'indépendance et la responsabilité des INS (ainsi, une étude du cadre juridique des BCN serait-elle utile dans ce contexte?), la méthode de calcul des indicateurs les plus urgents, la possibilité de libérer des ressources pour les statistiques européennes prioritaires et l'alignement plus poussé des calendriers de diffusion et de révision.

Eric Chaney: "L'analyse conjoncturelle a besoin de statistiques nationales solides"

M. Chaney propose une intervention intéressante, qui donne à réfléchir sur la solidité, la comparabilité et la coordination des statistiques nationales et européennes, vues par un professionnel de l'analyse conjoncturelle. L'auteur explique, par exemple, que contrairement aux États-Unis, les marchés jugent les données "officielles" européennes "légères", du fait de leur diffusion tardive et de révisions substantielles, et les résultats des enquêtes qualitatives "sévères". En s'appuyant sur deux exemples de révision du PIB, il arrive à la conclusion qu'actuellement, il y a davantage lieu de renforcer la solidité que de poursuivre les avancements des calendriers de diffusion.

Cela m'amène à trois observations. Premièrement, il reste à prouver si les révisions des premières estimations européennes (du PIB) sont en général de plus grande ampleur que celles opérées aux États-Unis. Même en incluant les révisions plus importantes des diffusions du PIB de la zone euro dans les premiers temps après le passage au SEC95, nous ne pouvons confirmer cette affirmation. Pour les périodes récentes, les révisions ont été vraiment minimales; la révision de la première estimation du PIB par Eurostat entre 2001 et 2003 (taux de croissance en glissement trimestriel désaisonnalisé) a été infime: 0,01 point de pourcentage. Deuxièmement, comme indiqué précédemment, poursuivre l'amélioration de l'actualité demeure la principale priorité pour un grand nombre de PIEE. Troisièmement, l'estimation rapide du PIB bénéficierait sûrement d'une disponibilité simultanée de sa ventilation par principales composantes, puisque cela permettrait aussi de vérifier l'agrégat lui-même.

M. Chaney fait également référence à l'absence (encore constatée) de données comparables et harmonisées dans l'Union européenne. Il souligne avec raison que même l'IPCH, pourtant considéré comme un indicateur hautement harmonisé, exclut quand même le coût des logements occupés par leur propriétaire et présente une grande divergence entre les périodes de collecte des données.

Le manque d'harmonisation touche aussi les indicateurs structurels qui, d'après l'auteur, intéressent les marchés financiers au moins autant que les indicateurs conjoncturels. Il mentionne les taux d'épargne des ménages, qui ont aussi fait l'objet d'une récente étude conjointe de la BCE⁴ et de l'OCDE, et les comptes financiers, en particulier le patrimoine financier et l'endettement des ménages. Alors que la BCE attache une grande importance et consacre beaucoup d'efforts à l'élaboration des comptes financiers de la zone euro, d'innombrables difficultés entravent encore des comparaisons internationales élargies du patrimoine financier et de l'endettement, des actions et autres titres non cotés.

Enfin, il signale à juste titre le besoin urgent d'indices des prix à l'importation et à l'exportation pour la zone euro et d'une coordination européenne des politiques de diffusion et de révision. En fait, il réitère le principe "l'Europe d'abord": les indicateurs conjoncturels européens (en particulier l'IPCH et le PIB) devraient être publiés légèrement avant tout autre chiffre national (et infranational) constitutif, ou au moins en même temps. Selon lui, une telle synchronisation des diffusions permettra finalement de modifier la situation: les opérateurs économiques européens et les acteurs des marchés financiers prêteront majoritairement attention aux données européennes, au détriment des données des États-Unis.

L'examen ci-dessus peut déjà fournir matière à plus ample discussion sur ce document contenant de précieux éléments. Permettez-moi de conclure avec une évaluation plus générale de la situation actuelle en matière d'indicateurs conjoncturels européens.

Aperçu général sur les indicateurs macroéconomiques conjoncturels

Le président de la BCE, Jean-Claude Trichet, a récemment rappelé l'importance vitale de statistiques pour étayer la stratégie de la BCE en matière de politique monétaire: "Nous ne devrions sous-estimer l'importance des statistiques monétaires, financières et économiques officielles pour la politique monétaire de la BCE. Comme les statistiques servent de base à l'analyse économique et aux politiques, la disponibilité de séries chronologiques fiables et actuelles est une condition préalable pour évaluer efficacement et correctement la situation monétaire et économique et les perspectives d'avenir."⁵

D'une manière générale, il semble y avoir un large consensus concernant les priorités restantes, comme le montrent les documents de la présente session⁶. La principale priorité reste de mettre complètement en œuvre les actes juridiques approuvés dans le cadre du plan d'action de l'UEM et de combler les lacunes pour l'ensemble de la zone euro, en particulier pour les PIEE manquants (voir les CN dans le tableau de M. Öberg). La législation à venir en matière de comptes trimestriels pour les secteurs institutionnels revêtira une importance cruciale pour la BCE; il en va de même pour les indicateurs conjoncturels améliorés. Ces deux progrès devraient être accomplis incessamment et sans dérogations qui empêcheraient de disposer en temps utile d'agrégats pour la zone euro. Il conviendrait également d'étudier de manière plus approfondie de nouvelles façons d'élaborer des indicateurs pour la zone euro. Une méthode d'échantillonnage européen et des exigences de déclarations différenciées par pays (tenant compte des coûts relatifs [élevés] et des avantages relatifs [faibles] d'indicateurs très actualisés pour les [plus] petits pays) méritent d'être appliquées plus largement. En outre, en utilisant un formulaire de déclaration commun, la charge de réponse peut être réduite et la qualité des statistiques obtenues des multinationales peut être sensiblement améliorée. Une récente enquête du groupe de pilotage conjoint BCE/Eurostat sur les multinationales a confirmé que la disponibilité de progiciels harmonisés, correspondant aux nouvelles normes comptables internationales, pourrait jouer un rôle fondamental à cet égard⁷.

Des erreurs de politique dues à des statistiques incomplètes ou non fiables peuvent se révéler coûteuses en termes d'inflation et de croissance. À cet égard, il convient aussi de faire référence aux récents travaux d'une initiative conjointe Eurostat/BCE concernant l'évaluation de la qualité dans les comptes nationaux trimestriels. Ils recommandent la publication régulière d'indicateurs de qualité quantitatifs, notamment des indicateurs de révision, dans des communiqués de presse sur les comptes nationaux. Alors que les révisions améliorent traditionnellement la fiabilité des données, elles constituent en même temps une préoccupation pour les utilisateurs. Il est nettement souhaitable de disposer d'une politique de révision coordonnée, tenant compte des besoins en matière de politique européenne et supprimant la forte volatilité de (certains) agrégats de la zone euro du fait de diffusions successives de résultats nationaux.

Enfin, il faut encore accorder une priorité plus grande au calcul de statistiques européennes. À cet égard, on peut aussi se référer au cadre institutionnel du système européen de banques centrales (SEBC) qui est davantage tourné vers des statistiques pour l'ensemble de la zone euro. Il présente peut-être une différence pertinente avec le système statistique européen (Eurostat et les INS): le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne décide non seulement des réglementations, contraignantes pour les agents déclarants dans la zone euro, mais aussi des lignes

directrices, contraignantes (uniquement) pour les banques centrales nationales (de la zone euro). L'équivalent possible du SSE (par exemple un règlement de la Commission) pour un tel instrument n'est pas appliqué (largement) par le système statistique européen (SSE). Au niveau européen, les "accords tacites" et les "recommandations" du SSE, bien qu'utiles, n'ont pas un poids équivalent lorsqu'on les compare aux lignes directrices du SEBC. Au niveau national (par exemple au Royaume-Uni), les accords explicites de niveau de service ont parfois joué un rôle très judicieux et pourraient aussi être intégrés au SSE.

¹ Nous remercions ici M. Heinz Dieden pour sa contribution et MM. Werner Bier, Henning Ahnert et Neale Kennedy pour leurs commentaires sur une version antérieure de la présente note.

² De manière tout à fait compréhensible, M. Öberg limite son intervention aux indicateurs conjoncturels élaborés par Eurostat sur la base des contributions des INS. Les indicateurs conjoncturels monétaires et financiers de la zone euro (par exemple les comptes financiers trimestriels, les agrégats monétaires, la balance des paiements mensuelle, les taux d'intérêts du commerce de détail, les émissions de titres) sont calculés par la Banque centrale européenne, sur la base des contributions des banques centrales nationales (BCN). La répartition des responsabilités au niveau européen entre les deux systèmes statistiques est fixée par un protocole d'accord mis à jour en mars 2003.

³ Le tableau qui figure à la fin du document de M. Öberg montre bien que, par rapport aux États-Unis, un grand nombre d'indicateurs pour la zone euro sont disponibles avec un retard d'un mois ou plus: ventilation des comptes nationaux trimestriels, indice de la production industrielle, production dans la construction, taux de chômage, indice de l'emploi et indice du coût de la main-d'œuvre.

⁴ "Comparaison des taux d'épargne des ménages - Zone euro/États-Unis/Japon"; disponible sur le site web de la BCE à l'adresse suivante: <http://www.ecb.int/pub/pdf/other/comparisonhouseholdsavingseuusjpn.pdf>.

⁵ Jean-Claude Trichet: Les statistiques de la zone euro et leur utilisation pour la politique de la BCE, discours lors de la deuxième conférence de la BCE sur les statistiques, le 22 avril 2004.

⁶ Les exigences spécifiques de la BCE dans le domaine des statistiques conjoncturelles des entreprises ont été récemment confirmées dans l'avis de la BCE relatif au projet de règlement communautaire sur les statistiques conjoncturelles; publication prochainement au Journal officiel. Des avis similaires existent pour d'autres actes juridiques récents comme celui sur les comptes sectoriels trimestriels et celui sur les comptes financiers trimestriels pour le secteur des administrations publiques.

⁷ "Règles de déclaration harmonisées pour les multinationales", document de travail présenté au Comité de la balance des paiements du FMI en octobre 2002 (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2002/02-21.pdf>).

Thème 1 - Macroéconomie - Discussion

1. Les statistiques macroéconomiques à long terme ont été déjà considérablement améliorées, et notamment les principaux indicateurs économiques européens ou PIEE (par exemple, les estimations trimestrielles rapides du PIB sont désormais publiées dans un bref délai et l'indice des chiffres d'affaires de commerce de détail est disponible beaucoup plus tôt). Cependant, comme il a été demandé lors de la réunion du Conseil Ecofin du 2 juin 2004, il reste des progrès à faire: certains PIEE ne sont pas encore disponibles, d'autres ne sont pas publiées dans les délais prévus et la plupart sont en retard par rapport à date la publication données des États-Unis. De plus, les données de l'UE/zone euro sont révisées trop fréquemment (en raison des différences et de l'absence de coordination des calendriers de publication et des pratiques de révision entre les États membres), ce qui n'aide pas à faire des données européennes une référence clé pour les marchés financiers et ne facilite pas la prise de décision en matière monétaire et économique.
2. Plusieurs actions devraient être entreprises et/ou poursuivies afin de continuer à progresser, parmi lesquelles l'extension de l'approche de l'échantillon européen et le recours accru à l'estimation. L'institution d'une politique de publication et de révision commune est également prioritaire. De plus, le respect des délais devrait être associé à d'autres aspects liés à la qualité, notamment la mesure plus directe de l'exactitude et une communication appropriée avec les usagers dans ce domaine. Ces efforts seraient largement facilités si les États membres envoyaient régulièrement des rapports de suivi.
3. Les États membres et le système statistique européen (SSE) en général devraient désormais concentrer leurs efforts sur la mise en œuvre complète des objectifs énoncés dans divers programmes clés (notamment le plan d'action, le plan d'action pour les pays candidats de mai 2003, le projet d'amélioration des PIEE et le Code de meilleures pratiques). Les domaines dans lesquels des progrès sont urgents incluent, notamment, les services, le marché du travail et la comptabilité nationale trimestrielle par secteur institutionnel.
4. Afin d'améliorer l'efficacité du SSE et d'accélérer les progrès, les ressources devraient être concentrées sur les principaux domaines statistiques, en identifiant des priorités négatives. De

plus, une répartition plus efficace des travaux au sein du SSE devrait être organisée en établissant des centres d'excellence dans divers domaines statistiques.

5. L'amélioration de la fiabilité des statistiques est une autre exigence importante, notamment pour les comptes nationaux concernés par la procédure de déficit excessif et le pacte de stabilité et de croissance. Cela oblige à renforcer l'indépendance et la fiabilité des instituts nationaux de la statistique, en instaurant des dispositions institutionnelles nouvelles mieux adaptées.

Thème 2 - Marché des biens et services

2.1 Demande, qualité, charge: optimisation pour équilibrer les intérêts

Walter RADERMACHER, Joachim WEISBROD, Dominik ASEF
Office statistique fédéral, Allemagne

Les indicateurs conjoncturels du marché des biens et services servent à l'évaluation la plus fiable, la plus actuelle et la plus globale possible de la situation économique du moment. En raison de l'hétérogénéité des préférences des utilisateurs, les offices statistiques avec des ressources qui diminuent et des sujets d'enquêtes dont la capacité reste limitée, sont confrontés au problème de l'optimisation de la demande d'indicateurs par rapport à une fonction objective qui représente et pondère les intérêts des différents types d'utilisateurs. Les offices statistiques peuvent fournir des contributions essentielles pour que le compromis entre la qualité et la charge soit aussi fin que possible: avec des processus d'adéquation bien organisés, ils assurent une transposition efficace des souhaits d'information dans des concepts de mesures statistiques correspondants. Avec une collecte des données économiques et imposant une faible charge en utilisant toutes les sources et méthodes statistiques disponibles, ils assurent la qualité de la production. Ils veillent à la qualité de l'interprétation en déduisant et élaborant à partir de la matière première statistique des informations structurées conviviales qui permettent d'écarter largement toute erreur d'interprétation.

2.1.1 Introduction

Les indicateurs conjoncturels du marché des biens et services font partie des résultats des statistiques officielles qui trouvent la plus grande résonance dans le public. En tant qu'indicateurs de l'offre et de la demande des marchés de résultats, ils doivent décrire la situation actuelle d'une économie dans le contexte international de la façon la plus actuelle, la plus fiable et la plus exhaustive possible dans des catégories pertinentes pour prendre des décisions. Comme ils servent de base et d'information de fond pour une multitude de décisions, ces indicateurs présentent des exigences de qualité particulières.

L'évolution dans le sens de la société moderne de l'information a d'une part très profondément renforcé le besoin d'indicateurs conjoncturels. D'autre part, l'expansion de la statistique se heurte à des limites, à la fois pour des raisons financières et à cause de la charge qu'elle implique pour les entreprises fournissant des renseignements [1]. Comme les informations statistiques sont en grande partie proposées comme des produits publics, qui ne sont pas soumis à la régulation du mécanisme des prix, une hausse de la demande n'est pas forcément liée à une augmentation de l'emploi des

ressources. Les offices statistiques sont donc contraints de faire appel à leur imagination et à tout leur savoir pour trouver une issue à cette situation paradoxale. En l'occurrence, la statistique officielle devrait réfléchir à ses avantages comparatifs et se concentrer sur ses points forts.

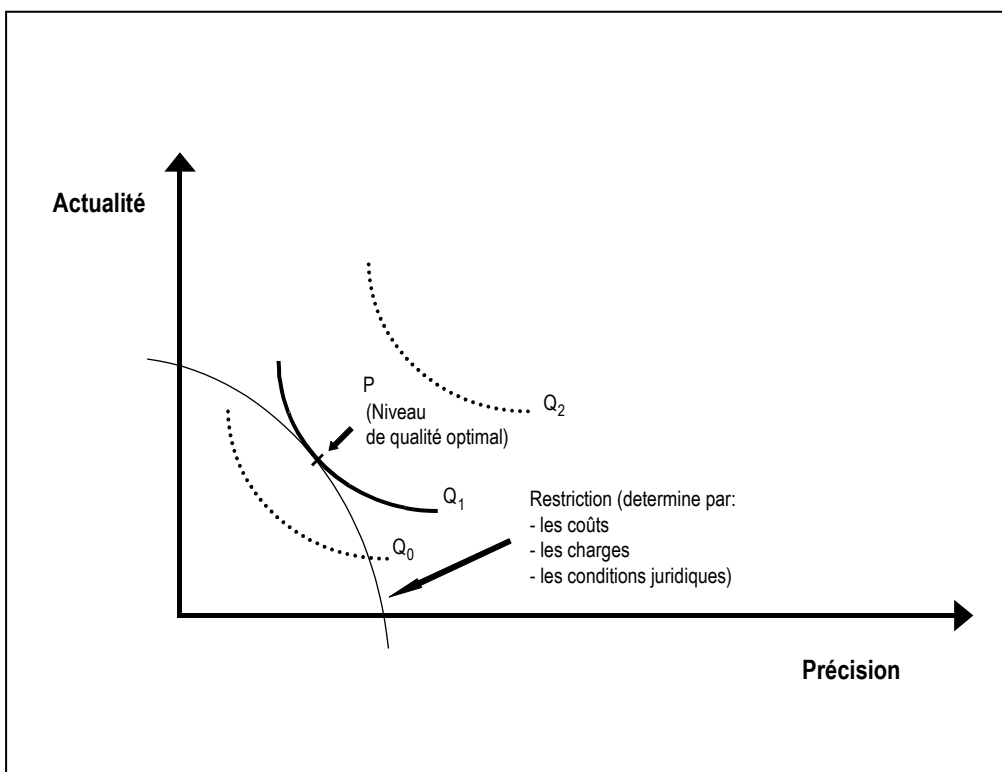
2.1.2 Le concept de qualité

"Quality is defined as 'fitness for use' in terms of user needs" (la qualité se définit comme "l'aptitude à l'utilisation" au regard des besoins des utilisateurs) [2]. Dans le sens d'un plus grand alignement sur les utilisateurs, garantir la qualité signifie en premier lieu se consacrer plus fortement qu'auparavant au problème de l'analyse de la demande. Il s'agit par ailleurs d'intégrer de façon adéquate dans le calcul les autres composantes de la qualité des produits et troisièmement d'optimiser la qualité du processus dans la couverture de la demande.

2.1.2.1 La qualité comme problème d'optimisation

La garantie de la qualité se présente comme problème de l'optimisation dans des conditions de contrainte. Il s'agit d'atteindre, soit un niveau de qualité maximal avec des ressources et une charge prédéterminées des entreprises, soit un niveau de qualité préétabli avec un emploi minimal des ressources et une charge minimale des interlocuteurs tenus de fournir des renseignements. La dernière option paraît constituer la voie actuellement voulue par les responsables politiques en Allemagne.

Figure 1



La figure 1 illustre cette démarche dans l'hypothèse simplificatrice suivant laquelle la qualité n'est composée que de deux éléments, en l'occurrence l'actualité et la précision. Chaque courbe de la figure résume – comme les courbes de niveau d'une carte géographique - toutes les combinaisons réalisables de l'actualité et de la précision considérées comme équivalentes par l'utilisateur. Les mouvements le long d'une courbe symbolisent ainsi le compromis connu entre l'actualité et la précision. La courbe orientée dans l'autre direction symbolise dans la figure les restrictions, dont l'état est défini par des ressources données, une charge donnée des entreprises, des conditions juridiques etc. Tous les points de cette courbe résument le portefeuille de produits (exprimé en combinaisons de leurs éléments de qualité) que les offices statistiques sont en état de réaliser dans les conditions données, si l'efficacité de la production est garantie. Dans le cadre de la démarche d'optimisation, on recherche alors la combinaison d'éléments de qualité (P) qui aboutit au niveau de qualité le plus élevé qui puisse être atteint. Dans la réalité, la qualité des données statistiques se compose de très nombreux éléments, de telle sorte qu'une illustration graphique n'est plus possible. Le point de départ de cette démarche d'optimisation est l'analyse de la demande qui correspond à la concrétisation de la fonction recherchée.

2.1.2.2 Pertinence de la statistique officielle

Les statistiques doivent servir à une multitude d'utilisateurs différents avec des préférences et des possibilités d'utilisation différentes. Étant donné qu'elles sont proposées comme des produits publics, il faut déployer des processus de décision où les différentes parties prenantes peuvent exprimer leurs préférences et avoir ainsi une influence sur l'offre de statistiques [3]. Pour réaliser l'équilibre entre des intérêts divergents, il faut inclure tous les groupes d'utilisateurs pertinents dans des mécanismes de décision efficaces et représentatifs pour la conception de l'offre de statistiques.

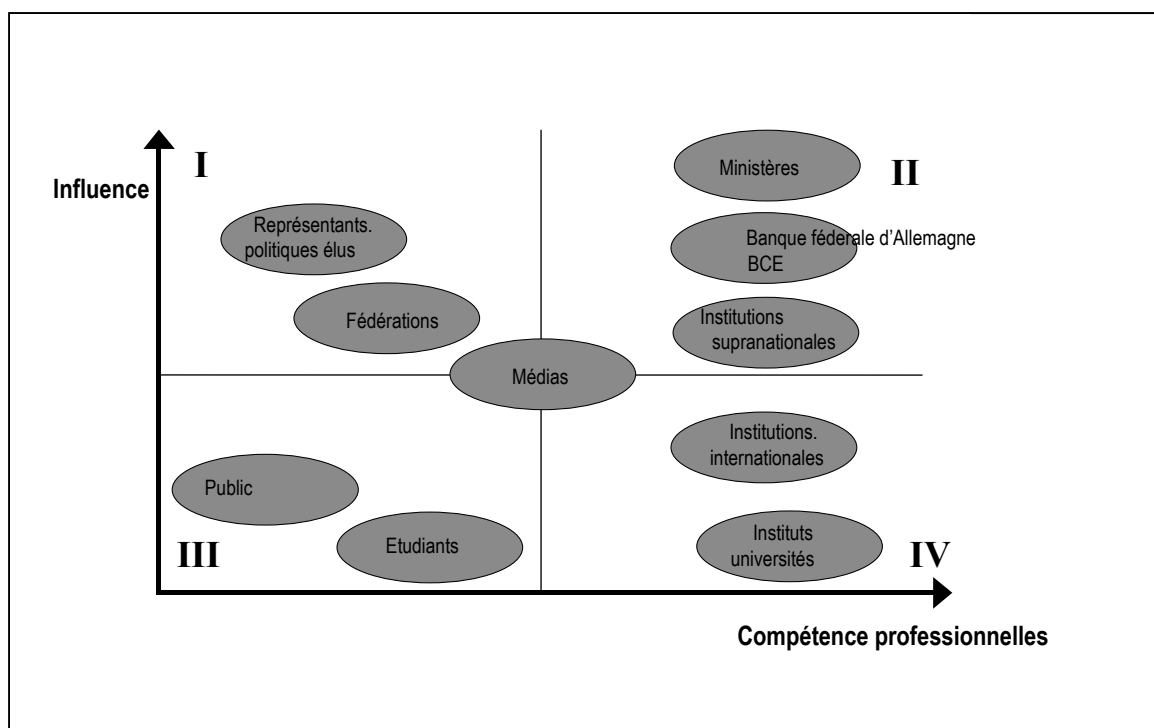
Les principaux groupes d'utilisateurs des indicateurs conjoncturels du marché des biens et services et les points forts de leur utilisation sont les suivants:

Tableau 1 : Portefeuille des utilisateurs

Sur le plan international	Sur le plan national
BCE (points forts: agrégats macroéconomiques, les plus précoces possible, le moins de révisions possible, comparaison avec d'autres espaces économiques et monétaires)	Banque fédérale d'Allemagne (paramètres de pilotage macroéconomiques, les plus actuels possible, le moins de révisions possible)
Commission européenne (information détaillée concernant les marchés européens en fonction de la demande réglementaire)	Ministères (situation économique du moment, la plus actuelle possible)
Conseil européen (définition peu claire, changeant)	Länder et collectivités territoriales (Demande régionale de données)
Parlement européen (définition peu claire, variable)	Fédérations d'entreprises (informations de branche correspondant le plus possible à la structure des fédérations en Allemagne)
Fédérations européennes (informations de branche)	Instituts de recherche conjoncturelle/universités (séries chronologiques les plus longues possible, problématiques changeantes)
Nations unies (uniquement grands agrégats en comparaison au niveau international)	Médias (très fortement changeant, caractéristiques significatives)
OCDE (uniquement grands agrégats dans une comparaison au niveau international)	
FMI (uniquement grands agrégats dans une comparaison au niveau international)	

Les utilisateurs n'ont pas tous les mêmes conditions d'utilisation pour des données statistiques et ils n'ont pas tous la même influence. Susan Linacre a catégorisé divers groupes d'utilisateurs dans un portefeuille [4]. Dans la figure suivante, qui se rapporte à cette démarche vis-à-vis des utilisateurs de statistiques conjoncturelles des entreprises, l'axe vertical montre à quel degré l'utilisateur peut influencer les priorités du programme de travail et les méthodes de l'office statistique. L'axe horizontal indique la compétence professionnelle en matière de statistique des groupes d'utilisateurs, leur capacité à interpréter des informations statistiques complexes.

Figure 2



Les différences des conditions des types d'utilisateurs groupés de cette façon impliquent un traitement spécialement adapté de l'office statistique à leur égard. Tandis que les utilisateurs figurant dans le quartier II savent clairement exprimer leurs préférences et les faire prévaloir, il faut dans le cas du quartier I une politique d'information offensive qui permet aux utilisateurs, y compris avec des connaissances statistiques limitées, de formuler des préférences judicieuses et de les représenter. Les utilisateurs des deux quartiers inférieurs possèdent peu d'influence directe sur la conception du programme de l'office statistique, et il faut donc veiller plus particulièrement dans leur cas à ne pas les laisser en dehors des processus de décision. Leurs objectifs seront introduits indirectement via le processus de la représentation politique. Plus les concepts statistiques reflètent les questions des utilisateurs, plus le travail est pertinent et du même coup plus la qualité des statistiques est grande.

2.1.2.3 Qualité des produits en détail

Pour que les indicateurs conjoncturels puissent atteindre leur but, il faut, à côté de la finesse de la ventilation et la précision, veiller encore à une série d'autres indicateurs de qualité. À quoi sert par exemple un indice de la production finement ventilé en fonction de la profession et de la région, qui arrive beaucoup trop tard? À quoi servent des chiffres dont la capacité est douteuse du fait que la

qualité peu sûre des réponses? Quelle information nouvelle concernant la situation de la conjoncture fournit un indicateur qui a été estimé à l'aide d'autres variables de telle manière que l'évolution de la conjoncture est reportée sur l'indicateur sur la seule base de l'estimation? Et quelle nécessité de révision est-il possible d'accepter pour des indicateurs très rapides? Il faut optimiser les éléments de qualité pertinents de l'ensemble en fonction de la finalité première d'utilisation des données. Dans le domaine des indicateurs conjoncturels, on arrive très vite à une situation dans laquelle un critère de qualité ne peut être amélioré qu'au détriment d'autres critères. Pour cette raison, les éléments énumérés ci-après sont classés par ordre de priorité.

2.1.2.3.1 Actualité et ponctualité

Les indicateurs conjoncturels étant à la base de décisions de politique économique conjoncturelle, l'actualité et la ponctualité revêtent pour les utilisateurs la plus haute priorité. Elles devraient jouer un rôle essentiel dans la définition du système de travail statistique et dans la combinaison méthodologique à utiliser. En cas de doute, l'actualité et la ponctualité passent avant la finesse de la ventilation.

2.1.2.3.2 Disponibilité et transparence

Des données actuelles ne sont cependant utiles à quelque chose que si elles sont effectivement à la disposition des utilisateurs à court terme. Des canaux de diffusion optimaux assurent à chaque utilisateur l'accès simultané aux informations et cela d'autant plus que les informations constituent des éléments importants sur les marchés financiers où la disponibilité simultanée de ces renseignements est d'une importance capitale. Les instruments de diffusion électronique y ont apporté des progrès essentiels. En outre, la transparence des méthodes de traitement (procédure de correction des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables, disponibilité de résultats provisoires etc.) et de la diffusion de l'information (politique de révision, calendrier de publication) joue un rôle central.

2.1.2.3.3 Précision

Au titre de la précision, il s'agit essentiellement de discuter de la validité des différents indicateurs, c'est-à-dire de la question de savoir s'ils mesurent effectivement ce qu'ils doivent mesurer. Pour ce qui concerne précisément les indicateurs rapides comme les entrées en carnets de commandes, ce point est parfois critique. Là encore, la précision n'est pas une fin en soi mais elle est axée sur l'utilisation de chaque indicateur. Tandis que la précision joue un grand rôle pour la politique monétaire des banques centrales, des informations sur la tendance du changement suffisent dans la plupart des autres domaines de politique. Le compromis connu entre l'actualité et la précision aura

tendance à se faire au profit de l'actualité dans le domaine des indicateurs conjoncturels – ce qui est différent de ce qui se fait par exemple dans le domaine des statistiques structurelles des entreprises [5]. Cependant, l'estimation de la précision nécessaire dans les différentes sources joue un rôle central dans la recherche de la combinaison méthodologique appropriée. En cas de doute, par exemple, il faut vérifier quelle influence l'utilisation de variables de remplacement pour la réduction des charges des personnes tenues de fournir des renseignements exerce sur la précision des résultats.

2.1.2.3.4 *Comparabilité*

Les normes et les définitions sont de fait prédéfinies sur le plan européen par le règlement européen concernant les statistiques conjoncturelles, et cependant le soin est laissé à chaque pays, dans le cadre du principe de subsidiarité, de les transposer dans un système de travail qui lui est propre et qui se rapproche au plus près des conditions engendrées au fil du temps dans son propre système statistique. Ceci soulève des problèmes par exemple dans l'évaluation de la qualité des résultats pour l'ensemble de l'Europe. À cet égard, la documentation sur les méta données et le rapport sur la qualité revêtent une grande signification.

À côté de la comparabilité dans l'espace entre les divers États et espaces économiques, la comparabilité dans le temps joue un rôle particulier pour les indicateurs conjoncturels car la plupart des méthodes dans ce domaine exigent de longues séries chronologiques pour parvenir à formuler des déclarations justifiées.

2.1.2.3.5 *Cohérence*

Des résultats statistiques concernant des situations identiques de la même masse, même s'ils proviennent de sources ou de publications différentes, devraient être cohérents et incontestables. Une cohérence parfaite des indicateurs conjoncturels avec d'autres statistiques ne peut être atteinte que difficilement pour des raisons de méthode; différents points forts des divers éléments de la qualité s'y opposent. Les différences devraient cependant être réduites à un minimum et documentées.

2.1.2.4 *Restrictions*

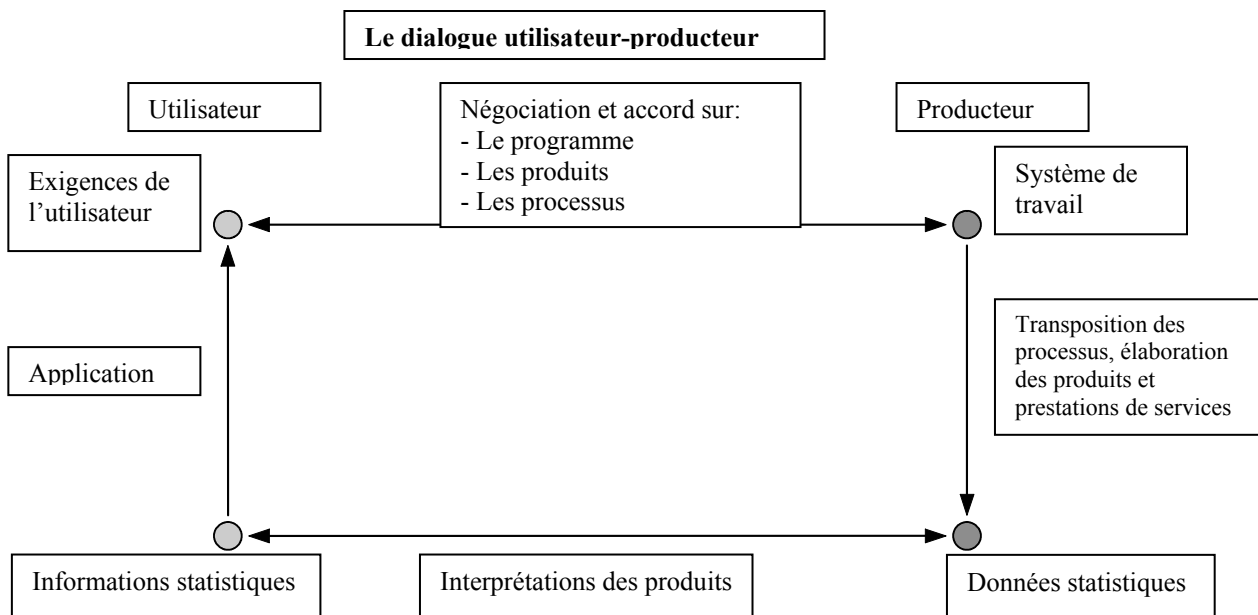
La qualité coûte de l'argent et des ressources tant aux offices statistiques qu'aux entreprises fournissant les renseignements. Les facteurs de charge sont la disponibilité des variables dans la comptabilité des entreprises, le nombre d'entreprises interrogées, la périodicité de la déclaration ainsi que la possibilité d'utiliser les technologies modernes de la communication et de l'information

(en lien étroit avec la comptabilité de l'entreprise). Les principaux facteurs de coûts pour les offices statistiques sont le nombre des unités à interroger, le maintien d'un taux de réponse acceptable ainsi que le maintien de la crédibilité des données. En l'occurrence, les coûts pour les offices statistiques sont en étroite corrélation avec la charge supportée par les entreprises car une forte contrainte conduit les personnes tenues de fournir des renseignements à mal accepter les statistiques. Cela se reflète par des taux élevés de non-réponse et d'importants frais liés aux opérations de traitement complémentaire.

2.1.2.5 Qualité des processus

Le portefeuille de produits de la statistique de la conjoncture doit être adapté en permanence à l'évolution de la demande de données dans le cadre d'un dialogue entre producteurs et utilisateurs. Ce dialogue se schématise de la façon suivante:

Figure 3



Étape 1: L'utilisateur et le producteur, c'est-à-dire l'office statistique, doivent traduire la demande de données dans un système de travail statistique et conclure à ce propos un accord sur le niveau des services. L'accord à trouver au sein des organes statistiques spécialisés recouvre un large consensus concernant les indicateurs conjoncturels permanents, y compris les éléments de la qualité. Dans les négociations, il convient de tenir beaucoup plus compte des aspects concernant les ressources et la charge que ce n'était le cas jusqu'à présent.

Étape 2: Le producteur applique le système de travail statistique dans la pratique pour obtenir des données statistiques. Il s'agit en l'occurrence de s'assurer qu'est utilisée la combinaison méthodologique la plus efficace et la plus économique au regard de la qualité nécessaire. La transposition concrète ne concerne pas directement l'utilisateur mais elle devrait lui être rendue transparente. La documentation concernant les normes de qualité, la démonstration du respect de ces normes ou des concours de qualité peuvent y contribuer. Si les données sont alors produites, l'utilisateur intervient à nouveau dans le dialogue.

Étape 3: La matière première (les données) est affinée dans le produit directement utilisable, à savoir les informations statistiques. Les données brutes exigent une certaine dépense spécifique à l'utilisateur en termes d'interprétation et de diffusion. L'interprétation de données statistiques est au moins à double titre une mission importante des offices statistiques: (1) Il faut élaborer des méta-données pour les données et (2) il faut indiquer des correspondances et des comparaisons des données avec des informations d'autres sources (au besoin).

Étape 4: Enfin, l'information statistique est employée par l'utilisateur.

La qualité des informations dépend, du point de vue de l'utilisateur, de la qualité des processus décrits:

- La qualité d'adéquation: à quel point l'organisation du travail convenue reflète-t-elle correctement les besoins de l'utilisateur? Des défauts d'adéquation apparaissent lorsque des utilisateurs importants ne sont pas associés de façon suffisante au processus de décision et de réunion d'un consensus.
- Qualité de la production: à quel point l'office statistique met-il correctement en application le système de travail? Des défauts apparaissent avec une mauvaise mise en œuvre, de mauvais taux de réponse (charge), l'affectation de ressources insuffisantes etc.
- Qualité de l'interprétation: avec quel degré de qualité parvient-il à faire des données élaborées des informations précieuses pour les divers utilisateurs? Des erreurs d'interprétation se produisent en cas de défaut de disponibilité et de transparence, mais aussi lorsque les informations sont mal interprétées par les utilisateurs (*Innumeracy* – mauvaise lecture des chiffres).

2.1.3 Qualité du portefeuille des statistiques de la conjoncture

2.1.3.1 *Quels produits et prestations de services composent le portefeuille?*

Les divers utilisateurs diffèrent tant dans leurs intérêts et leurs conditions que l'on distingue cependant de façon relativement nette quelles variables constituent le noyau des besoins en statistiques économiques conjoncturelles. En l'occurrence, du fait de la multiplicité du phénomène de la conjoncture, l'accent n'est pas mis sur des indicateurs isolés mais sur l'ensemble du système des indicateurs, qui doit éclairer les différents aspects de l'actualité de la situation économique.

Généralement parlant, trois types d'indicateurs sont demandés: des indicateurs rapides, des indicateurs d'actualité et des indicateurs tardifs stables. Les caractéristiques les plus importantes à cet égard sont pour nous les entrées en carnets de commandes dans des secteurs définis comme indicateur précoce de la demande, la production et l'évolution des prix comme indicateurs d'actualité. Dans le commerce, il y a lieu de faire une distinction entre les chiffres d'affaires du commerce de gros, qui peuvent servir d'indicateur précoce, et les chiffres d'affaires du commerce de détail, qui constituent plutôt un indicateur tardif du développement de l'économie.

Le portefeuille des statistiques de la conjoncture en Allemagne et en Europe regroupe des indicateurs appartenant à l'ensemble des trois catégories précitées. La plupart des indicateurs sont collectés chaque mois et, là où le justifie une analyse sérieuse de la conjoncture, diverses procédures de correction sont appliquées. Les données sont fortement ventilées en fonction des branches d'activité économique, des dépouillements spéciaux étant possibles pour des utilisateurs particuliers aux fins d'analyses par branche.

Tous les indicateurs et toutes les prestations de services évoqués jusqu'à présent concernent essentiellement l'industrie et le commerce. La couverture adéquate par le portefeuille du secteur des prestations de services fait actuellement l'objet d'une décision dans le contexte du projet de règlement modifiant le règlement concernant les statistiques conjoncturelles [6]. Pour les statistiques allemandes de la conjoncture qui vont au-delà des exigences de l'Europe en matière de statistiques de l'industrie et de la construction, le secteur des prestations de services représente un domaine largement inconnu. Avec une nouvelle enquête et différentes études pilotes, on est maintenant sur le point de satisfaire les besoins de rattrapage dans le secteur des prestations de services.

2.1.3.2 Existe-t-il des priorités et des postériorités claires?

Le cadre des besoins esquissé plus haut est défini par les dispositions juridiques pertinentes en matière de statistique; la transposition de ces éléments laisse cependant aux offices statistiques une certaine marge de manoeuvre qui leur permet d'entrer dans le détail des différents types d'utilisation des résultats. La situation de départ des offices statistiques nationaux peut se décrire comme suit:

Conformément au principe de subsidiarité, le règlement du Conseil concernant les statistiques conjoncturelles établit de fait un programme de livraison pour Eurostat qui contient les variables, la finesse de ventilation, la périodicité et la représentativité, y compris l'établissement d'un rapport sur la qualité; il n'existe cependant jusqu'à présent pas de définition précise des critères sous forme de règlement de la Commission. Au lieu de cela, il est expressément établi que les coûts de la collecte doivent être comparés avec l'utilité de la disponibilité des données. À côté des besoins de l'Europe, il existe – précisément dans les grands États membres – un besoin national propre qui doit être pris en compte de manière adéquate. Dans ce cadre, les indicateurs cités ne peuvent être proposés que pour les plus grands agrégats ou avec une ventilation poussée en fonction des branches de l'économie ou des régions.

Alors que la faisabilité technique fixait par le passé la règle de conduite de l'offre d'indicateurs, il s'agit aujourd'hui de ce qui est politiquement adoptable ou finançable. Eu égard aux charges des sujets des enquêtes et des offices statistiques, en cas de modification des besoins d'information, il n'est pas possible de simplement ajouter de nouveaux indicateurs aux anciens ou de reporter simplement les indicateurs existant jusqu'à présent sur le secteur jusqu'ici peu mis en lumière des prestations de services. Il faut plutôt revoir dans son ensemble le système des indicateurs. En l'occurrence, il faut davantage se demander quel but chaque indicateur atteint par rapport à l'ensemble de l'édifice d'information des statistiques sur les entreprises et si l'objectif d'un gain d'information justifie les frais d'enquête. Se pose ainsi par exemple la question de savoir si un indice de production finement ventilé est aussi nécessaire si la collecte de données nécessaires impose une très lourde charge aux entreprises concernées et que la finesse de la ventilation nuira démesurément à la fraîcheur. La force des statistiques officielles devrait précisément résider dans le fait qu'elles alignent un système structuré d'informations qui fournissent ensemble un tableau de la réalité économique lisse et axé sur les besoins.

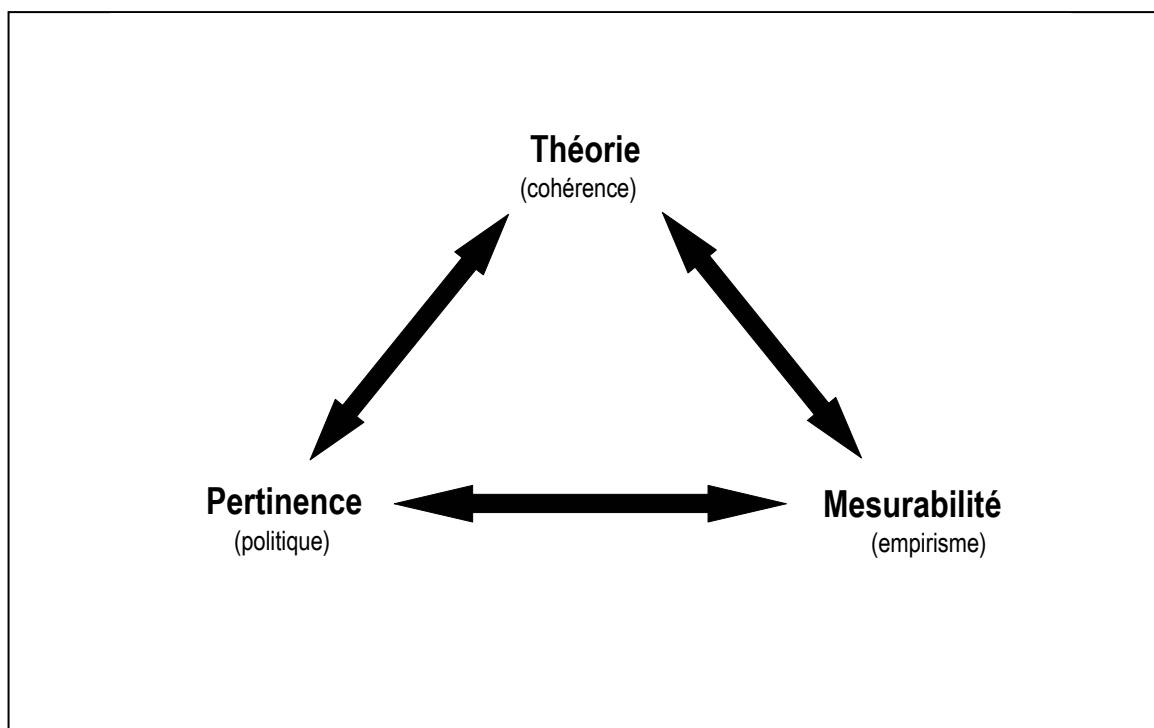
La statistique officielle ne parviendra à proposer une offre satisfaisante de données que si elle ne pense pas seulement en termes de catégories d'acquisition de données mais cherche bien plus qu'auparavant à expérimenter quelque chose sur tous les aspects des besoins et à l'intégrer dans ses

réflexions¹. En cas d'introduction de nouveaux indicateurs, un réajustement des priorités et des postériorités est inévitable: les indicateurs bénéficiant de la plus haute priorité doivent être d'une telle importance que les utilisateurs, représentés dans les instances correspondantes, ne sauraient y renoncer même si leur collecte entraîne des coûts et des charges élevés. Parmi ces informations avec la plus haute priorité, on compte dans le domaine de la statistique conjoncturelle des indicateurs fondamentaux (comme la production, les prix ou les chiffres d'affaires au niveau élevé de l'agrégat), qui revêtent une grande signification pour les décisions de politique économique conjoncturelle. Les indicateurs (ou d'autres ventilations professionnelles ou régionales d'envergure) de la deuxième classe de priorité sont certes souhaitables, mais leur recherche doit être mise en balance avec les charges auxquelles elle donne lieu. En l'occurrence, la réalisation dépend de l'importance des utilisateurs mais aussi de leur propension à faire valoir les besoins à l'extérieur de façon offensive. Dans cet esprit, on peut par exemple se demander si la valeur significative de la caractéristique "heures de travail ouvrées" dans le secteur des prestations de services justifierait la forte dépense des études de faisabilité qu'elle entraînerait d'après les personnes interrogées. Les données de la plus faible classe de priorité ne devraient être enfin collectées et élaborées que si la dépense supplémentaire nécessaire pour une collecte d'une qualité satisfaisante est réduite à un minimum.

2.1.3.3 Revue du portefeuille actuel à la lumière des besoins des utilisateurs

Les résultats des statistiques des entreprises conjoncturelles visent à caractériser la situation d'actualité d'une économie dans l'évolution de la conjoncture. À cette fin, une série d'indicateurs et une certaine pratique en matière de publication se sont révélées utiles au fil du temps et ont été acceptées par les principaux utilisateurs. On peut donc partir du principe que du fait de l'évolution historique, il s'est dégagé un compromis entre les aspects de l'analyse conjoncturelle (théorie), de la mesurabilité (empirisme) et de la pertinence pour la politique économique (politique).

Figure 4



De temps en temps, il faut cependant se demander si cet ensemble d'indicateurs fournit une description pertinente de la réalité économique. Des éléments plus récents du développement de l'économie sont l'introduction de l'euro, un accroissement du secteur des prestations de services, la mondialisation, mais aussi la fonction de la connaissance et de l'information dans la société moderne de l'économie. La question est de savoir dans quelle mesure ces phénomènes agissent sur la pertinence des éléments de description utilisés jusqu'ici ou à quel point des indicateurs nouveaux ou complémentaires sont rendus nécessaires par ces phénomènes et si les anciens indicateurs sont devenus obsolètes.

2.1.3.4 Un nouveau degré de liberté grâce à plus d'efficacité

Le compromis entre les besoins des utilisateurs, la qualité et la charge doit être minimisé grâce à des mesures adaptées. En l'occurrence, il est possible de partir du principe que la situation donnée représente un équilibre apparu au fil de l'histoire proche du point optimal recherché. La tâche des offices statistiques réside dans le maintien de cet équilibre dans des conditions qui se modifient. Il faut par exemple veiller à ce que n'apparaissent pas des situations bancales dans lesquelles l'émergence de nouveaux besoins donnerait lieu à une expansion des statistiques, sans que les exigences soient contenues par ailleurs, compte tenu de ressources limitées. Il faut aussi réfléchir à

la distribution des rôles souhaitée entre les statistiques officielles et d'autres fournisseurs d'information comme les instituts privés de recherche, qui sont d'une part en concurrence avec les statistiques officielles dans certains domaines mais qui utilisent aussi leurs données comme apport central.

2.1.4. Évolution actuelle en Allemagne

2.1.4.1 Schéma directeur de la réforme des statistiques officielles

Le débat politique en Allemagne montre à l'heure actuelle que la charge des entreprises a atteint un point culminant et que des expansions ne sont que très difficilement transposables sur le plan politique. Les statistiques conjoncturelles elles-mêmes sont considérées par les entreprises comme une charge importante, car ces statistiques présentent des demandes de données mois après mois. Dans le cadre du schéma directeur de la réforme des statistiques officielles, les services statistiques officiels allemands cherchent à rendre efficace l'ensemble du système des statistiques des entreprises. En l'occurrence, les résultats doivent, d'une part, être plus fortement axés sur les besoins des utilisateurs et, d'autre part, il faut mettre en application des techniques d'acquisition des données qui ménagent les entreprises. L'objectif de ce concept est de garantir une qualité élevée des données là où elle est principalement nécessaire et de réduire en même temps la charge pour les fournisseurs de renseignements. Pour reprendre la figure du chapitre 2.5, la qualité du processus d'ensemble doit être optimisée par des améliorations sur chacun des trois plans du processus d'adéquation, du processus de production et du processus d'interprétation. Il y a lieu d'insister sur le fait qu'une méthode seule ne saurait conduire au succès mais bien uniquement l'application soigneusement convenue d'une combinaison cohérente de méthodes.

2.1.4.2 Qualité du processus d'adéquation

Pour optimiser le processus d'adéquation, il faut passer sous revue le système existant des statistiques des entreprises en vue de procéder à une réforme fondamentale. Des démarches prometteuses pourraient être les suivantes:

- Alignement plus fort sur des données existantes (utilisation de données de l'administration, prise en compte de la comptabilité des entreprises).
- Remplacement des enquêtes par l'imputation.
- Réduction des échantillons.

- Utilisation de statistiques primaires pour des déclarations rapides, combinaison de statistiques primaires et secondaires pour des ventilations plus fines.

2.1.4.3 *Qualité du processus de production*

La promotion du processus de production a pour objectif un accroissement de l'efficacité. Citons parmi les instruments possibles à cette fin:

- Des enquêtes en ligne (déclaration sur l'Internet via W3Stat dans une première étape, eSTATISTIK.core – comme interface avec la comptabilité d'entreprise – comme deuxième étape).
- Processus de production sans rupture de support (cyberstatistique).
- Coopération optimisée entre les producteurs nationaux de statistiques.
- Déclaration rapide avancée pour les indicateurs prioritaires.

2.1.4.4 *Qualité du processus d'interprétation*

Pour prendre dûment en compte les exigences et les conditions des différents types d'utilisateurs, il faut non seulement une production de grande qualité de données, mais aussi une stratégie de diffusion et de publication flexible et axée sur les besoins. Citons encore pour ce secteur quelques pistes:

- Informations gratuites en réseau; portail pour toutes les statistiques en Allemagne.
- Orientation des services ; concentration sur les conseils spécifiques aux utilisateurs ; services rémunérés (à partir de la limite supérieure).
- Banques de données, libre-service, méta données et coopérations en matière de recherche pour les utilisateurs professionnels.
- Accord avec la Banque fédérale pour la correction des variations saisonnières.

2.1.5 **Conclusions**

Les indicateurs conjoncturels servent principalement à décrire la situation conjoncturelle d'une économie dans l'actualité. En raison de la complexité de la conjoncture et de l'hétérogénéité des utilisateurs, la masse des indicateurs possibles est presque illimitée. Avec la hausse de la demande,

des ressources sans cesse en diminution et une capacité limitée des entreprises à absorber la charge, la statistique officielle ne peut pas concrétiser de façon plus ou moins expérimentale son offre d'information au moyen d'une procédure «*Trial-and-Error*» (par approximations successives). Et cela d'autant moins que les données de la conjoncture ne deviennent précieuses que grâce à de longues séries chronologiques continues. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les indicateurs conjoncturels exigent une soigneuse planification à long terme. En raison de la «minorité d'âge» des données, leur acquisition a également tendance à être particulièrement lourde pour les entreprises fournissant des renseignements. Comme les indicateurs conjoncturels servent de base à des décisions importantes, ils sont assortis d'exigences de qualité particulières. Les offices statistiques sont bien avisés lorsqu'ils cherchent à mieux connaître les besoins d'indicateurs avec tous leurs aspects qualitatifs et à associer les groupes d'utilisateurs aux décisions en matière d'offre. Les instances statistiques jouent en l'occurrence un rôle déterminant. Le processus d'adéquation exige un débat ouvert non seulement concernant le type des indicateurs à calculer et leur degré de ventilation par région et par profession, mais aussi toutes les propriétés qualitatives ainsi que les coûts et charges qui leur sont liés. Les offices statistiques doivent veiller à l'optimisation de la qualité des processus. Cela recouvre la qualité de l'adéquation qui garantit une concrétisation optimale des souhaits des utilisateurs dans un système cohérent et révélateur d'indicateurs conjoncturels, la qualité de la production qui garantit l'obtention de l'information statistique souhaitée avec les moyens les plus efficaces et le minimum de charges pour les entreprises, et la qualité de l'interprétation qui, grâce à des méta données appropriées, des prestations de conseil correspondantes et la transparence des normes de qualité, permet d'éviter autant que possible des erreurs d'interprétation.

Bibliographie

- [1] Bader, Erich (1999): Standards bestimmen statistische Kultur. Eurostat: Qualitätsarbeit und Qualitätssicherung in der Statistik. DGINS Konferenz in Stockholm, S. 27-30.
- [2] OECD (2003): Quality Framework and Guidelines for OECD Statistical Activities Version 2003/1.
- [3] Blanc, Michel / Radermacher, Walter / Körner, Thomas (2001): Grundlagen und Instrumente der Nutzerorientierung in der amtlichen Statistik. *Wirtschaft und Statistik* 10/2001, S. 799-807.
- [4] Linacre, Susan (2001): Understanding users and managing quality in a statistical agency. Vortrag auf der International Conference on Quality in Official Statistics (Q2001) in Stockholm.
- [5] Gnos, Roland (1996): Genauigkeit und Aktualität wirtschaftsstatistischer Daten. *Wirtschaft und Statistik* 10/1996, S. 611-615.

- [6] Règlement (CE) n° 1165/98 du Conseil, du 19 mai 1998, concernant les statistiques conjoncturelles, JO L 162, du 5.6.1998, p.1.
- [7] Franchet, Yves (1999): Statistik und Qualität gehören zusammen. Eurostat: Qualitätsarbeit und Qualitätssicherung in der Statistik. DGINS Konferenz in Stockholm, S. 3.

¹ Le statisticien n'est plus seulement un expert qui vit dans son monde clos, il est de plus en plus le gestionnaire des informations statistiques, en contact permanent avec ceux qui prennent les décisions. [7]

2.2 Une certaine divergence entre les besoins d'information des entreprises et des fédérations professionnelles et l'évolution du système public de statistiques

Daniel DEWAVRIN

Président de l'Association des fédérations industrielles de France

2.2.1 Besoins, attentes et initiatives des entreprises et des professions

Non sans une certaine contradiction, les entreprises souhaitent des statistiques abondantes et fines, sans vouloir pour autant avoir à répondre à des questionnaires importants, astreignants et trop fréquents. Dans leur immense majorité, les entreprises et les professions attendent des statistiques publiques qu'elles leur permettent de mieux apprécier, comparer et prévoir grâce à:

des données facilement exploitables (et permettant des analyses prospectives), avec un niveau de finesse suffisant,

- des fréquences d'enquête réalistes, avec des délais de restitution courts,
- un exercice normal du principe de secret statistique (éviter l'inquisition fiscale sans compromettre la capacité de comparer des entreprises concurrentes),
- des nomenclatures simplifiées et fidèles.

Sur les **fréquences**, rappelons l'inadaptation de certaines enquêtes Court Terme, avec des indicateurs peu significatifs.

Sur le **niveau de finesse des enquêtes**, on constate que le degré de détail d'une étude de marché excède souvent les possibilités et les besoins de la statistique publique, même s'il existe des enquêtes plus précises en provenance de la sphère administrative (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes - DGCCRF notamment).

En fait, les enquêtes de branches industrielles sont centrées prioritairement sur la production plus que sur le marché, ce qui ne couvre pas tous les besoins:

- livraisons en volume;
- facturations en valeur;

- produits fabriqués par les entreprises déclarantes.

Dans les faits, les entreprises et les organisations professionnelles estiment que le service rendu par les statistiques industrielles est insuffisant au regard de la charge financière et administrative, en particulier du fait d'une certaine inadéquation des éléments fournis.

La France conserve encore des enquêtes de branches. Du fait de la baisse de leur intérêt pour les entreprises et des charges qu'elles induisent, certaines Branches, qui élaboraient les statistiques de leur secteur pour le compte de l'Etat et sous mandat contractuel, se désengagent de la coopération avec l'appareil public: reprise récente des enquêtes de la Fédération des Industries Electriques, électroniques et de communication (FIEEC) et de l'Union des Industries Textiles (UIT) par le Service statistique du Ministère de l'Industrie (SESSI).

De ce fait, dans d'assez nombreux secteurs, les organisations professionnelles ont été amenées à pallier cette insuffisance par l'élaboration de statistiques privées industrielles dans certains cas élargies au niveau européen et même mondial.

Sur les **nomenclatures**, un effort de convergence est effectué à horizon 2007, ce qui sera à la fois favorable et négatif aux entreprises: progrès dans les correspondances et comparaisons mais risques de pertes dans la finesse. Ainsi la NC (Nomenclature Combinée) devait passer de 10 000 à 6 000 lignes par contraction de produits, mais cette évolution a été abandonnée sous la pression des Douanes françaises. Dans ce processus, Il appartiendra aux Fédérations professionnelles de veiller à ce que les périmètres des Professions ne soient pas trop déformés: révision de la nomenclature Prodcom de production, de la NACE ...

2.2.2 L'évolution inquiétante des statistiques publiques au niveau européen

Les relations entre Eurostat et les Fédérations professionnelles se sont estompées ou même détériorées depuis une dizaine d'années. Au début, il existait un climat réel de coopération entre l'Office statistique des Communautés européennes et les FEBI's (Fédérations industrielles européennes).

Mais, peu à peu, le dispositif statistique européen s'est éloigné des besoins des entreprises pour satisfaire la demande communautaire de données macroéconomiques nécessaires à la mise en place de l'euro. Depuis 1999, Eurostat a été de plus en plus monopolisé par l'Union économique et monétaire (UEM) et par le suivi des nouveaux critères de cohésion imposée par le Traité de Maastricht.

Dans ce contexte, la priorité a été donnée à deux types d'indicateurs qui ne sont pas les plus importants pour les entreprises:

- des indicateurs macro-économiques centrés sur les grands agrégats des Etats membres,
- des indicateurs Court Terme calés sur les exécutions des politiques budgétaires nationales.

2.2.3 Les indicateurs souhaitables pour les entreprises

Pour satisfaire davantage les besoins des entreprises le système des statistiques publiques devrait s'orienter davantage vers l'élaboration de données répondant aux attentes prioritaires suivantes:

- connaissance des marchés (produits / services / commerce extérieur)
- conjoncture micro plutôt que macro-économique
- indicateurs moyen/ long terme (baromètres de tendances ...)
- indicateurs du marché du travail facilement comparables
- indicateurs de Développement Durable

Indicateurs de marchés

La priorité actuelle des entreprises industrielles porte sur leur capacité à mieux cerner la connaissance des marchés. Le contexte de mondialisation et d'hyper concurrence donne aujourd'hui beaucoup d'importance à la fonction de "vendre" par rapport à celle de "produire" Or, la statistique publique est plutôt centrée aujourd'hui sur la fonction de production et moins sur la fonction de vente dans la mesure où la variable de production est directement en phase avec la mesure du PIB. Les entreprises sont également très intéressées par une meilleure connaissance des entreprises et secteurs concurrents, ce qui impliquerait plus d'échanges statistiques entre européens et au-delà.

Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) - bonne exception française - qui assure la "tutelle" de la politique statistique française s'est saisi de cette évolution via le rapport de sa Formation "Industrie, IAA & Energie".

Indicateurs du marché du travail

De l'avis général des Fédérations professionnelles, c'est un champ statistique prioritaire, notamment pour des besoins de comparaison au sein de la zone euro. La couverture du champ est encore

insuffisante tant en termes de fréquences d'enquêtes (Exemple : enquête quadriennale) que sur le choix des indicateurs:

- Temps de travail
- Durée du travail
- Coût unitaire du travail
- Productivité horaire ... etc.

Certains de ces critères - utilisés pour beaucoup d'entre eux par la Banque Centrale Européenne (BCE) - sont en fait incertains (coût unitaire du travail ...).

Indicateurs d'investissement

Des besoins insuffisamment satisfaits sont régulièrement exprimés par les entreprises et par les Fédérations professionnelles. La mondialisation des productions et des marchés confère une priorité aux indicateurs concernant le volume et les comportements de l'investissement (stocks, flux, ...). Toutefois, la nature des investissements directs à l'étranger (IDE) laisse souvent à désirer et n'apporte pas la lisibilité souhaitable au regard de la sphère économique réelle. Les éléments figurant dans la Balance des Paiements de la Banque de France montrent ainsi que 75 % des IDE ne sont pas de type industriel mais correspondent à des flux financiers (coûts de fusion-acquisition, frais d'intermédiation, transferts ...).

Le modèle d'enquête pratiqué en Allemagne (l'Etat interroge directement 20 000 entreprises pour préciser les engagements financiers.) devrait s'imposer également en France avec une enquête auprès de 15 000 entreprises.

Un écart existe entre les investissements étrangers en France, qui sont globalement bien connus et analysés par l'appareil statistique public ou par l'Agence Française des Investissements Internationaux (AFII) et les investissements français à l'étranger qui sont plus imprécis mais de haute importance pour la connaissance des positions de la France sur les grands marchés extérieurs.

NB: Trois niveaux : Europe - France - Régions

La dimension "régionale" doit être gardée à l'esprit en matière statistique - tant au plan français qu'au plan communautaire - afin d'éviter qu'une Région ne lance une enquête sans coordination.

En France, le dispositif est actuellement bien contrôlé par le Conseil National de la Statistique (CNIS), qui par ses Avis d'opportunité et par le Comité du label assure une cohérence d'ensemble.

Qu'en sera-t-il demain avec la loi de décentralisation?

Thème 2 – Marché des biens et services – quelques commentaires

Jan FISCHER

Président de l'Institut tchèque de statistique

Si l'on examine la recommandation d'Eurostat de 1999 toujours d'actualité, qui déterminait le champ à couvrir par les rapports standard sur la qualité des statistiques, les sept dimensions d'origine étaient énumérées, mais elles étaient présentées comme ayant une importance quasiment égale. Cependant, la position de la pertinence de la détermination statistique en tête de liste n'était certainement pas un hasard. Les deux orateurs ont également réaffirmé le principe, probablement partagé par beaucoup, selon lequel le service d'État de statistique doit avant tout découler des besoins des utilisateurs.

Utilisateurs – statistiques – déclarants

Walter Radermacher et al. sont partis du célèbre triangle relationnel connu qui a pour sommets les exigences des utilisateurs, la charge des répondants et l'activité du service d'État de statistique, brièvement qualifiée être de qualité. Ils expliquent que le service d'État de statistique ne peut fonctionner de manière optimale qu'en utilisant des sources internes disponibles et qu'en imposant une charge acceptable aux répondants, il est possible de répondre aux besoins des utilisateurs; il s'agit d'optimiser le système en trouvant un équilibre entre les intérêts des participants impliqués. Nous sommes entièrement d'accord avec l'objectif ainsi déterminé mais nous ne sommes toutefois pas sûrs que déclarer l'optimisation comme objectif permette d'atteindre cet équilibre concerné plus facilement ou plus rapidement dans la pratique. Les intérêts des participants peuvent être cernés; la quantification, la synthèse et, en particulier, la comparaison de ces intérêts entre eux sont difficiles, voire même impossibles à réaliser entièrement, car chaque sommet du triangle relationnel mentionné est en fait un ensemble structuré d'éléments variés. Il n'est donc pas certain que nous réussissions si nous essayons de transformer des intérêts divers et leur couverture en une expression commune, afin de permettre l'utilisation de méthodes exactes pour comparer intégralement les intérêts et les "pondérer" avec précision (À cet égard, les auteurs ne proposent même rien de tel). Pour la majorité des exigences des utilisateurs, nous ne devons pas négliger le fait que leurs intérêts n'ont pas besoin d'être en harmonie avec les intérêts d'autres participants ou, il serait plus approprié de dire, que les oppositions existantes apparaîtront surtout au niveau global et non des groupes de participants avec lesquels il est, après tout, possible de chercher un compromis. Ainsi, c'est au

service d'État de statistique qu'incombe pratiquement tout l'effort pour trouver un juste équilibre en la matière; cela rappelle une expression: "se battre sur deux fronts", dans laquelle, pour ce qui est du service d'État de statistique, le plus important réside dans une répartition adéquate des sources disponibles. De ce point de vue, il est également possible de parler d'optimisation, cette fois peut-être plutôt dans l'intérêt de l'élimination des impacts indésirables sur les deux groupes de partenaires du service d'État de statistique. La situation actuelle présente une caractéristique spécifique dans la plupart des pays: la stagnation, voire même souvent une relative restriction des sources disponibles pour le service d'État de statistique, ce qui limite sa marge de travail. À cet égard, les auteurs notent qu'il faut d'autant plus profiter pleinement des sources de données et d'informations statistiques disponibles (par exemple en connectant des informations statistiques avec des informations secondaires), ce qui pourrait éviter la réalisation d'une enquête statistique plus approfondie.

Les données du tableau 1 et du graphique 2 montrent la différence entre les exigences déclarées et les attentes des divers groupes d'utilisateurs. M. Dewavrin s'est aussi exprimé concernant cette diversité, en mentionnant l'impact pratique de la coopération entre l'Office statistique des Communautés européennes et les fédérations professionnelles européennes, qu'il explique par une concentration unilatérale du SSE à satisfaire à l'exigence de données macroéconomiques après 1999. On peut également déceler des cas semblables d'un certain déséquilibre parmi les avis des utilisateurs de statistiques tchèques. Nous devons encore clarifier les caractéristiques du système de statistiques conjoncturelles de la CE, car bon nombre d'utilisateurs ne souhaitent pas renoncer à des indicateurs qui étaient caractéristiques de l'économie planifiée (Pour être concret, il s'agit des indices déflatés du chiffre d'affaires industriel et des indices de la production à la construction qui résultent ce qui est fourni aux utilisateurs finaux; ces indicateurs sont publiés en même temps que les indicateurs requis au titre du règlement (CE) n° 1165/98 du Conseil). Pour en finir avec certaines idées qui subsistent encore, nous pouvons supposer qu'une telle situation ne sera pas unique même dans l'avenir, surtout compte tenu des nouveaux phénomènes et processus qui apparaissent.

Au niveau de la République tchèque, nous apprécions l'importance des normes internationales, en particulier celles qui font partie de la législation communautaire, car ces normes sont bien ciblées et seul un petit nombre d'experts expérimentés peuvent aider le service de statistique de l'État tchèque à résoudre les problèmes méthodologiques. Nous estimons donc que l'importance croissante dont bénéficie le renforcement de la qualité des statistiques est une manière de déterminer les priorités accordées aux exigences des différents groupes d'utilisateurs et, partant, une manière de respecter ces priorités. Si fixer des priorités aux exigences des utilisateurs présente un réel avantage, c'est-à-

dire si cela ne constitue pas une nouvelle charge administrative, cette mission ne peut pas incomber uniquement aux INS mais devrait s'étendre à toute l'activité du SSE. En d'autres termes, il est important qu'Eurostat (en répartissant peut-être le travail au sein du SSE [Centres d'excellence]) réagisse aux nouvelles exigences de manière plus souple, si possible à l'avance, avant que les INS soient obligés de respecter l'exigence d'un utilisateur, en disposant parfois de peu de marge et de connaissances limitées. La conclusion reste cependant ouverte: comment traiter les exigences qui, du fait de leur classement (par manque de sources ou de capacités), sortent du champ des activités statistiques des INS? Allons-nous être cohérents ou accepterons-nous des solutions telles que "Vous là-bas, débrouillez-vous comme vous voulez, je sais que vous vous êtes déjà sortis de situations plus difficiles!" ou la diplomatie statistique locale prendra-t-elle le relais, ses résultats n'ayant cependant pas à confirmer en permanence les priorités objectivement accordées aux exigences?

Le caractère paradoxal de la méthode adoptée par le milieu des entreprises et leurs fédérations apparaît explicitement dans l'intervention de M. Dewavrin: "les entreprises souhaitent obtenir des statistiques détaillées et hypertrophiées sans avoir besoin de répondre à des questionnaires exigeants, hypertrophiés et très fréquents". Des informations sur le glissement de sens de certaines statistiques traditionnelles en France, comme par exemple, les enquêtes initialement réalisées par la FIEEC et l'UIT, sont intéressantes pour nous, dans la mesure où nous sommes à la recherche de possibilités pour répartir le travail entre le service d'État de statistique et les statistiques calculées par les fédérations d'entrepreneurs. Pour ce qui est du besoin de simplifier le SH et la classification Prodcom en en réduisant le nombre d'éléments, nous espérons que cet élan de rationalisation n'avortera pas à mi-chemin. Envisager d'inverser la position des indicateurs de la production et du chiffre d'affaires mérite cependant une analyse plus approfondie car il ne serait pas judicieux que le système des indicateurs de développement conjoncturel ne permette plus de déceler ou de juger correctement le développement du stock. Nous devons aussi nous intéresser à un modèle d'enquête visant à spécifier plus étroitement les passifs financiers des entreprises, afin de suivre les manifestations et les conséquences de la mondialisation économique. Nous supposons que ces stimulations ou d'autres semblables devraient être analysées et évaluées à court terme, afin que les priorités positives et négatives du SSE ne soient pas seulement un sujet de discussion mais deviennent un instrument pratique utilisable.

Sur le "deuxième front" se trouvent les répondants envers lesquels le service d'État de statistique peut se montrer en général moins exigeant lorsqu'il parvient à utiliser des sources de données auprès des administrations ou des entreprises, ainsi qu'une méthode d'imputation ou réussit à appliquer des enquêtes d'échantillonnage. Concernant les mesures prises par le Bundesamt für Statistik ventilées

par concentration sur la qualité du processus d'adéquation (précédant le traitement et l'interprétation), Walter Radermacher et al. recommandent cependant de plutôt limiter les enquêtes d'échantillonnage, qui pourraient demander plus ample clarification. Lors de l'utilisation de données fournies par les administrations ou les entreprises qui ne correspondent pas, selon eux, à la détermination statistique, se pose la question de la manière d'aborder les différences. À cet égard, nous pensons que l'on peut s'inspirer de la pratique de la direction générale de la statistique et de l'information économique de Belgique qui, d'après les renseignements de M. Hans D'Hondt (présentés par exemple au séminaire de l'IEAP à Maastricht en mai 2004), a réussi à se mettre d'accord avec certains administrateurs de registres pour que ces différences soient étudiées tout en assurant la maintenance de ces registres. En République tchèque, nous estimons jusqu'à présent avoir réussi lorsque nous parvenons à surmonter des obstacles bureaucratiques et obtenir des données tirées d'enregistrements administratifs qui nous servent habituellement d'étalon et non d'informations directes de remplacement. On peut également s'inspirer de l'expérience de création d'un retour d'information entre le service d'État de statistique et les déclarants en offrant divers services à caractère informatif; ils devraient contribuer à ce que les déclarants se sentent davantage responsables de la fourniture de données. En ce sens, nous considérons que notre première expérience avec les sondages d'opinion parmi les déclarants et les utilisateurs est encourageante.

Équilibre entre les dimensions de qualité – services d'État de statistique

Si l'on considère que les exigences des utilisateurs, le niveau de coopération avec les déclarants et les sources disponibles pour le service d'État de statistique sont donnés, ce qui est alors décisif concernant la qualité des produits statistiques, ce sont les relations ou l'accent mis sur des dimensions individuelles de qualité et sur le respect des processus internes du service d'État de statistique. Dans notre pratique, nous observons que l'obtention d'informations statistiques précises et comparables fait l'objet d'une pression plus grande. Le respect des délais de transmission à Eurostat d'indicateurs statistiques conjoncturels n'a pas posé de problèmes; nous sommes également prêts à respecter les délais déjà annoncés d'un écart plus bref après la période de référence. Les premières études sur la cohérence des séries chronologiques sélectionnées de la valeur ajoutée brute à partir des ensembles des comptes nationaux et des indices de la production pour des secteurs d'activité choisis ont montré la nécessité d'accorder davantage d'attention à cette relation, en l'espèce dans tous les secteurs de l'économie. Nous réussissons à synthétiser les résultats des enquêtes d'échantillonnage sur les forces de travail et des enquêtes sur les salariés auprès des employeurs.

À notre avis, la différenciation de processus internes du service d'État de statistique par rapport aux processus déterminant la qualité des informations en fonction de leur adéquation, leur traitement

correct (notamment couverture proportionnelle de l'échantillon) et de la compréhension de leur interprétation, mentionnés par Walter Radermacher et al., constituent un bon point de départ pour l'application de l'EFQM. Récemment, lors de la transformation des statistiques tchèques, nous avons restreint les problèmes d'adéquation à la question du respect des normes communautaires nouvellement maîtrisées; dans le domaine du traitement, nous sommes passés du traitement régional au traitement central spécialisé. Une attention particulière a été accordée aux commentaires relatifs aux analyses, qui faisaient partie des présentations des informations statistiques; nous pensons donc que les paramètres d'activité du service de statistique de l'État tchèque sont comparables aux paramètres d'activités d'institutions étrangères similaires; de nombreuses méthodes de travail doivent toutefois encore être mises au point pour que les résultats soient réellement de qualité.

Walter Radermacher et al. examinent aussi la qualité du portefeuille de statistiques conjoncturelles dans le cadre requis par le règlement (CE) n° 1165/98 du Conseil. L'institut tchèque de statistique ne dispose pas encore d'assez d'expérience en matière d'analyses des relations entre des indicateurs stables, précoces, actuels et tardifs, car ses séries chronologiques sont encore brèves. Par ailleurs, nous produisons des résultats à partir d'enquêtes conjoncturelles auprès des entrepreneurs de l'industrie, la construction, le commerce et les services, la première série chronologique commençant en 1993. En coopération avec l'université d'économie de Prague, les variations éclairées du produit intérieur brut font l'objet de calculs expérimentaux, pour lesquels il est judicieux d'inclure des séries chronologiques de certains indicateurs des enquêtes conjoncturelles (Des informations plus détaillées figurent dans le discours prononcé lors de la conférence "Statistiques – Investissement dans l'avenir" en septembre, à Prague). Nous estimons profitable de suggérer pour l'évaluation d'un ensemble convenable de portefeuilles d'indicateurs pour un groupe donné d'utilisateurs ou pour une activité analytique d'ampleur générale.

Les auteurs cités examinent ensuite les conséquences que la détermination de priorités dans les exigences entraîne en matière de financement des activités du service d'État de statistique. Ils notent qu'il ne suffit plus de veiller à ce que l'analyse avantages-inconvénients des nouveaux projets présente un résultat positif; il existe aussi des obstacles politiques et financiers qui empêchent un plus ample développement des activités statistiques. Cela signifie que lorsque l'on envisage d'ajouter un nouveau projet, il faut chercher une contrepartie, consistant à opérer des coupes dans un autre projet ou à le supprimer. L'institut de statistique tchèque essaye depuis plusieurs années déjà de créer un système de calculs de résultats pour ses projets; jusqu'à présent, les résultats sont cependant équivoques. Nous supposons que l'INS tchèque n'est pas le seul à espérer un échange d'expériences sur ce thème.

Thème 2 - Marchés des biens et services - Discussion

La discussion porte sur les problèmes suivants:

1. Existe-t-il une éviction des besoins des utilisateurs non associés à la politique monétaire?

On serait tenté de répondre que oui. Cependant, il est souligné que le portefeuille des utilisateurs doit être reconnu au moyen d'un dialogue ayant un poids suffisamment.

2. Existe-t-il une interférence politique dans la détermination des besoins des utilisateurs?

Là aussi, on est tenté de répondre que oui. Cela est considéré comme plutôt regrettable, surtout lorsqu'il faut garantir un certain niveau de cohérence globale.

3. Eurostat tient-il suffisamment compte des intérêts des répondants?

Les INS sont considérés comme plus proches des répondants qu'Eurostat et donc plus sensibles à leurs intérêts. Eurostat, cependant, entretient des contacts avec la FEBI (Fédération européenne des branches de l'industrie) et a l'intention de renforcer ces liens, dans l'objectif également de tenir compte de ses intérêts plus en amont.

Cependant, il est également mentionné que les intérêts des répondants pourraient ne pas être toujours bien défendus par les associations professionnelles, puisque leurs intérêts ne coïncident pas nécessairement. Néanmoins, il est estimé que le rôle des associations professionnelles consiste à transformer des intérêts divergents en une position cohérente.

4. Conviendrait-il de traiter différemment les différents utilisateurs?

Les utilisateurs avancés acceptent généralement l'idée que tout ne peut être fourni gratuitement. Il pourrait donc être utile de segmenter les utilisateurs en distinguant entre utilisateurs occasionnels et experts.

5. Comment servir au mieux les intérêts du répondant?

Un retour d'informations adaptées aux répondants est très utile pour surmonter leurs réticences. Il est également mentionné que les INS seraient incitées à réduire la charge de

réponse si les coûts pour les répondants étaient pris en considération de manière appropriée. Cependant, on estime généralement qu'il serait difficile de fournir un montant correct.

6. Les coûts du service aux utilisateurs sont-ils également répartis parmi les organismes impliqués (Eurostat et INS)?

Il a été indiqué que les utilisateurs nationaux tendent à choisir d'obtenir les informations statistiques auprès des INS, même si les informations européennes les intéressent. Les INS doivent donc assumer la plupart des coûts, alors qu'Eurostat semble se limiter aux «utilisateurs à faible coût» tels que la BCE ou les services de la Commission qui – de plus – semblent très influents dans la détermination des besoins des utilisateurs. La nouvelle politique de libre accès d'Eurostat accroîtra encore très probablement le coût des services pour les INS.

Thème 3 - Marché du travail

3.1 Expérience polonaise dans le domaine des statistiques du marché du travail – Qualité de l'information

Prof. Janusz WITKOWSKI
Vice-président, Office statistique central, Pologne

Le présent document décrit l'expérience polonaise faite lors de la restructuration des statistiques du travail au cours des périodes successives de transformation de l'économie. Trois étapes de ce processus de restructuration sont présentées plus en détail: l'alignement sur les recommandations internationales, la satisfaction des besoins statistiques nationaux et l'intégration des connaissances sur le marché du travail. Pour conclure, le document examine divers défis liés à l'amélioration de la qualité des données et de l'information dans le domaine des statistiques du marché du travail.

3.1.1 Qualité des données au cours du processus de restructuration des statistiques du marché du travail en Pologne

Au début des années 90, lorsqu' a débuté le processus de restructuration des statistiques du marché du travail en Pologne, l'accent avait été particulièrement mis sur l'harmonisation complète et relativement rapide de la méthodologie et du contenu des enquêtes avec les normes internationales. À cette époque, les efforts portaient donc essentiellement sur la modification de la méthodologie de nombreuses enquêtes effectuées précédemment et sur la préparation et la mise en œuvre de nouvelles enquêtes, en totale conformité avec les besoins d'une économie de marché et les recommandations internationales. Il s'est toutefois très vite avéré que la bonne qualité des informations statistiques était un aspect indispensable du nouveau système de statistiques du marché du travail. Étant donné les changements dynamiques qui sont intervenus sur le marché du travail de la Pologne (pratiquement pendant toute la période de transformation de l'économie), les attentes en matière de statistiques ont été et restent toujours plus importantes que dans une situation de stabilité économique. Cela a été le cas des statistiques du marché du travail polonais dont on espérait qu'elles permettraient:

- de décrire les nouveaux phénomènes de l'économie de marché (par exemple chômage),
- d'effectuer une analyse et une évaluation de la situation en Pologne comparée à celle d'autres pays,

- de présenter les différences géographiques dans les mécanismes du marché du travail,
- de décrire la situation de divers groupes de la population sur le marché du travail, et
- de procéder à une évaluation globale des changements sur le marché du travail en présentant non seulement les faits, mais également les causes et les conséquences des variations du marché du travail.

Pratiquement, ce qu'attendent les utilisateurs, ce sont des statistiques de qualité au sens le plus large du terme, ce qui implique que les données doivent être pertinentes, disponibles en temps voulu, accessibles, fiables, que le niveau de détail soit important et que les informations soient exhaustives. Ces attentes ont été mises en lumière de différentes façons et à diverses périodes au cours du processus de transformation et ont donc influencé les étapes successives de développement (restructuration) des statistiques du marché du travail en Pologne. La première étape concernait d'abord l'adaptation des statistiques polonaises aux normes internationales qui fixent le contenu et la méthodologie des enquêtes dans les conditions d'une économie de marché. La deuxième étape visait à mieux satisfaire les besoins nationaux qui s'accroissaient très rapidement étant donné les changements dynamiques sur le marché du travail. Cette situation résultait de la demande de données complémentaires décrivant les caractéristiques propres du marché du travail polonais, qui émanait des décideurs dans le domaine de la politique macroéconomique et des analystes du marché du travail. Il a donc fallu élargir le champ d'action de la recherche sur le marché du travail au-delà des recommandations internationales. Enfin, la troisième étape de l'évolution des statistiques du marché du travail est due à la nécessité de décrire plus globalement les fluctuations sur le marché du travail, ce qui demande donc une intégration des données relatives au marché du travail tirées de différentes sources d'information et d'enquêtes couvrant divers aspects du fonctionnement du marché du travail. Il s'agissait, en grande partie, d'un processus d'évolution naturel motivé par les besoins réels d'analyse qui, dans une large mesure, ont également été suscités par les statistiques officielles.

3.1.2 Harmonisation des statistiques du marché du travail sur la base des normes internationales

La première étape de restructuration des statistiques du marché du travail en Pologne – qui impliquait leur adaptation aux statistiques internationales – a été extrêmement importante et urgente, car du fait du processus de transformation de l'économie, des actions et phénomènes nouveaux, inconnus auparavant ou non significatifs, sont apparus sur le marché du travail. Une baisse soudaine du nombre d'emplois et un chômage massif sont des phénomènes qui ont exigé une

analyse et une évaluation approfondies et, par conséquent, des données statistiques appropriées. L'introduction de l'enquête sur les forces de travail, qui tenait compte des recommandations de l'Organisation Internationale du Travail et d'Eurostat, fut d'une importance capitale pour l'harmonisation des statistiques du marché du travail polonais. Cette enquête avait pour avantage essentiel de permettre d'analyser trois catégories de population importantes dans l'optique du marché du travail – salariés, chômeurs et personnes économiquement inactives – établies à partir d'une seule source de données. Auparavant, ce type de sources de données n'existait pas en Pologne, pas plus que le phénomène de chômage officiel.

À l'origine, cette enquête devait être trimestrielle, ce qui permettait de mettre assez souvent à jour les données sur l'évolution du marché du travail. Des données démographiques, sociales et professionnelles relativement détaillées sur les trois catégories de population étaient très importantes pour établir un diagnostic de la situation sur le marché du travail et ne pouvaient être obtenues à partir d'autres enquêtes dans les délais requis. L'enquête ayant la forme d'un panel, il a également été possible d'analyser les mouvements entre les catégories respectives de population sur le marché du travail (salariés, chômeurs et personnes inactives) et donc d'évaluer la mobilité des travailleurs [1], ce que ne permettaient pas les statistiques du travail qui existaient auparavant. Du fait des grands changements sur le marché du travail, la question de la mobilité a gagné en importance, essentiellement du fait de la nécessité de rationaliser l'emploi et d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources humaines. À long terme, cette enquête offre un autre avantage qui est l'établissement d'une méthodologie stable facilitant l'analyse des évolutions les plus significatives sur le marché du travail.

Le nouveau système de statistiques du marché du travail comportait un élément important, à savoir l'introduction de l'enregistrement courant du nombre de chômeurs dès le début de la transformation de l'économie polonaise. Les registres se sont avérés être une source très importante de données opérationnelles sur le chômage. Grâce aux règles homogènes d'enregistrement des chômeurs dans tout le pays, il a été possible d'évaluer l'ampleur du chômage enregistré, ses différences régionales ainsi que ses évolutions, et de recenser les caractéristiques de base démographiques et socioprofessionnelles des personnes sans emploi. Cette source de données sur le chômage présente trois caractéristiques qui sont, jusqu'à présent, particulièrement importantes, à savoir: des informations disponibles chaque mois, la possibilité de désagréger les données au niveau des marchés locaux du travail et l'évaluation des variations des chiffres du chômage. Cette source de données complète sensiblement les informations sur le marché du travail obtenues à partir des résultats de l'EFT. Toutefois, les données sur le chômage enregistré ne répondent pas à toutes les

exigences des statistiques internationales. Cela est principalement dû à la définition d'une personne au chômage, qui satisfait aux dispositions juridiques de la Pologne dans le domaine du marché du travail, mais qui diffère de la définition recommandée par l'OIT et Eurostat [2].

Du fait des variations dynamiques du nombre d'emplois, des enquêtes dans ce domaine sont devenues un élément très important des statistiques du marché du travail. Le système antérieur d'enquêtes auprès des entreprises a été largement utilisé dans ce but. Toutefois, dans un environnement d'économie de marché, l'exhaustivité des réponses des entreprises et l'obtention de données auprès de micro entreprises, dont le nombre s'est accru sensiblement et rapidement à cette époque, ont créé des difficultés supplémentaires. L'une des réussites des statistiques dans le secteur du marché du travail a été la mise en œuvre de l'enquête annuelle représentative auprès de petites entreprises. C'était là une tâche extrêmement difficile étant donné leur nombre très élevé et leur fluctuation considérable (un grand nombre d'entreprises étaient fermées, de nouvelles étaient créées à leur place tandis que d'autres interrompaient ou changeaient d'activité). Dans une telle situation, il est beaucoup plus difficile de maintenir à jour un registre de ces entreprises qui est nécessaire en tant que base de sondage pour des enquêtes représentatives. Cette enquête a toutefois été systématiquement améliorée et elle utilise également depuis peu des données des registres fiscaux.

Quant à l'amélioration de la qualité des données relatives à la population active, une étape importante a été franchie avec l'introduction de l'analyse de l'exhaustivité des enquêtes (taux de réponses) sur la base de rapports spécialement préparés à ce sujet à l'aide desquels on a pu déterminer pourquoi certaines des unités étudiées n'avaient pas fourni de données. Partant de là, on a mis au point des règles d'imputation des données en utilisant diverses sources d'informations, notamment le registre des entreprises.

Les coûts du travail constituent un paramètre de décision important qui détermine les mouvements de capitaux dans une économie de marché et qui, donc, influencent également les variations sur le marché du travail. Ils jouent un rôle très appréciable dans l'économie polonaise également car ils ont une nette incidence sur le nombre des salariés et sur le taux de chômage. Des informations sur les coûts du travail sont donc devenues un élément important des données sur le marché du travail. La mise en œuvre d'une enquête dans ce domaine allait également de pair avec l'harmonisation des statistiques du marché du travail polonais car ces enquêtes sont effectuées dans tous les États membres de l'Union européenne. Leur avantage est de permettre le recensement séparé des dépenses de personnel à la charge de l'employeur. Quant aux caractéristiques générales du coût du travail, il est important de pouvoir les analyser en faisant une distinction entre les coûts salariaux et non salariaux selon le type d'activité de l'entreprise, sa taille et son statut de propriété ainsi qu'une

évaluation des coûts salariaux unitaires (par salarié, par heure payée et par heure travaillée). Une harmonisation totale de cette enquête avec la méthodologie recommandée par Eurostat permet également de procéder à une analyse comparative des coûts du travail en Pologne et dans d'autres pays [3]. Les travaux d'élaboration d'une méthode de calcul d'un indice du coût de l'emploi sont également totalement harmonisés. Il s'agit là d'une source d'information sur le coût du travail très précieuse durant les périodes séparant deux enquêtes sur les coûts du travail. Conformément aux recommandations d'Eurostat, ces coûts sont calculés systématiquement tous les trimestres.

Au cours de la phase initiale de transformation de l'économie polonaise, la mise à disposition en temps voulu de statistiques était un objectif particulièrement important des statistiques en général, et des statistiques du marché du travail en particulier. Cela était dû à la nécessité, d'une part, de fournir une brève description des modifications se produisant sur le marché du travail et, d'autre part, de former les utilisateurs de données qui ignoraient en grande partie le nouveau système d'information sur le marché du travail. En fait, cet objectif a été fixé dans les statistiques officielles sur le marché du travail et a été rempli au moyen d'un système de fourniture de données adapté en conséquence. Ce système a eu plusieurs formes, mais il s'agissait surtout de publications et d'une coopération avec les médias. Afin de faciliter l'utilisation des résultats des enquêtes sur le marché du travail, il a été décidé qu'ils seraient présentés dans des publications statistiques (tableaux statistiques complétés par des notes méthodologiques), des rapports analytiques comprenant non seulement des données statistiques mais également une analyse détaillée de phénomènes et de processus, ainsi que dans ce que l'on appelle des rapports de contrôle qui comprennent soit des résultats récapitulatifs des enquêtes soit une série d'indicateurs décrivant différents aspects du marché du travail. Chacune des publications avait ses lecteurs, mais elles ont toutes joué un rôle d'information important dans la diffusion des résultats des statistiques sur le marché du travail, ainsi qu'un rôle éducatif car elles présentaient non seulement des données statistiques pures mais également des méthodes d'analyse et des conclusions spécifiques concernant le marché du travail. Actuellement, le système de diffusion des données sur le marché du travail a quelque peu changé en raison des attentes différentes des destinataires des données statistiques ainsi que des méthodes plus perfectionnées de diffusion des informations. Ces données constituent toutefois une partie des informations courantes sur la situation socioéconomique du pays et sont présentées lors de conférences de presse mensuelles. Un système d'aide et de coopération avec les utilisateurs de données a également été créé qui leur permet d'obtenir des données plus spécialisées sur le marché du travail. Cela a permis d'améliorer notamment l'actualité des données, ce qui est une caractéristique importante de la qualité des informations.

3.1.3 Amélioration des statistiques du travail destinées à satisfaire les besoins nationaux

Le système réformé de statistiques du travail a joué un rôle important dans le contrôle de l'évolution du marché du travail au cours des premières années de mutation et a facilité la fixation d'objectifs pour une politique active du marché du travail. On s'est néanmoins aperçu très rapidement que le contenu standard des enquêtes dans ce domaine ne suffisait pas pour établir un diagnostic complet du marché du travail. De nouveaux phénomènes, qui n'étaient pas aussi importants dans d'autres pays et que les statistiques du marché du travail ne reflétaient pas, se sont produits. En conséquence, pour continuer à améliorer les statistiques du marché du travail, la Pologne a organisé des enquêtes supplémentaires, essentiellement en tant que module de l'EFT. Les utilisateurs et les décideurs économiques ont estimé qu'il s'agissait, avant tout, d'une amélioration des statistiques du travail. Plusieurs enquêtes visant à satisfaire les utilisateurs nationaux étaient d'une importance fondamentale, certaines d'entre elles ayant même un caractère novateur.

L'une de ces enquêtes concernait le marché du travail rural, ce qui est inhabituel étant donné la différence de situation entre les populations agricoles et non agricoles, situation largement liée aux caractéristiques spécifiques de l'agriculture privée polonaise. Cette enquête a été la première au cours de la période de transition et a permis une analyse et une évaluation très détaillées de la situation de la population rurale sur le marché du travail, l'accent étant mis en particulier sur la population agricole [4]. Grâce à cette enquête, on a réussi à évaluer le chômage caché ou – compte tenu des besoins de production d'une exploitation – les emplois inutiles dans les exploitations privées. La méthodologie utilisée dans cette enquête pour recenser le chômage caché dans les zones rurales a ensuite été utilisée dans deux recensements agricoles (1996 et 2002) et dans le recensement national de la population et du logement de 2002. Cette enquête présente donc des avantages sur le plan de l'information et de la méthodologie pour de futures enquêtes sur le marché du travail rural.

Depuis le début de la période de transition, l'un des problèmes préoccupants du marché du travail a été le niveau élevé du chômage des jeunes dû à la difficulté de trouver un emploi après l'obtention d'un diplôme. De nombreux diplômés de différentes écoles ont difficilement trouvé un travail immédiatement, voire même pendant plusieurs mois. À cette époque, on savait peu de choses sur la vie professionnelle des diplômés et sur les raisons des difficultés qu'ils rencontraient. Les informations dans ce domaine ont été notablement complétées par une enquête sur la vie professionnelle des diplômés entre l'obtention du diplôme et la date de l'enquête. Il s'agissait d'une enquête rétrospective qui couvrait tous les diplômés depuis le début de la période de transition; cela a permis d'évaluer l'évolution de leur situation sur le marché du travail au cours des années suivant

la transformation de l'économie polonaise. Grâce à l'enquête sur les diplômés, il a été possible d'analyser trois problèmes extrêmement importants: le niveau et le type d'enseignement suivi par les diplômés, la recherche et l'obtention du premier emploi puis la suite de la carrière. L'enquête contenait un grand nombre d'informations permettant d'évaluer le degré d'adéquation entre les compétences des diplômés et les besoins du marché du travail, ainsi que leur comportement lors de leurs premiers contacts avec ce marché [5, 6]. Étant donné le nombre important d'informations fournies par cette enquête ainsi que l'intérêt qu'elle présente pour les organismes concernés par la politique du marché du travail et de l'éducation, elle a été répétée pour les promotions suivantes de diplômés.

La détérioration de la situation du marché du travail a été particulièrement grave pour les groupes de population qui n'étaient pas totalement préparés à affronter les nouvelles conditions. Pour plusieurs raisons, ce sont les personnes handicapées qui ont été particulièrement touchées. Cela a incité les responsables de la politique sociale (le gouvernement) à prendre des mesures pour aider ce groupe de la population, notamment en ce qui concerne la promotion de leur emploi. La condition préalable à l'adoption de mesures spécifiques a été l'établissement d'un diagnostic aussi global que possible de leur situation, en particulier de leur place sur le marché du travail; cela a été réalisé dans le cadre d'une autre enquête (*Enquête sur la situation des personnes handicapées sur le marché du travail*). Bien que l'objectif principal de cette enquête était d'évaluer la situation de ce groupe de population sur le marché du travail, il s'est en fait agi d'une enquête très large qui couvrait tous les aspects clés de la vie des personnes handicapées, y compris la nature de leur handicap, leurs conditions de vie, etc. [7]. Pendant quelques années, cette enquête a été la seule source d'information sur les personnes handicapées en Pologne qui a souvent été utilisée par les décideurs. L'enquête a encouragé les statisticiens à la répéter au bout de quelques années.

L'enquête la plus spectaculaire concernant le marché du travail, réalisée en vue de satisfaire les besoins nationaux, était consacrée à l'emploi non déclaré. La chute vertigineuse du nombre d'emplois et la montée soudaine et massive du chômage ont fait que l'économie souterraine s'est développée de manière importante dès les premières années de la période de transition. Elle a créé un grand nombre d'emplois qui n'étaient pas recensés dans les statistiques officielles. La nécessité d'évaluer de manière plus précise la situation réelle sur le marché du travail nous a amenés à tenter, tout d'abord, d'estimer le nombre de personnes travaillant «au noir» puis d'inclure dans l'EFT un module sur le travail dans le secteur de l'économie souterraine (module appelé en Pologne «Enquête sur l'emploi non déclaré»). Les résultats de cette enquête ont eu une grande importance pour l'analyse de la demande et de l'offre sur le marché du travail et ils continuent à être utilisés

pour évaluer l'ampleur de l'économie souterraine dans les comptes nationaux. Non seulement l'enquête recensait le nombre de personnes travaillant «au noir», mais elle permettait également d'établir un portrait socio-démographique et professionnel de ces personnes. Grâce à cette enquête, il a été possible de déterminer les types les plus communs de travail non déclaré, d'en évaluer le revenu mensuel de ce type de travail, de fournir les caractéristiques des ménages ayant recours à ce travail «au noir» ainsi que d'obtenir des avis sur les motivations poussant les personnes à exercer un emploi non déclaré [8]. Étant donné les informations intéressantes fournies par cette enquête, cette dernière a été menée deux fois et, cette année, elle le sera pour la troisième fois.

Autre enquête remarquable, celle sur la demande de main-d'œuvre qui est menée systématiquement tous les deux ans depuis 1996. En effet, l'un des éléments d'information les plus significatifs sur la situation du marché du travail est l'importance de la demande de main-d'œuvre dans différents secteurs de l'économie. De nombreux utilisateurs de données statistiques ont estimé que l'absence de ces données dans le système d'information sur le marché du travail en Pologne était un problème préoccupant. La question concernait non seulement le volume de la demande de main-d'œuvre mais également, et surtout, la structure de cette demande sur le plan des qualifications et des professions. C'est pourquoi cette enquête recense le nombre d'embauches et de licenciements au cours d'une année donnée, les principales raisons de la modification du nombre de personnes salariées, les professions comptant le nombre le plus élevé de salariés embauchés et licenciés et qui ont eu les plus grandes difficultés à trouver des salariés, les qualifications les plus demandées, le nombre d'emplois disponibles et leur structure par profession, ainsi que le nombre d'emplois nouvellement créés. Cette enquête a également fourni des informations sur les variations prévues du nombre de salariés au cours de l'année à venir car elle recensait le nombre prévisible d'embauches et de licenciements de même que les professions pour lesquelles on escomptait les fluctuations de salariés les plus élevées [10]. On peut donc supposer que cette enquête possède, dans une certaine mesure, les caractéristiques d'une projection à court terme des modifications de l'emploi en fonction des qualifications.

La seconde phase d'amélioration des statistiques du travail en Pologne a donc essentiellement consisté à élargir le contenu des enquêtes qui ont fourni des informations complémentaires sur un aspect important du fonctionnement du marché du travail. Ce fut une étape importante du développement des statistiques du travail en ce qui concerne leur qualité pour les utilisateurs.

3.1.4 Intégration des informations sur le marché du travail

Les orientations prises pour améliorer les statistiques du marché du travail, qui sont décrites ci-dessus, avaient principalement pour but d'harmoniser la méthodologie des enquêtes et de définir leur contenu qui est essentiel du point de vue des besoins de statistiques internationales et des utilisateurs nationaux. Toutefois, leur but premier était de fournir des informations sur les données de base concernant le marché du travail (nombre et structure des salariés, des chômeurs et des personnes économiquement inactives). Ces enquêtes ne tenaient compte, dans une faible mesure, que des facteurs déterminants et des conséquences des variations sur le marché du travail. Entre-temps, l'économie de marché s'étant développée en Pologne et eu égard aux fluctuations importantes de la situation sur le marché du travail, il était indispensable d'effectuer une analyse et une évaluation globale de cette situation. L'idée essentielle était, dans ce cas, d'étudier les causes des variations souvent inhabituelles du marché du travail polonais. Cette enquête est nécessaire car c'est précisément sur le marché du travail que les conséquences économiques et sociales du fonctionnement de l'économie sont visibles. Le marché du travail est étroitement lié à divers aspects de la conjoncture socioéconomique qui affectent à la fois l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Une analyse globale du marché du travail est habituellement possible à l'aide de diverses sources d'information. À cet égard, des sources de données administratives sont très utiles (registres, bases de données). En Pologne, ces sources de données ne sont pas encore suffisamment développées pour pouvoir enrichir l'analyse du marché du travail. Par conséquent, ce sont surtout les nombreuses études (variées) effectuées par les statistiques officielles qui sont utilisées à cette fin. Néanmoins, pour pouvoir recourir à plusieurs sources statistiques, il est d'abord nécessaire de les rendre comparables et la meilleure façon d'y parvenir est d'utiliser la méthodologie (le concept) des comptes nationaux. Ces travaux sont en cours en Pologne et c'est dans le domaine de l'estimation des données sur le marché du travail pour les comptes nationaux qu'ils sont le plus avancés. Toutefois, ce domaine représente un défi futur important pour les statistiques du travail en Pologne.

La rémunération est l'un des facteurs déterminants des variations sur le marché du travail. Des données récapitulatives sur le niveau du salaire moyen dans différentes branches de l'économie ou même sur la ventilation des salariés en fonction du niveau des salaires et traitements ne sont toutefois pas suffisantes pour décrire le rapport entre rémunération et situation sur le marché du travail. Pour ce faire, il faut des informations plus détaillées sur les facteurs qui déterminent le niveau du salaire. Des données de ce type ne peuvent être obtenues qu'en tant que données individuelles (au niveau du salarié) et c'est exactement le but de l'enquête qui, ces dernières années,

est menée tous les deux ans. Il s'agit d'une enquête sur la structure de la rémunération par profession mais qui recense également d'importantes caractéristiques relatives aux salariés: sexe, âge, niveau d'études, expérience professionnelle, ainsi qu'aux employeurs: type d'activité, statut de propriété, taille de l'entreprise [11].

Une analyse très variée et une évaluation de la situation du marché du travail exigent également de prendre en compte les résultats d'enquêtes effectuées dans des domaines des statistiques officielles autres que les statistiques du travail. Parmi les nombreuses enquêtes disponibles, certaines sont particulièrement importantes. En ce qui concerne l'offre de main-d'œuvre, les statistiques démographiques, y compris les prévisions démographiques, sont les plus utiles. Une grande partie des données sur la population est directement utilisée pour l'analyse des tendances du marché du travail; quant aux futures variations du marché du travail, les projections de main-d'œuvre sont particulièrement utiles. Ces projections sont effectuées en Pologne et sont très importantes pour la politique de l'emploi à court ou même à moyen terme du gouvernement [12, 13].

L'un des aspects les plus importants du fonctionnement du marché du travail est la dimension professionnelle qui caractérise aussi bien l'offre que la demande de main-d'œuvre. Toutes les personnes se déclarant prêtes à travailler (offre) possèdent certaines qualifications professionnelles tandis que tous les emplois (demande) exigent des qualifications bien définies. Le niveau de concordance entre la structure professionnelle de la demande et celle de l'offre influence de manière significative la situation sur le marché du travail. C'est pourquoi, l'analyse de l'adéquation professionnelle entre l'offre et la demande peut fournir d'importantes informations pour la politique de l'éducation et le développement professionnel. La politique de l'éducation et l'adaptation du système d'éducation aux besoins variables du marché du travail présentent un intérêt surtout pour les personnes arrivant sur le marché du travail. Par conséquent, l'analyse du système d'éducation et du profil des diplômés de divers types d'écoles (statistiques de l'éducation) joue un rôle important dans le domaine de l'information, mais également pour la prise de décision. L'utilisation des statistiques de l'éducation est donc extrêmement utile pour les analyses du marché du travail. Toutefois, la volonté et la capacité d'apprendre et d'améliorer ses qualifications professionnelles tout au long de la carrière deviennent de plus en plus importantes aujourd'hui. L'application d'une politique dans ce domaine exige donc une bonne connaissance de l'importance, des formes et de la fréquence de la participation à la formation professionnelle. Les statistiques sur la formation tout au long de la vie et leur utilisation à des fins d'analyse du marché du travail joueront, par conséquent, un rôle croissant dans l'intégration des connaissances sur le marché du travail. Les statistiques de l'éducation en Pologne répondent déjà aux exigences concernant l'analyse du marché du travail

tandis que les statistiques sur la formation tout au long de la vie font actuellement l'objet d'un développement intensif.

Pour une analyse globale du marché du travail, l'évaluation des conséquences des changements qui interviennent, constitue un aspect important. Ce type d'évaluation se fait généralement de manière indirecte à l'aide de conclusions sur la situation sociale, professionnelle et économique de divers groupes de population. On peut en citer un bon exemple qui est l'évaluation de l'importance de la pauvreté parmi les personnes ayant un statut différent sur le marché du travail, en particulier les personnes au chômage. L'exécution de ce type d'analyse exige des enquêtes qui évaluent directement les conséquences des variations sur le marché du travail. Une enquête de ce genre a été menée en Pologne en vue d'examiner les conséquences socioéconomiques du chômage. Elle se concentrait sur les conditions de vie des ménages touchés par le chômage, leurs problèmes financiers et émotionnels, la situation des enfants, les actions des chômeurs dans le cadre de la recherche d'un emploi et le style de vie habituel des chômeurs [14]. Cette enquête a permis de détecter les problèmes majeurs rencontrés dans leur vie par les personnes au chômage, ainsi que d'évaluer les difficultés que ces personnes rencontrent sur le marché du travail.

Le troisième stade de l'amélioration des statistiques du travail en Pologne consiste en une amélioration de nos informations sur les mécanismes du fonctionnement du marché du travail par l'intégration des résultats d'enquêtes dans différents domaines. Cette intégration a surtout lieu au niveau de l'analyse, mais des enquêtes spécialisées sont également nécessaires pour décrire de manière plus globale les causes et les conséquences des variations sur le marché du travail. En fait, il s'agit là d'un objectif sans fin des statistiques du travail.

3.1.5 Défi actuel des statistiques du marché du travail en ce qui concerne la qualité des données

En dépit d'efforts considérables pour élaborer un système moderne d'information sur le marché du travail, les statistiques du travail sont toujours, en Pologne, confrontées à des défis liés à la qualité des données au sens large du terme. De ce point de vue, le problème essentiel est celui de l'exhaustivité des données obtenues par le biais des différentes enquêtes. Il s'agit là d'une tâche importante qui présente un intérêt tant pour les enquêtes représentatives que les recensements, mais aussi pour les enquêtes sur les ménages et les entreprises. À cet égard, l'amélioration des statistiques comprend deux aspects principaux: accroître l'exhaustivité des enquêtes en améliorant surtout leur préparation, la mise à jour des bases de sondage, la formation spécialisée des enquêteurs et des coordinateurs d'enquêtes spécifiques, instaurer une meilleure coopération et un contact plus étroit avec les répondants et les institutions concernées, sans oublier l'amélioration des

méthodes de généralisation d'enquêtes représentatives ou l'application plus large des méthodes d'imputation lors de recensements, y compris l'utilisation de sources de données complémentaires, comme par exemple des données administratives.

Les données sur le nombre de salariés en Pologne sont collectées à des fréquences diverses, en fonction de la taille des entreprises et de leur type d'activité. Étant donné, toutefois, la situation difficile sur le marché du travail en Pologne ainsi que les fluctuations saisonnières importantes du nombre de salariés et de chômeurs, des données mensuelles et trimestrielles sur le marché du travail sont de plus en plus nécessaires. Les plus grandes difficultés rencontrées pour satisfaire ces exigences découlent du nombre de personnes occupées. Il s'agit, en particulier, de deux groupes de salariés: ceux travaillant dans des exploitations agricoles privées et ceux travaillant dans de petites entreprises (selon la structure des enquêtes polonaises, ce concept désigne les entreprises employant moins de 10 personnes). Une enquête représentative sur l'emploi dans les petites entreprises est effectuée une fois par an et le sondage ne permet pas de généraliser les résultats pour des unités spatiales au niveau 3 de la NUTS. La demande réelle de ce type de données concerne des unités géographiques plus petites, ce qui requiert la mise au point de techniques d'évaluation du nombre de salariés dans de petites zones. Les données sur l'emploi dans des exploitations agricoles privées proviennent soit de recensements (agricoles ou démographiques) soit des EFT. Très récemment encore, les tendances et l'importance des variations de l'emploi agricole évaluées par le biais de recensements et de l'EFT différaient considérablement, d'où des difficultés pour déterminer précisément le nombre des salariés dans des exploitations agricoles privées. C'est dans ce domaine qu'il y a lieu d'améliorer la qualité des statistiques sur le nombre de salariés.

Il existe un autre domaine des statistiques du marché du travail qui a besoin d'être amélioré, à savoir celui des postes à pourvoir et des créations d'emplois. Bien que les résultats de l'enquête sur la demande de main-d'œuvre soient disponibles, il s'avère que la production de données détaillant la capacité de l'économie à créer de nouveaux emplois fait l'objet d'une pression croissante. Nous ne disposons pas directement de ces informations, d'où nos efforts actuels en matière d'estimations, mais ces derniers sont insuffisants. Nous avons déjà tenté, une première fois, d'obtenir ces données; leur valeur fera l'objet d'une estimation lors de l'analyse des résultats. Pour certains utilisateurs, les données sur le nombre et la structure des postes vacants ne sont pas totalement satisfaisantes. Les données officielles sur les postes vacants sont collectées par les agences pour l'emploi, mais il est évident que seul un pourcentage de postes vacants existant réellement est inscrit dans leur registre. Même si ces données sont également collectées par notre enquête sur la demande de main-d'œuvre, elles ne concernent que les grandes et moyennes entreprises.

Quant à la possibilité d'influer sur les variations à long terme du marché du travail, des informations sur la demande future de main-d'œuvre au cours d'une période de plusieurs années sont extrêmement importantes. Compte tenu du développement économique prévu, un élément essentiel de ces informations est la demande de qualifications. Une prévision de la demande de main-d'œuvre par qualification (profession), qui est déjà établie dans quelques pays, peut permettre d'obtenir ces informations. Entre-temps, la Pologne a entrepris des travaux méthodologiques et expérimentaux concernant la prévision de la demande de main-d'œuvre, mais des progrès restent à faire [15, 16]. Ces travaux représentent un défi important pour les statistiques du marché du travail.

Références:

- [1] Szarkowski A., Witkowski J., The Polish Labour Force Survey, „Statistics in Transition”, Vol. 1, No 4, 1994
- [2] Restructuring of Labour Statistics in Poland. First Results and Emerging Challenges, Paper at the ILO International Conference on Restructuring of Labour Statistics in Transition Countries, organized in co-operation with Ministry of Labour and Statistical Committee of the Republic of Belorussia, Minsk, August 31-September 2, 1994
- [3] Koszty pracy w gospodarce narodowej w 2000 r. (Labour costs in the national economy in 2000), Informacje i opracowania statystyczne, GUS, Warszawa 2001
- [4] Sytuacja na wiejskim rynku pracy ze szczególnym uwzględnieniem ludności związanej z rolnictwem indywidualnym (Situation on the rural labour market with particular consideration of the population associated with individual farming), Raport z badania modułowego, GUS, Warszawa 1994
- [5] Losy zawodowe absolwentów w latach 1989-1994 (Professional life of school graduates in the years 1989-1994), Studia i analizy statystyczne, GUS, Warszawa 1995
- [6] Kowalska A., Witkowski J., Professional life of the school-graduates in the period of transition in Poland, Monitoring Rynku Pracy, GUS, Departament Pracy i Dochodów Ludności, kwiecień 1995, ss. 25
- [7] Kostrubiec S., Osoby niepełnosprawne na rynku pracy w 2000 roku (Disabled persons in the labour market in the year 2000), Studia i analizy statystyczne, GUS, Warszawa 2001
- [8] Kałaska M., Witkowski J., Hidden labour, W: Research Bulletin, Vol. 5, 1996 No 1, Research Centre for Economic and Statistical Studies of the Central Statistical Office and the Polish Academy of Sciences, p. 9-34
- [9] Kałaska M., Witkowski J., Hidden labor in Poland, W: Underground Economies in Transition. Unrecorded activity, tax evasion, corruption and organized crime, edited by Edgar L. Feige, Katarina Ott, Ashgate 1999, p. 245-274
- [10] Kałaska M., Witkowski J., Badanie popytu na pracę w praktyce Głównego Urzędu Statystycznego (Demand for labour studies in the practice of the Central Statistical Office), W: Popyt na pracę w Polsce. Teoria i praktyka (Demand for labour in Poland. Theory and practice) (pod red. J.Mellera i E.Dolnego), Uniwersytet Mikołaja Kopernika, Wojewódzki Urząd Pracy w Toruniu, Toruń 1997, pp.23-33
- [11] Structure of wages and salaries by occupation in October 2002, Information and statistical papers, Central statistical Office, Warsaw 2003

- [12] Witkowski J., Population and labour force projections in Poland, Case study: Poland, In: Europe's population and labour market beyond 2000, Vol. 2: country case studies, A. Punch and D.L. Pearce (editors), Population Studies No 34, Council of Europe Publishing, 2000
- [13] Zgierska A., Forecast of labour force in Poland to the year 2020. Methodology and results, Polish population Review No 9, 1996, Warsaw, Polish Demographic Society, Central Statistical Office
- [14] Społeczno-ekonomiczne położenie bezrobotnych (Social-economic situation of unemployed), Raport z badania modułowego, GUS, Warszawa 1994
- [15] System prognozowania popytu na pracę w Polsce, część I, Podstawowa metodologia, (System of forecasting demand for labour in Poland, part I, Basic methodology) Studia i Materiały, Rządowe Centrum Studiów Strategicznych, Warszawa 2003
- [16] Emergence of New Occupations and Labour Demand Forecasting (synthesis), Studies and Materials, Government Centre for Strategic Studies, Warsaw 2001

3.2 Comment saisir la dynamique du marché du travail

Philippe BOUYOUX
Conseiller du Ministre français des Finances

Aucun gouvernement ne peut s'engager dans une voie s'il ne sait pas où elle mène: l'existence de bonnes statistiques est l'un des éléments essentiels d'une politique économique efficace. Cela est en particulier vrai pour le marché du travail. Néanmoins, il ne suffit pas d'avoir de bonnes statistiques : elles doivent encore être assez précises et livrées en temps voulu. Évidemment, n'importe quelle statistique ne peut être établie et toutes les statistiques ne peuvent pas être rapidement disponibles ni parfaitement exactes. On peut certes trouver un compromis mais il appartient, en définitive, aux utilisateurs de ces statistiques de déterminer comment y parvenir. Nous aborderons également la question du développement des statistiques du marché du travail que l'évolution des théories économiques rend indispensable, ainsi que la nécessité de nous concentrer sur les flux bruts plutôt que sur les différents niveaux.

3.2.1 L'importance relative des statistiques nationales et européennes du marché du travail

Le marché du travail est un paramètre essentiel de la politique économique

Outre la croissance, l'inflation et la balance des paiements, le marché du travail est un objectif économique classique et déterminant dans les économies modernes. À ce titre, la liste des principaux indicateurs économiques européens ne saurait en aucun cas négliger des statistiques aussi importantes que celles de l'emploi et du chômage.

Les variables du marché du travail ont une incidence sur plusieurs autres variables de l'économie. L'emploi, par le biais des salaires, permet d'avoir des données sur le revenu disponible qui, à son tour, renseigne sur la consommation. Le chômage, en revanche, a des répercussions sur les salaires et, partant, sur l'inflation.

Toutefois, la plupart des statistiques de l'emploi (et du chômage) sont généralement disponibles trois ou quatre trimestres après celles de la hausse du produit intérieur brut. De telles statistiques ne peuvent donner aucune indication sur la croissance au cours des trimestres suivants. Mais presque tout le monde sait ce que signifie le chômage et s'en inquiète. Le taux de chômage est l'un des rares indicateurs économiques à susciter l'intérêt du grand public. En outre, les données sur le chômage restent généralement gravées dans la mémoire des ménages et ont, par conséquent, des

répercussions très directes sur le moral et la consommation. Une croissance qui ne s'accompagne pas d'une baisse du chômage n'est pas une croissance tangible au regard de Monsieur Tout-le-monde.

Le marché du travail est en tout premier lieu une affaire nationale ...

Alors que les marchandises vont et viennent, les marchés du travail restent principalement définis par les frontières nationales. Le droit du travail peut être radicalement différent d'un pays à l'autre et, en France, le nombre des travailleurs transfrontaliers n'est pas suffisamment important pour justifier des statistiques de niveau européen.

En France, la migration totale nette est égale ou inférieure à 1 pour 1 000 habitants par an, dont une fraction seulement s'effectue avec d'autres pays européens. S'il est vrai que le taux de chômage dans les régions frontalières est influencé par la santé économique des pays voisins, moins de 1 % de la main-d'œuvre résidant en France travaille dans les pays frontaliers. Cette situation devrait changer – et c'est à espérer – à mesure que le marché du travail européen sort de ses balbutiements. En attendant, le marché du travail français est presque entièrement confiné sur le territoire national.

Par ailleurs, les institutions du marché du travail sont très différentes d'un pays à l'autre puisque le marché du travail découle d'une longue agrégation d'usages et de réglementations. Les particularités du marché du travail français, espagnol, britannique ou estonien risquent de ne pas être suffisamment prises en compte dans des statistiques européennes communes. En règle générale, les statistiques adaptées aux spécificités nationales fournissent aux responsables politiques de meilleures informations que les statistiques collectives. Les statistiques spécifiques sont parfois plus rapides et souvent plus pertinentes pour analyser l'économie française au moyen de statistiques conjoncturelles.

C'est la raison pour laquelle certaines statistiques du marché du travail national devraient continuer d'être définies selon des concepts nationaux, certes parfois intraduisibles ou incomparables, mais pertinents pour le marché du travail local.

Prenons l'exemple de la France où l'emploi temporaire (*intérim*) représente 18 % de l'écart des variations trimestrielles de l'emploi. De nombreuses entreprises embauchent des travailleurs temporaires pour répondre à une demande accrue, si bien que les statistiques mensuelles sur le nombre de travailleurs temporaires peuvent constituer un indicateur conjoncturel déterminant. Par ailleurs, les emplois subventionnés par le gouvernement pour des personnes spécifiques (*contrats aidés*) peuvent également représenter une partie importante des variations de l'emploi.

... mais les comparaisons internationales nous aident à mieux le comprendre.

À la lumière de ce que nous avons dit précédemment, il apparaît que seul un petit nombre de statistiques harmonisées unifiées et utiles pourrait être approuvé si les marchés du travail ne sont pas soumis aux mêmes règles: si les contrats des travailleurs sont différents, les statistiques de l'emploi ne mesureront probablement pas la même chose et nous ne pourrons pas tirer des conclusions idoines.

Or, rien ne sert d'avoir de bonnes statistiques si elles ne sont pas comprises. Nous pouvons tirer de nombreux enseignements de l'expérience d'autres pays et améliorer notre connaissance de l'économie nationale en la comparant à d'autres économies. Néanmoins, de telles comparaisons sont inutiles si nous ne pouvons pas évaluer la situation de notre économie par rapport à celles des autres. A quoi me sert-il de connaître la température en degrés Fahrenheit si je ne sais pas s'il fait chaud ou froid par cette température ? Nous ne pouvons pas nous passer de concepts statistiques communs. Les données de l'OIT sur le chômage nous permettent de comparer les réactions de certains marchés du travail dans le cadre de différentes institutions et, le cas échéant, de déterminer la nature des changements à envisager. Le succès de mesures actives en faveur du marché du travail peut être évalué de façon optimale si les statistiques sur lesquelles ces stratégies s'appuient reposent sur des concepts analogues d'un pays à l'autre.

Le développement de statistiques harmonisées européennes répond donc à une nécessité, mais il ne doit pas se faire au détriment de la qualité et de l'utilité. Les statisticiens nationaux devraient aspirer à fournir aux utilisateurs finaux des statistiques innovantes et pertinentes (voir ci-après), tandis que les statisticiens européens devraient s'attacher à créer les cadres qui permettront d'analyser et de comparer au mieux ces statistiques.

Globalement, les avantages d'un ensemble commun de statistiques approuvées à l'échelle internationale sont encore nombreux. Parallèlement, la théorie économique imprime des directions nouvelles que nous devons suivre en améliorant les statistiques.

3.2.2 Les statistiques du marché du travail du 21^e siècle

Des statistiques plus rapides ou plus sûres?

Pour les statistiques du travail comme pour tout autre type de statistique, un compromis doit être trouvé entre la rapidité et la qualité des données. Les économistes et les statisticiens devraient déterminer ensemble où mettre l'accent. Des publics différents appellent des solutions différentes. L'ignorance est peut-être salvatrice et le savoir synonyme de pouvoir. Nous ne saurions certes

préconiser une trop grande simplification des statistiques, mais il n'est pas utopique d'inviter les statisticiens à expliquer plus clairement les limites de leurs statistiques.

Globalement, compte tenu de l'écart d'ores et déjà observable entre l'activité et le marché du travail, toutes les statistiques du marché du travail ne devraient pas être publiées trop rapidement ni trop fréquemment. En outre, elles ne devraient pas donner l'impression d'une précision qui fait souvent défaut. Le taux de chômage – bien que mensuel - a un chiffre très utile après la virgule décimale. Les variations du taux doivent dépasser un certain seuil pour être visibles. Ce seuil devrait être comparable à la précision de base de l'indicateur. Ceux qui souhaitent en savoir plus ont à leur disposition la variation du nombre de chômeurs; les autres se contentent du taux de chômage.

Enfin, les statistiques détaillées et cohérentes (telles que les comptes nationaux trimestriels qui permettent des comparaisons avec la production, les heures travaillées et les salaires) sont certes plus intéressantes, mais cette cohérence est souvent obtenue au détriment de l'actualité. Les informations fragmentaires sont, de par leur nature, utiles aux analystes et aux responsables politiques en raison de la rapidité à laquelle elles sont disponibles : l'emploi dans certains domaines du secteur privé présente un intérêt en soi par rapport à l'emploi total.

Des niveaux aux flux...

Les économistes et les statisticiens exercent des activités manifestement complémentaires: ce qui peut être mesuré, peut être analysé et ce qui est imaginable, demande à être mesuré. Pendant une grande partie de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, les statistiques ont porté sur des données macro-économiques. Les progrès de la puissance informatique ont fait naître plusieurs nouvelles techniques. Les modèles structurels ARV ont connu un grand succès pendant cette époque. Les effets des prix et des salaires sur le chômage ont été disséqués maintes et maintes fois. Toutes ces analyses partagent un point commun: elles sont basées sur les niveaux et les variations des variables macro-économiques.

Des modèles plus récents ont permis d'approfondir certaines approches et la puissance informatique y a contribué une fois de plus. Les niveaux ne suffisent pas: nous devons savoir comment ils se sont formés. Sur le marché du travail, les personnes au chômage vont et viennent et nous ne pouvons pas nous contenter de connaître, avec quelque certitude, leur nombre pendant une période donnée. D'où viennent ces personnes? (ancien emploi, école, population non active) Où vont-elles? (emploi avec un contrat à long/court terme, retraite, population non active) Comment détruit-on des emplois et

comment en crée-t-on? Toutes ces informations nous livreront les données nécessaires pour appliquer à l'économie des modèles compatibles.

... et aux données dont nous avons besoin aujourd'hui et demain

Malgré les grands progrès réalisés, certaines statistiques «classiques» fondées sur les niveaux sont encore très demandées. En France, par exemple, nous pouvons estimer le nombre d'emplois vacants uniquement en mettant en corrélation le nombre de travailleurs au chômage inscrits et le nombre d'offres d'emploi pour une liste de professions. Les statistiques sur les emplois vacants sont l'un des éléments fondamentaux de l'analyse du marché du travail basée sur la courbe de Beveridge. La pénurie de main-d'œuvre (*difficultés de recrutement*) n'a été mise en évidence que par des enquêtes qualitatives auprès des entreprises, tandis que les statistiques provenant des agences pour l'emploi n'ont montré que le décalage existant entre les emplois vacants et les offres d'emplois. Nous savons que de nouvelles statistiques consacrées à ce sujet seront publiées prochainement et nous nous félicitons de l'amélioration permanente des statistiques du marché du travail.

En outre, les indicateurs à court terme devraient évoluer afin de présenter un plus grand intérêt pour les analyses conjoncturelles. Dans un premier temps, la priorité devrait être accordée aux statistiques inscrites dans une perspective d'avenir, susceptibles de nous informer sur les futures conditions du marché du travail : heures supplémentaires, offres d'emploi, difficultés de recrutement. Par ailleurs, une plus grande attention devrait être prêtée à la mesure de la transition entre le travail et le chômage.

Thème 3 - Le marché du travail - quelques commentaires

Georg FISCHER¹
Commission européenne,
Direction générale "Emploi et affaires sociales"

Je suis très honoré de répondre à votre invitation et de participer à la conférence en qualité d'intervenant au cours de la séance d'aujourd'hui qui est consacrée au marché du travail.

Tout d'abord, je voudrais souligner quelques-unes des questions clés qui ont été abordées par le premier orateur, le Professeur Janusz Witkowski. À cet égard, j'adopterai le point de vue du consommateur et grand utilisateur de statistiques et non celui du statisticien. J'aborderai également les questions soulevées dans la contribution de M. Philippe Bouyoux "Comment saisir la dynamique du marché de l'emploi".

Le thème qui est au cœur des deux contributions présentées aujourd'hui est celui de la qualité des statistiques de l'emploi. Le Professeur Witkowski énumère les nombreux défis associés à la qualité des données au sens large du terme, en particulier la nécessité d'améliorer l'exhaustivité des données et de relier plus facilement les sources de données, la disponibilité des données à une plus grande fréquence, des ventilations plus fines et la nécessité d'une harmonisation plus poussée des définitions sous-jacentes. Il n'est pas surprenant que de nombreux défis mentionnés dans la production de statistiques telles qu'elles sont réclamées par les décideurs politiques polonais se présentent à l'identique au niveau de l'UE.

Permettez-moi de réagir à ce qui a été dit tout en soulignant en même temps brièvement quelques défis à relever dans l'établissement d'un système statistique de la Communauté européenne qui sous-tend les différents processus politiques au niveau de l'UE.

En premier lieu, l'univers des statistiques sociales et de l'emploi est devenu plus européen et plus intégré. L'établissement du marché unique s'est traduit par une tendance vers l'eupéanisation de certaines politiques conduisant à un besoin croissant d'informations comparatives sur les performances économiques, sociales et dans le domaine de l'emploi de l'Union et des États membres. Le meilleur exemple est le nouvel objectif stratégique fixé pour l'UE par le Conseil européen de Lisbonne, au printemps 2000, de devenir d'ici à 2010 "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable

accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale". Une approche intégrée a été convenue en ce qui concerne les moyens de parvenir à cet objectif qui couvrent simultanément l'économie, l'emploi et la vie sociale (auxquels est venu s'ajouter l'environnement).

Je me réfère à une observation du Professeur Witkowski, à savoir l'évolution des demandes imposées aux fournisseurs de statistiques à tous les niveaux, national et européen. Si, dans le passé, la collecte de données était souvent fragmentée pour répondre à la demande dans certains domaines politiques spécifiques, l'interaction croissante entre les différentes politiques a créé le besoin d'un système statistique plus flexible, moins cloisonné au niveau vertical, et garantissant la cohérence des informations fournies non seulement dans un domaine mais également au niveau transsectoriel. Pour reprendre l'observation faite par M. Bouyoux, nous ne pouvons pas accepter que les séries chronologiques relatives à l'emploi fondées sur les comptes nationaux et l'enquête sur les forces de travail évoluent en ordre dispersé. Les politiques économiques et de l'emploi sont considérées comme deux éléments d'une approche politique globale de sorte que l'information résultant de ces sources se doit d'être cohérente.

En deuxième lieu, l'évaluation des performances est fondamentale. Globalement, l'accent mis par l'Union sur les politiques économique et sociale et de l'emploi dans le contexte de Lisbonne s'est déplacé du développement de nouveaux objectifs et mandats vers la mise en œuvre des réformes approuvées au plus haut niveau politique. À l'évidence, les trois objectifs en matière d'emploi sont essentiels à cet égard étant donné qu'ils couvrent un aspect clé des performances améliorées et sont clairement définis et mesurables. D'où l'importance de l'évaluation de l'impact réel des efforts de réforme nationaux et de la stratégie de Lisbonne. Par conséquent, l'année dernière, au Conseil européen de mars à Bruxelles, la Commission a été invitée à analyser les différences mesurables que l'approche intégrée de Lisbonne a induites et à déterminer comment les États membres ont amélioré leur situation.

La préoccupation suscitée par la mise en œuvre des réformes et l'accent mis sur la mesure des progrès ont conduit le Conseil européen à s'interroger sur les moyens de renforcer l'utilisation d'indicateurs structurels et d'autres outils analytiques pour l'évaluation des progrès concernant la stratégie de Lisbonne. Le Conseil a réclamé des améliorations de la *"qualité, notamment la comparabilité entre les périodes, les pays et les régions, des outils statistiques et analytiques, de manière à ce que l'on dispose de meilleures bases analytiques pour l'élaboration et le suivi des*

politiques." Il a ainsi souligné la nécessité d'étayer la stratégie de Lisbonne par des preuves statistiques et analytiques solides.

En troisième lieu, j'en arrive aux indicateurs structurels. Aux fins de l'évaluation régulière des progrès réalisés, une série d'indicateurs de haute qualité largement acceptés a été définie au niveau communautaire, les "indicateurs structurels". La Commission les présente dans un rapport annuel élaboré dans la perspective du Conseil européen du printemps. Le prochain examen à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne sera fondé sur ces indicateurs pour mettre en évidence les progrès réalisés et les lacunes à combler.

Les critères convenus pour ces indicateurs sont les suivants:

1. faciles à lire et à comprendre,
2. politiquement pertinents,
3. mutuellement cohérents,
4. disponibles en temps utile,
5. disponibles pour la plupart sinon tous les États membres et pays candidats,
6. comparables entre ces pays et, dans la mesure du possible, avec d'autres pays, notamment les États-Unis,
7. sélectionnés à partir de sources fiables,
8. n'imposant aucune charge excessive aux instituts de statistique et aux répondants.

En quatrième lieu, nous devons aller au-delà des simples chiffres même si leur importance est indéniable et les efforts toujours nécessaires pour parvenir à des indicateurs structurels de haute qualité. Ainsi que M. Bouyoux l'a formulé dans sa contribution, une question clé qui se pose dans l'analyse du marché du travail est de savoir comment saisir la dynamique de celui-ci. Les données sur le marché du travail sont généralement exprimées en stocks et ceux-ci sont la base de la plupart des comparaisons des performances. Une meilleure compréhension des différences des niveaux d'emploi exige l'examen des flux qui produisent les stocks que nous observons à un moment donné. Nous assistons à des créations et à des destructions d'emplois ainsi qu'à des mouvements entre les emplois, entre l'inactivité, le chômage et l'emploi, tandis que la durée relative de ces différents statuts peut entraîner d'importants écarts entre les taux d'emploi et de chômage. Il en résulte des

répercussions politiques directes s'agissant de faciliter les transitions sur le marché du travail et la qualité du travail.

En termes techniques, cela nous ramène à la question soulevée par les deux orateurs, c'est-à-dire comment combiner des sources de données différentes et comment garantir la comparabilité notamment entre les sources administratives et les enquêtes, d'une part, et entre le niveau européen et le niveau national, d'autre part. Nous devons être en mesure de fournir des informations comparatives sur les flux entre les États membres et je partage l'espoir que le Professeur Witkowski place dans la mise en œuvre d'une EFT continue.

Permettez-moi de vous livrer quelques exemples concrets de domaines spécifiques où les améliorations des statistiques européennes sous l'angle de la qualité et au-delà sont nécessaires et du reste en cours:

- Les deux contributions soulignent l'importance des informations conjoncturelles et structurelles relatives à la demande de travail pour l'analyse des différents aspects de nos économies qui vont de l'évaluation du potentiel de pressions inflationnistes aux questions structurelles, telles que la mobilité des travailleurs et les déficits de qualification, à l'évaluation et à la réalisation d'un indicateur de l'efficacité du marché du travail; c'est pourquoi les statistiques sur les emplois vacants sont un élément important des efforts européens visant à améliorer les statistiques du marché du travail et il convient de souligner l'existence d'une initiative importante d'Eurostat et des instituts de statistique qui se propose de développer les informations comparables sur les vacances d'emploi basées sur les enquêtes auprès des entreprises.
- Face au vieillissement de la population active, l'immigration gagne en importance, et l'Europe a besoin d'une approche prospective de la migration et de l'intégration des migrants. Le développement d'une collecte plus systématique de données comparables au niveau de l'UE est un élément important de cette approche proactive. Il y a lieu notamment d'examiner les moyens de mieux saisir les travailleurs migrants dans l'EFT.
- Des informations comparables fiables sur les salaires et les systèmes de formation des salaires: il est essentiel de relier ces informations aux caractéristiques socio-économiques des individus et des ménages ainsi qu'aux entreprises. J'aimerais attirer votre attention sur une récente initiative menée dans le cadre du Système statistique européen visant à

développer un système intégré de statistiques sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre qui mérite votre appui.

- En outre, nous devons disposer de meilleures données sur la question complexe du capital humain. Cela concerne notamment la mesure de la participation à l'éducation et à la formation et le développement associé de l'enquête sur l'éducation des adultes qui couvre également la question complexe des aptitudes à lire, à écrire et à compter de la population adulte.
- Je voudrais ajouter quelques mots sur la question plus spécifique de la transition entre le Panel communautaire des ménages (PCM) et les nouvelles statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (SILC). Cette transition risque de se traduire par des complications notamment en ce qui concerne les indicateurs de qualité, en particulier ceux qui sont fondés sur des données longitudinales au niveau individuel pour suivre la dynamique du marché du travail ainsi que l'écart des rémunérations entre les sexes. Il sera essentiel d'assurer à cet égard que – en particulier au cours de la période de transition entre le PCM et EU-SILC – des données et des indicateurs de haute qualité sont fournis par tous les États membres.

M. Witkowski décrit la nécessité d'améliorations notables des statistiques polonaises du travail associés à la qualité des données, autant de défis qui sont partagés généralement au niveau de l'UE. J'aimerais en souligner trois aspects:

Tout d'abord, la qualité et notamment la précision, la couverture, l'exhaustivité, la comparabilité et l'actualité doivent être améliorés.

En deuxième lieu, il faut répondre à de nouveaux besoins sans pour autant accroître inutilement la charge pesant sur les répondants. Nous reconnaissons tous qu'il convient de comparer le "coût" de la charge de réponse et les "avantages" fournis par des meilleures données, à savoir le meilleur développement et le recentrage des politiques en faveur de tous. Néanmoins, toutes les initiatives sont les bienvenues dans la mesure où elles permettent d'explorer les pistes qui réduisent l'effort visant à obtenir des données supplémentaires notamment par l'utilisation des données existantes tout en améliorant leur comparabilité.

En troisième lieu, les statistiques sociales et de l'emploi au niveau européen doivent être suffisamment flexibles pour pouvoir les utiliser pour diverses finalités et combiner les données

provenant de différents domaines. À cet égard, du point de vue de l'utilisateur, il serait hautement préférable de disposer non pas d'une seule série d'indicateurs même très vaste, mais plutôt d'un système très flexible qui pourrait être utilisé pour produire une variété d'informations, y compris une analyse des interactions entre plusieurs variables.

Ces besoins sont au cœur des défis du SSE et notamment du Système européen des statistiques sociales (SESS) conformément au nouveau principe "L'Europe d'abord".

Globalement, les progrès réalisés au cours de la dernière décennie dans le domaine des statistiques sociales et de l'emploi sont impressionnants au niveau national et au niveau européen, y compris la production d'une série d'indicateurs clés (par exemple, les indicateurs structurels dans le domaine social et de l'emploi) et la disponibilité et l'amélioration des enquêtes statistiques sous-jacentes, notamment l'Enquête européenne sur les forces de travail, le Panel communautaire des ménages et SILC. Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans les grands efforts de tous les acteurs clés du Système statistique européen. Ces acquis constituent un bon point de départ pour relever les défis déjà mentionnés.

Conclusion

En conclusion, le nouveau cadre politique dans le domaine social et de l'emploi a sensiblement accru le besoin de disposer de statistiques améliorées et actuelles dans ce domaine et créé de nouveaux besoins d'informations dans de nouveaux domaines. À cet égard, il sera essentiel d'établir un système communautaire de statistiques qui sous-tend les différents exercices de coordination de politiques et facilite l'analyse flexible et détaillée. Cela soulève plusieurs questions qui devront être résolues et qui pourraient alimenter les discussions d'aujourd'hui.

En premier lieu, nous nous trouvons face à de nouvelles tâches en termes d'amélioration de la qualité et en termes de questions nouvelles. Cela exige des priorités claires mais également la volonté de considérer les efforts statistiques comme un investissement et non simplement comme une consommation de ressources publiques.

En deuxième lieu, les efforts de réforme du Système statistique européen compte tenu des besoins changeants et futurs des utilisateurs devront prendre en compte les contraintes budgétaires et donc également impliquer une forme d'"établissement de priorités négatives" conformément aux priorités politiques communes. À mon avis, cela suppose aussi l'équilibre entre des besoins structurels et cycliques: il convient, par exemple, d'engager une réflexion approfondie sur la fréquence et les ventilations.

En troisième lieu, comment pourrions-nous mieux relever les nouveaux défis en exploitant mieux les sources de données existantes, y compris par la liaison entre différentes sources de données et d'autres moyens?

Nous entrons dans une période intéressante au cours de laquelle le Système statistique européen devra prouver son efficacité comme fondement de la mise en œuvre et de l'évaluation efficaces de la stratégie de Lisbonne.

Je vous remercie de votre attention.

¹ Momentanément détaché à DARES, Paris

Thème 3 - Marché du travail - Discussion

La discussion met en relief les différences de méthodes et de centres d'intérêt entre les différents INS, qui rendent difficile une véritable harmonisation dans ce domaine. Il est cependant signalé que des progrès sont accomplis peu à peu et certaines idées intéressantes concernant des méthodes de travail futures, permettant de mieux expliquer certains des phénomènes observés sur le marché du travail, sont avancées.

La manière de parvenir à une ventilation régionale dans l'EFT et des enquêtes sur les ménages satisfaisantes pour les communautés locales est l'un des problèmes abordés lors de la discussion. En effet, de nombreux pays font l'objet d'une pression accrue des utilisateurs en vue d'améliorer la portée, le contenu et la qualité des statistiques régionales, en ce qui concerne notamment les statistiques du marché du travail.

Les solutions suivantes sont proposées en vue de répondre à cette question:

- L'utilisation d'un très large échantillon pour l'EFT et la désagrégation au niveau régional ou même NUTS 3. Cela nécessite des ressources importantes. Afin de garantir une bonne utilisation des dépenses, compte tenu des coûts élevés qu'implique l'utilisation d'un grand échantillon, le représentant d'un État membre explique qu'outre les questions relatives à la main d'œuvre, il a été inscrit une série de modules sociaux chaque trimestre, fournissant également des informations sur d'autres aspects sociaux intéressants. Dans d'autres États membres, où les autorités régionales sont autonomes et très puissantes, les INS sont *obligées* d'utiliser un très large échantillon pour l'EFT afin de garantir la fiabilité des données au niveau régional également.
- L'utilisation de sources de données supplémentaires, c'est-à-dire la combinaison de l'enquête et des données administratives. Cela implique une normalisation des définitions utilisées de manière que la même définition serve pour les registres nationaux et l'EFT. Sans définitions normalisées, la diffusion devient un problème, puisque les utilisateurs ne comprennent pas les différences entre les données.

- Abandonner les questions relatives au marché du travail dans les enquêtes sectorielles, afin d'obtenir des données plus cohérentes.

Un autre problème abordé est la manière d'améliorer la qualité et la disponibilité des indicateurs pour la conception et le contrôle des politiques, comme l'a demandé le Conseil dans le cadre des indicateurs de Lisbonne. Il est mentionné ici comme autres solutions possibles l'adoption d'un certificat de qualité pour les indicateurs structurels et l'intégration totale d'un système de compte de l'emploi dans la comptabilité nationale, qui permettrait une meilleure intégration des connaissances relatives au fonctionnement du marché du travail tout en créant une source de données plus flexible pour la présentation des données relatives au marché de l'emploi.

Pour ce qui concerne l'accent mis sur les flux croisés plutôt que sur les niveaux, le programme de recherche élaboré par Statistics Netherlands appelé «dynamique sociale et du marché du travail», visant au développement de la dynamique du marché du travail ainsi que des ménages et des revenus fournit des informations utiles sur les flux annuels de personnes entre l'emploi et le chômage, l'emploi et la retraite et l'emploi et l'invalidité. Il est proposé de poursuivre les travaux sur ce projet dans le cadre d'un programme de recherche européen.

Enfin, il est soulignée l'importance de disposer une série d'indicateurs ouverts et flexibles, permettant de répondre à des besoins futurs non encore décelés.

Thème 4 - Obtenir un bon compromis entre la ponctualité et la qualité

4.1 Le compromis entre l'actualité et la fiabilité des indicateurs à court terme – L'expérience du Royaume-Uni

Len COOK
Directeur, ONS, Royaume-Uni

4.1.1 Introduction

La fourniture de statistiques actuelles et efficaces donne aux utilisateurs principaux les moyens d'agir, si besoin est, de manière prompte et résolue. Les indicateurs à court terme revêtent une importance déterminante pour le maintien de la confiance dans le positionnement de l'économie dans le cycle conjoncturel. Ils renseignent sur les réactions des différents marchés (travail, capitaux, finances, biens, services) face aux chocs conjoncturels et aux tendances marquant l'évolution des forces du marché et de leur comportement. À plusieurs reprises, les indicateurs ont également aidé les marchés à anticiper les mesures des banques centrales, des institutions politiques ou d'autres organismes de réglementation visant à fixer des taux d'intérêt, des taux de change, des subventions et des impôts, ou à réglementer autrement les conditions des échanges.

4.1.2 La politique économique du Royaume-Uni

Pendant la période de l'après-guerre, les politiques économiques ont répondu plus ou moins vigoureusement aux variations conjoncturelles des conditions économiques. Dans le cadre de la politique monétaire actuelle, la Banque d'Angleterre est responsable de la stabilité des prix et veille à ce que l'inflation (mesurée par l'indice des prix à la consommation) demeure au taux visé. Sa compétence pour fixer les taux d'intérêt lui sert d'instrument dans la poursuite de l'objectif de stabilité. Ces principes monétaires sont appliqués depuis 1997, bien que l'indice des prix au détail à l'exclusion des remboursements d'intérêts hypothécaires (RPIX) utilisé pour définir l'objectif d'inflation ait été remplacé l'année dernière par l'indice des prix à la consommation (IPC).

Néanmoins, il n'en a pas toujours été ainsi. Les principaux aspects de la politique économique ont subi des transformations considérables au cours des dernières décennies. Depuis la fin des années 70, on s'accordait généralement à reconnaître que la politique macroéconomique (à savoir essentiellement la politique monétaire) devait être axée sur le contrôle de l'inflation en vue d'assurer un environnement plus stable dans lequel, espérait-on, la croissance économique pourrait s'accélérer. Cet objectif a été indirectement poursuivi en s'orientant tout d'abord vers différents

indicateurs monétaires et, ultérieurement, vers le taux de change. Dans le cadre de ces stratégies, les indicateurs économiques à court terme avaient certes encore un rôle à jouer, mais moins spécifique.

Ce n'est qu'en 1992, date à laquelle le Royaume-Uni a quitté le mécanisme de change du système monétaire européen, qu'un objectif d'inflation explicite a été adopté comme pilier de la politique monétaire. En 1997, cet objectif politique a été réaffirmé en termes plus formels par le nouveau gouvernement qui a mis en place une législation conférant à la Banque d'Angleterre une indépendance opérationnelle dans l'élaboration de la politique monétaire (*Bank of England Act* de 1998). En corrélation avec cette loi, le gouvernement a défini un objectif de stabilité des prix, mesuré (initialement) par l'indice des prix au détail à l'exclusion des remboursements d'intérêts hypothécaires qui est établi chaque mois par l'Office des statistiques nationales (ONS). Dans le prolongement de ces modifications profondes, on a assisté, au cours des sept dernières années, à une montée continue des attentes en matière de qualité et de cohésion des indicateurs économiques et à la multiplication des mesures visées par ces attentes.

Au Royaume-Uni, dans la zone euro et dans maints autres pays (par exemple, l'Australie, la Nouvelle Zélande et la Suède), le paradigme prédominant de la politique économique est désormais de remplir un objectif d'inflation explicite. Dans ce contexte, il est essentiel que les utilisateurs comprennent la nature des forces inflationnistes auxquelles l'économie est soumise et sachent où se produisent les déséquilibres entre l'offre et la demande (par exemple sur les marchés du travail, du logement et du pétrole) qui exercent une pression sur l'économie. Au Royaume-Uni, une série d'indicateurs économiques à court terme éclaire les décisions que le Comité de la politique monétaire de la Banque d'Angleterre (MPC) prend lorsqu'il fixe les taux d'intérêt. Le MPC a également été pionnier en matière de communication des arguments motivant ses décisions politiques. Il publie un rapport trimestriel sur l'inflation dans lequel il commente en détail son interprétation des données économiques, ainsi qu'un compte rendu de ses réunions mensuelles deux semaines après chaque réunion. Dans ce compte rendu, il explique comment son analyse des conditions économiques a conduit à la décision portant sur les taux d'intérêt du mois concerné et met souvent en évidence l'influence exercée par les derniers indicateurs économiques sur ce processus politique. Le compte rendu peut également refléter les points de vue implicites du Comité s'agissant de la qualité, de la fiabilité, de la pertinence et de l'utilité d'indicateurs particuliers dans l'observation des tendances économiques dominantes. Toutes les banques centrales responsables du maintien de la stabilité des prix ne publient pas d'évaluations ni d'interprétations de ce type.

Une telle transparence dans le processus décisionnel de la Banque d'Angleterre a pour effet que les économistes et les commentateurs jugent désormais naturel de connaître les facteurs et les avis

déterminants qui ont concouru aux décisions de la banque. Ainsi, les utilisateurs bien informés ont davantage tendance à évaluer l'influence relative des principaux messages statistiques inscrits dans le compte rendu du MPC. Ce phénomène a pu entraîner une augmentation des attentes concernant la qualité et la cohérence des indicateurs économiques mensuels, auxquelles le développement des indicateurs proprement dit ne pouvait répondre. L'intérêt suscité par cette question est à son comble si l'on considère les avantages potentiels que le marché pourrait retirer d'une anticipation exacte des décisions de la banque en matière de taux d'intérêt. Au milieu de l'année 2003, alors qu'il se penchait sur la difficulté de rapprocher les tendances des statistiques du commerce extérieur basées sur Intrastat et celles provenant d'autres séries, le gouverneur de la Banque d'Angleterre a qualifié la situation de "brouillard statistique". Devant tant d'incertitude, les participants aux marchés susceptibles d'anticiper les décisions de la banque sont moins nombreux puisque cette incohérence gêne les analystes dans leur interprétation du poids que le MPC donne à certains indicateurs dans ses conclusions.

Vu que les travaux du MPC sont foncièrement orientés vers l'avenir, le comité doit tenir compte, dans ses décisions, du laps de temps durant lequel ses propres actions commencent à avoir un effet mesurable sur l'économie. Par exemple, il s'écoule généralement entre 12 et 18 mois avant qu'une variation des taux d'intérêt influe sur les mesures de l'inflation. De même, le MPC doit également prendre en considération les intervalles de temps inhérents au système d'indicateurs économiques sur lequel il s'appuie pour prendre ses décisions. Étant donné qu'une modification de la demande se répercute progressivement sur les mesures de la production, des ventes et de l'inflation, les valeurs statistiques de ces caractéristiques illustrent les effets d'un seul mouvement du marché à des périodes très différentes.

L'intégrité de la politique monétaire peut être influencée non seulement par la qualité des indicateurs économiques à court terme, mais également par la qualité des statistiques macroéconomiques qui fournissent le cadre global des mesures économiques. La Banque d'Angleterre doit agir de manière résolue et en temps utile lorsqu'elle procède à l'ajustement des conditions monétaires en fixant des taux d'intérêt correspondants. Cette opération nécessite un équilibre qui est difficile à maintenir. Plus les décisions monétaires se rapprochent du dernier rapport statistique des conditions économiques, plus elles seront susceptibles d'apporter la meilleure réponse à la situation au moment où la décision prendra effet. Comme dans tous les domaines de la politique publique, on peut rarement attendre la diffusion des valeurs statistiques définitives pour passer à l'action et les décisions de la Banque reposent en grande partie sur des indicateurs à court terme dont la qualité n'est pas toujours précisément connue. S'ils n'avaient pas des données

actuelles de qualité connue, les responsables politiques ne pourraient avoir qu'une perception partielle de la situation présente dérivée de prévisions anciennes, de données empiriques ou d'enquêtes sur les comportements, au lieu de statistiques officielles. Par ailleurs, la politique serait exposée à de gros risques si des décisions clés devaient être reportées par manque d'informations actuelles ou en raison de difficultés d'interprétation des données.

Pour suivre efficacement une nouvelle politique publique dans un contexte en pleine évolution, il est indispensable que le système d'indicateurs économiques puisse s'adapter à de nouveaux besoins. Cependant, la détermination même de ces besoins est un processus évolutif. Au Royaume-Uni, par exemple, l'objectif de stabilité des prix de la Banque d'Angleterre est un objectif explicitement déclaré qui a la priorité sur d'autres, mais il est encore relativement récent. Même depuis le passage à l'actuelle politique monétaire en 1997, on a continué, encore dernièrement, à attacher beaucoup plus d'importance à la compréhension de la qualité et des causes de la volatilité des anciennes séries dans leur nouveau rôle, qu'à la définition de l'approche conceptuelle des mesures clés. Cette orientation a commencé à changer avec l'adoption de la mesure des prix basée sur l'IPCH (désormais connu sous la désignation «indice des prix à la consommation – IPC») dans l'objectif de stabilité de la Banque. En effet, cette mesure a été spécialement élaborée pour servir d'indicateur macroéconomique de l'inflation, contrairement à l'indice des prix au détail (année de référence 1994) qui avait été conçu pour répondre à divers besoins. En 2001, l'introduction d'un indice des services a sensiblement élargi le champ d'application conceptuel des indicateurs économiques mensuels officiels britanniques qui reposent sur des statistiques directement mesurées et de haute qualité.

4.1.3 Indicateurs économiques: la situation actuelle

Au Royaume-Uni, les statistiques officielles publiées par le gouvernement sont censées fournir une base d'information solide aux décisions politiques et commerciales. Lorsque nous produisons des "*first releases*" (premières publications) de statistiques économiques régulières, nous pouvons généralement déterminer l'origine probable de révisions ultérieures car nous augmentons progressivement la quantité des informations que nous utilisons pour calculer nos estimations. Les utilisateurs ont l'assurance que chaque mesure statistique publiée repose sur toutes les informations sources pertinentes disponibles au moment de la diffusion. Vu toutefois que, dans nos plans d'enquête actuels, les estimations sont reliées entre elles dans un processus de modélisation, il ne faut pas s'attendre à une relation logique continue entre les mesures statistiques mensuelles (prenons un exemple simple: cela signifierait qu'un changement dans la production se répercuterait, de manière additive et séquentielle, sur les mesures mensuelles des exportations, des ventes, de la

consommation et des stocks ou sur toutes les quatre). Si la cohérence avait été un paramètre fondamental du plan d'enquête pour des indicateurs clés, nous nous attendrions à ce qu'un système de validation et de vérification de la cohérence interne garantisse que cette cohérence se renforce d'elle-même et que chaque indice y contribue. Au lieu de cela, les différents indicateurs officiels, bien que généralement solides, sont comparés à des valeurs officieuses moins précises, mais disponibles plus rapidement, le critère d'évaluation le plus commun étant dans quelle mesure ces valeurs rapides coïncident avec l'opinion courante dominante sur la situation de l'économie. Paradoxalement, moins la cohérence entre les indicateurs économiques mensuels officiels est grande, plus le besoin de développer un éventail plus large de mesures moins formelles peut se faire ressentir, mais rarement avec un élément de cohérence dans leur plan d'enquête. De ce fait, la réaction du marché, qui vise à dissiper le "brouillard statistique", a finalement pour effet de l'épaissir.

Au Royaume-Uni, les indicateurs économiques mensuels présentent une forte volatilité (plus que les séries trimestrielles correspondantes), en particulier ceux qui font partie des comptes nationaux. Dans certains cas, les phénomènes économiques, qui se produisent parfois au niveau national, mais le plus souvent au niveau sectoriel, peuvent influencer sur une part suffisamment importante de l'activité d'un mois donné pour avoir des répercussions sur les modèles saisonniers et autres. En outre, les séries mensuelles sont certes soumises à de nombreuses révisions, mais les corrections ainsi apportées ne modifient généralement pas notre première interprétation des séries d'origine. Même si ces dernières ne font pas l'objet de révisions, la volatilité est telle que le mélange consécutif de désaisonnalisation et de lissage permet difficilement de confirmer les points de rupture dans les séries, ne serait-ce que bien après leur apparition. Selon nous, cet intervalle de temps variable pendant lequel les séries peuvent venir confirmer la tendance sous-jacente constitue actuellement l'inconvénient majeur des indicateurs économiques mensuels. Compte tenu de ce point faible et pour répondre à la propension de certains utilisateurs à extrapoler ou à exagérer une seule estimation mensuelle, nous insistons dans nos publications sur le fait que la variation par rapport aux trois derniers mois est la meilleure mesure de la tendance dominante d'une série. Il n'en demeure pas moins que nous voulons en savoir encore plus sur les origines de la volatilité des séries mensuelles, parmi lesquelles peuvent figurer

- a) la volatilité inhérente de la valeur estimée (par exemple l'indice des gains annuels, où certains mois peuvent être biaisés en fonction des dates de paiement des primes annuelles);
- b) l'imputation occasionnelle des réponses de déclarants dans le cadre de très grandes enquêtes;

- c) la volatilité inhérente des sources statistiques utilisées pour les estimations (par exemple, les mesures des flux commerciaux par le système Intrastat de l'UE);
- d) les limites de l'utilisation de mois civils comme période de référence (au Royaume-Uni par exemple, l'indice des ventes au détail est essentiellement basé sur les ventes hebdomadaires moyennes pendant le mois de référence);
- e) les modèles de corrections des variations saisonnières et de corrections des jours ouvrables qui évoluent rapidement;
- f) les strates d'enquête révolues, susceptibles de donner lieu à un nombre accru de valeurs aberrantes qui doivent être identifiées pour éviter des pondérations inadéquates;
- g) la mise à jour de la population enquêtée: fréquence insuffisante, précision médiocre et, parfois, intervalles irréguliers. Il peut s'avérer nécessaire de procéder à un échantillonnage par choix raisonné de nouveaux déclarants;
- h) le manque de pertinence des variables du plan d'enquête.

Lorsque la croissance économique se maintient à un niveau bas, les indicateurs économiques sont, semble-t-il, davantage enclins à présenter des tendances apparemment contradictoires pour des valeurs censées être en étroite relation. Certains indicateurs pourraient laisser supposer que la croissance est forte, tandis que d'autres tendent à indiquer que l'économie est en déclin. A l'issue d'un événement récent frustrant, alors que les statistiques du commerce extérieur semblaient évoluer à contre-courant de l'économie nationale, le gouverneur de la Banque d'Angleterre a fait observer, lors d'une conférence de presse concernant le rapport sur l'inflation d'août 2003 de la Banque, que "le brouillard de la guerre a été remplacé par les brumes des statistiques commerciales". Il n'est pas inhabituel que la Banque s'exprime sur les contradictions apparentes des statistiques économiques à court terme. Dans son rapport sur l'inflation du 11 août 2004, la Banque a constaté ce qui suit:

- a) la consommation intérieure n'a pas évolué autant que la croissance du secteur des services pouvait le laisser supposer;
- b) les tendances concernant le nombre de salariés fourni par l'enquête sur les forces de travail ne correspondaient pas à celles émanant des enquêtes auprès des entreprises sur l'emploi;

- c) l'enquête auprès des entreprises sur les emplois vacants ne concordait pas avec la situation présentée dans les autres séries.

Ce rapport met en lumière la très forte volonté de cohérence dans les statistiques officielles et entre elles. Cet objectif est aussi clairement exprimé dans la majorité des critiques des médias à l'égard des indicateurs économiques. Comme nous l'avons déjà indiqué, la cohérence entre les enquêtes n'était pas inscrite dans les principaux plans d'enquête lorsque les caractéristiques de base des mesures économiques ont été établies. Dans la plupart des indicateurs économiques à court terme des statistiques officielles britanniques, élaborés d'après le rapport Pickford de 1989 sur les statistiques économiques, la priorité absolue était accordée à l'établissement de statistiques macroéconomiques solides. L'influence de Pickford sur les mesures britanniques s'est poursuivie jusqu'à la mise en oeuvre du système européen de comptes (SEC) en 1998. Dès lors, il a fallu apporter des modifications conceptuelles dans de nombreuses valeurs des comptes nationaux. En 2001, l'initiative la plus notable prise pour répondre aux besoins de la nouvelle politique monétaire (1997) s'est traduite par l'élaboration d'un indice mensuel des services. Cet indice sera la pierre angulaire de la mesure mensuelle du PIB que nous entendons produire d'ici 2007. Ce tournant décisif s'accompagne d'une multitude de petites améliorations apportées aux statistiques économiques mensuelles. Néanmoins, peu d'indicateurs mensuels ont été sensiblement améliorés depuis les changements de politique monétaire de 1997 et ils sont, à vrai dire, nombreux à reposer sur des plans d'enquête dont les principaux paramètres datent parfois de plus de 20 ans et couvrent plusieurs contextes politiques. Par ailleurs, vu que les méthodes d'estimation des tendances ont évolué au cours des deux dernières décennies, les principales mesures diffèrent d'une série à l'autre.

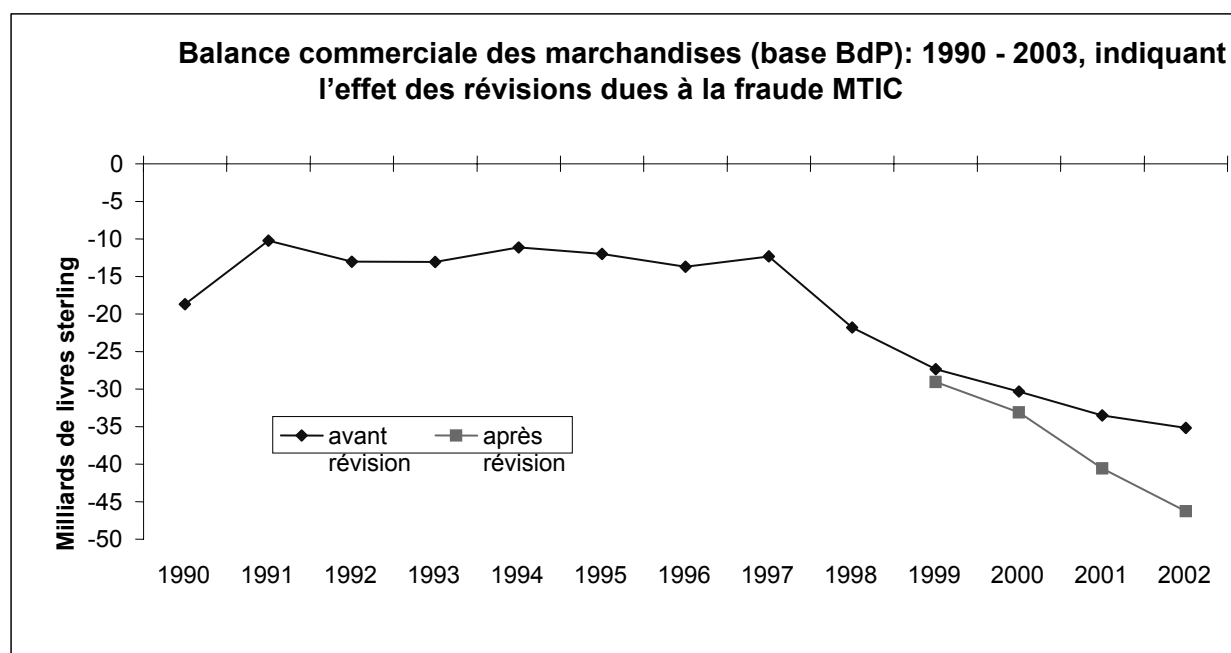
4.1.4 Réponse aux commentaires des utilisateurs

La cohérence des données est un objectif prioritaire tant dans nos nouvelles stratégies de développement que dans l'élaboration de statistiques courantes. Nous nous attachons toujours à ce que les indicateurs économiques fournissent une image cohérente et nous réagissons aux propositions des utilisateurs concernant les besoins d'enquêter dans des domaines particuliers. Les indicateurs sont parfois critiqués à mauvais escient, mais les remarques constructives d'utilisateurs éclairés et bien informés sont généralement précieuses.

Paradoxalement, la référence au "brouillard statistique" du gouverneur de la Banque d'Angleterre a, semble-t-il, été suscitée par des mesures que l'ONS avait déjà prises pour améliorer la cohérence des données sur le commerce au Royaume-Uni. Les comparaisons établies entre nos propres statistiques du commerce et celles de nos partenaires européens avaient mis en évidence des

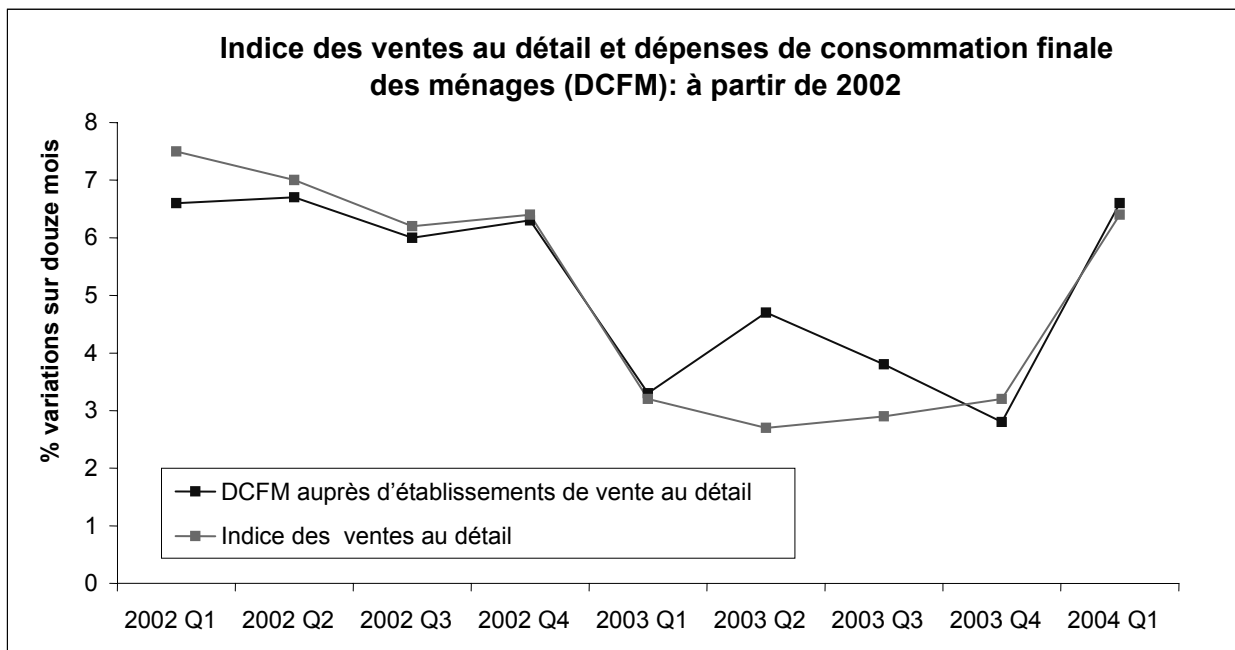
asymétries systématiques: les statistiques du Royaume-Uni sur les importations en provenance d'autres pays de l'UE affichaient régulièrement des valeurs inférieures à celles des exportations vers le Royaume-Uni déclarées dans les statistiques d'autres États membres de l'UE. Les recherches poursuivies par l'Office des statistiques nationales (ONS) et les douanes et accises du Royaume-Uni ont indiqué qu'une partie considérable de cette asymétrie était imputable à des activités frauduleuses de la part de certains importateurs. Ces opérateurs ont immatriculé leurs entreprises à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), mais se sont gardés, par la suite, de déclarer le chiffre d'affaires imposable. Or, les statistiques sur les importations en provenance de l'UE sont dérivées des déclarations de la TVA; si ces opérations n'ont pas été déclarées, certaines importations à destination du RU n'ont donc pas été enregistrées. Suite à cette enquête sur "la fraude à l'opérateur défaillant dans le commerce intracommunautaire " (MTIC), les chiffres concernant les importations du Royaume-Uni et la balance commerciale des marchandises ont été révisés pour la période à compter de 1999. Ces révisions ont également eu une incidence sur le PIB (voir graphique).

Il est incontestable que ces révisions ont amélioré la cohérence des chiffres. Toutefois, compte tenu de leur ampleur et de leur sensibilité aux variations du marché, il n'a pas été possible de procéder à une vaste consultation avant leur publication. Cette situation a pu semer le trouble, à court terme, chez les utilisateurs et il est probable que cette confusion ait été à l'origine des commentaires du gouverneur. De surcroît, les efforts déployés par le bureau des douanes et accises pour lutter contre cette activité illégale ont entraîné une baisse des valeurs des importations pour 2003 par rapport aux années précédentes. En vue d'éclairer les utilisateurs, l'ONS a publié un document explicatif détaillé, ainsi que d'autres chiffres témoignant de l'importance de l'effet de fraude MTIC. Ces efforts ont reçu des échos favorables et quelques semaines plus tard, Mervyn King, dans ses déclarations devant le comité parlementaire restreint, faisait l'éloge des "efforts sincères " de l'ONS pour donner une signification aux statistiques sur les importations. Cet incident montre combien il est important pour les statisticiens officiels d'expliquer clairement les raisons des modifications apportées aux données, même lorsque ces révisions sont incontournables.



Plus récemment, la Banque d'Angleterre a signalé que l'indice des ventes au détail de l'ONS avait augmenté, au cours des derniers trimestres, à un taux beaucoup plus rapide que les chiffres trimestriels des dépenses de consommation figurant dans les comptes nationaux. Cet écart a soulevé des interrogations sur la cohérence réelle des données. Néanmoins, une enquête a établi l'existence d'explications logiques à cette divergence et a conclu à l'absence d'incohérence fondamentale dans les données proprement dites. Les données sur les ventes au détail et les dépenses de consommation diffèrent à la fois de par leur champ d'application et de par leurs méthodes d'élaboration. Au Royaume-Uni, les ventes au détail ne représentent qu'un sous-ensemble des dépenses de consommation totales car environ 35 % seulement des dépenses de consommation des ménages concernent des types de marchandises vendus par des entreprises classées comme détaillantes. Qui plus est, les dépenses de consommation de ces types de produits ne sont pas toutes réalisées avec des entreprises de vente au détail. Par exemple, un fabricant d'ordinateurs qui vend ses produits directement aux consommateurs sera classé non pas comme détaillant mais comme fabricant. Seules les entreprises figurant parmi les détaillants dans le répertoire des entreprises utilisé par l'ONS entrent dans le champ d'application de l'enquête statistique qui sert à l'indice des ventes au détail. Il faut également tenir compte du fait que toutes les ventes au détail ne sont pas destinées à la consommation finale des ménages car les détaillants vendent aussi à d'autres entreprises et aux touristes étrangers. Cette part de leurs ventes doit être exclue des estimations des dépenses de consommation au Royaume-Uni.

Dans le graphique ci-dessous, les taux de croissance de la part des dépenses de consommation susceptibles d'être réalisées dans des établissements de vente au détail sont comparés à l'indice des ventes au détail proprement dit (toutes les données sont en valeur réelle). Le fait que les taux de croissance soient si rapprochés montre que, lorsque les différences relatives au champ d'application sont réduites, l'indice des ventes au détail et les données sur les dépenses de consommation, bien que dérivés de sources différentes, décrivent une situation très similaire. Les divergences restantes entre les séries sont probablement le résultat d'erreurs statistiques normales et de l'utilisation de méthodologies différentes dans l'élaboration des deux séries. Par exemple, les estimations des dépenses de consommation des ménages se rapportent à l'ensemble du Royaume-Uni, tandis que l'indice des ventes au détail ne fait référence qu'à la Grande-Bretagne (c'est-à-dire que l'Irlande du Nord n'est pas prise en compte). Par ailleurs, les estimations des dépenses de consommation sont tirées des comptes nationaux trimestriels, qui font l'objet d'une nouvelle pondération par "enchaînement d'indices", ce qui n'est pas le cas pour l'indice des ventes au détail. En résumé, plusieurs bonnes raisons expliquent les tendances très distinctes que les deux séries peuvent afficher et nous sommes convaincus qu'aucun problème d'incohérence entre les estimations ne se pose dans le cas présent. Cet exemple montre néanmoins que nous devons être capables de nous pencher sur les préoccupations des utilisateurs et de leur fournir des explications claires et exhaustives sur les divergences apparentes si nous voulons conserver leur confiance.



Les utilisateurs nous interrogent sans cesse sur des questions analogues. La Banque d'Angleterre et d'autres grands utilisateurs, par exemple, ont détecté des problèmes de cohérence dans les données

clés sur le marché du travail et se demandent notamment si nous pouvons faire coïncider les données concernant le suremploi obtenues à partir d'enquêtes auprès des entreprises avec des estimations similaires issues de l'enquête auprès des ménages sur les forces de travail. Ces différences sont encore plus marquées lorsque des comparaisons sont établies au niveau régional. L'ONS travaille sans relâche sur ce problème et nous pensons avoir progressé. Néanmoins, l'existence d'une telle incohérence dans un indicateur économique aussi important montre que nous avons encore du chemin à faire avant de produire une série complète d'indicateurs économiques susceptibles de décrire une situation entièrement cohérente.

4.1.5 Types d'erreurs dans les mesures statistiques

Dans la pratique, les indicateurs économiques mensuels sont généralement des échantillons statistiques reposant sur une enquête conçue par l'office statistique ou sur une source administrative qui fournit, en temps utile, certains agrégats clés à l'office statistique. Lorsque nous produisons une série statistique économique, notre objectif est de mesurer un concept particulier ou une caractéristique d'une population donnée (par exemple toutes les transactions ou toutes les entreprises dans un secteur de l'économie). Notre population figure dans le répertoire national des entreprises, à partir duquel nous évaluons approximativement la population totale à prendre en compte dans une enquête. Nous pouvons ensuite recourir à des méthodes statistiques en vue de produire des estimations de la variable que nous mesurons pour la population en question. Ces estimations sont exposées à de multiples types d'erreurs. Comme nous l'avons déjà indiqué dans le présent document, plus la première estimation est rapide, plus l'erreur totale risque d'être grande.

D'une manière générale, la fiabilité des séries statistiques est contrariée par trois types de problèmes:

- la difficulté à mesurer effectivement le concept précis que les statistiques sont censées illustrer;
- les limites d'une méthodologie adoptée à un moment donné et
- les contraintes pratiques en tout genre qui nous empêchent de faire ce qui est théoriquement possible.

Nous devons également définir clairement ce que nous entendons par «erreur» dans le cadre des mesures. En fait, deux types d'erreurs peuvent se produire ici: l'erreur statistique et l'erreur non statistique.

Les erreurs statistiques font partie du processus statistique normal. Certaines sont liées à la procédure d'échantillonnage (erreurs dites d'échantillonnage) et d'autres procèdent de la méthode de prévision ou de modélisation utilisée. Par ailleurs, les erreurs non dues à l'échantillonnage découlent de problèmes posés par le champ d'application, le taux de non-réponse et l'inexactitude des mesures. Dans ce dernier cas, l'erreur peut résulter de l'imprécision du déclarant ou du recours à des mesures indirectes, compte tenu du fait que nous devons souvent décrire des phénomènes difficiles à mesurer directement [Ruddock, 1999]. Ce type d'erreur est généralement plus délicat à évaluer et à quantifier que les erreurs d'échantillonnage.

Néanmoins, les erreurs d'échantillonnage et celles non dues à l'échantillonnage sont normales et prévisibles dans un processus statistique qui produit des estimations de la valeur «vraie» de la population. Elles ne peuvent pas toujours être contrôlées par les statisticiens et les améliorations apportées aux méthodes d'échantillonnage et d'enquête, telles qu'une répartition plus efficace de l'échantillon et de meilleures techniques d'estimation et d'imputation, ne peuvent pas toujours réduire sensiblement certaines sources d'erreur.

Les révisions anticipées qui ont lieu entre la première estimation et les suivantes sont essentiellement la conséquence de travaux de routine prévus visant à diminuer l'ampleur des erreurs statistiques. Elles sont donc un prolongement naturel du compromis explicite entre le calendrier choisi pour fournir les premières estimations et la fiabilité de ces dernières.

Des erreurs peuvent également se glisser dans la production des estimations à la suite de fautes. Les informations fournies par le déclarant peuvent avoir été mal saisies ou une erreur a pu se produire dans le logiciel statistique utilisé pour le traitement. Bien que ce type d'erreurs soit rare, il importe qu'elles soient reconnues le cas échéant et que des mesures soient prises pour en réduire la probabilité. De telles erreurs peuvent considérablement entacher la confiance des utilisateurs, non seulement dans les séries concernées mais également dans d'autres statistiques distinctes. Il en est ainsi notamment lorsqu'un institut statistique maîtrise mal la procédure de correction des erreurs.

4.1.6 Révisions des séries et nature de la «première publication»

Au Royaume-Uni, les estimations officielles les plus actuelles sont publiées dans les «*First Releases*» (premières publications). Les utilisateurs attachent beaucoup d'importance à ce que ces publications paraissent le plus vite possible après la période de référence des estimations. Il en résulte que la plupart des *First Releases* sont des estimations rapides publiées avant même que des informations plus complètes ne soient disponibles. Par conséquent, une partie importante des

révisions effectuées entre les premières estimations et les suivantes découle de l'introduction des réponses tardives aux enquêtes par sondage et du remplacement des prévisions par des estimations basées sur les données. L'inclusion de données plus complètes entraîne de surcroît une révision de l'estimation des composantes saisonnières dans les séries désaisonnalisées. Les révisions de ce type peuvent être nombreuses dans les séries où le caractère saisonnier est incertain ou évolue rapidement.

Par ailleurs, les estimations rapides reposent sur des données sources qui, nécessairement, sont moins exhaustives que les enquêtes structurelles moins fréquentes. Par exemple, la plupart des statistiques économiques mensuelles et trimestrielles sont basées sur des données sources extraites des systèmes comptables de gestion des entreprises déclarantes. Les estimations annuelles qui s'ensuivent s'appuient sur des informations provenant des bilans annuels vérifiés des entreprises. Les différences de qualité entre ces deux sources sont évidentes et les moyens d'y remédier sont limités (moyennant validation et contrôles de conformité, etc.). En outre, des estimations à court terme sont calculées à partir d'échantillons d'entreprises plus petits que ceux utilisés pour les estimations annuelles afin de maîtriser les coûts de mise en conformité des entreprises. Ainsi, certaines sources d'erreurs d'échantillonnage et d'erreurs non dues à l'échantillonnage diminuent lorsque l'on passe de l'estimation à court terme à l'estimation annuelle.

L'ampleur des révisions effectuées entre deux périodes d'enquête dépend également de la stabilité du répertoire d'entreprises ainsi que de la qualité de nos systèmes de validation et de l'estimation des non-réponses. De bonnes procédures contribuent à limiter le nombre des révisions. Nous procédons également à des révisions à long terme via une évaluation comparative, à l'aide de sources de données plus stables. Par exemple, les estimations trimestrielles déduites d'un échantillon peuvent être révisées via une évaluation comparative en utilisant des estimations plus solides fournies par une enquête à grande échelle de la population concernée. Ce type de révisions n'est toutefois pas réalisé en temps utile.

La fiabilité d'une estimation rapide devrait être comparée non seulement à l'estimation finale, mais également aux autres mesures qui auraient été utilisées si les méthodes et les sources de données sous-tendant l'estimation n'avaient pas été disponibles. Certaines informations dérivées des systèmes de gestion de l'impôt sur le revenu utilisés dans les comptes nationaux ne sont finalisées que trois ans après la période de référence, voire plus. Malgré cet inconvénient, nous disposons là de la méthode la plus complète pour obtenir des informations solides sur certains aspects de l'activité économique (y compris l'emploi indépendant, les revenus locatifs et la production de certaines entreprises du secteur tertiaire).

Une analyse exhaustive des motifs de révisions des statistiques économiques officielles a été présentée dans une étude internationale des révisions des comptes nationaux réalisée par l'institut suédois de statistiques [Öller et Hansson, 2002]. Dans un article plus récent publié dans le journal britannique "Economic Trends" [Cook, 2004], l'auteur s'est penché sur les points particuliers qui influencent les révisions des statistiques économiques du Royaume-Uni. Il souligne que ces révisions sont une conséquence prévisible et inévitable du compromis explicite entre la fiabilité de publications clés et la nécessité de disposer de statistiques en temps voulu. Il tente en outre de placer les révisions dans leur propre contexte et examine l'équilibre entre les contraintes inhérentes aux processus statistiques et la demande de statistiques actuelles qui demeurent pertinentes dans un monde en mutation rapide.

4.1.7 Incidences politiques des révisions statistiques

L'importance accrue que les décideurs politiques britanniques accordent à l'écart de production illustre bien l'effet des révisions sur la politique. En l'occurrence, les révisions de données historiques peuvent sensiblement modifier l'estimation actuelle de l'écart de production et influent par conséquent sur la confiance dans la politique, même si les tendances prédominantes de la production sont à peine effleurées par les révisions. Cependant, il convient de signaler que l'ONS lui-même n'effectue pas d'estimations de l'écart de production. L'intégration désormais escomptée entre les statistiques du marché du travail et les mesures macroéconomiques est d'une envergure beaucoup plus grande que ce qui est prévu dans les plans d'enquête initiaux des sources statistiques clés pour les comptes nationaux ou des principales enquêtes sur le marché du travail (en particulier l'enquête sur les forces de travail et la nouvelle enquête sur les gains). Une fois les enquêtes de base remaniées, nous pourrions envisager des améliorations significatives dans ce domaine.

En effet, la mesure efficace et régulière de l'économie réelle nécessite des adaptations constantes pour rester pertinente devant les importants changements dans la nature des services proposés sur le marché du Royaume-Uni. En vue de suivre le rythme de ces évolutions permanentes, nous devons engager des ressources que, dans d'autres circonstances, nous utiliserions pour accroître continûment et plus rapidement l'importance des variations de prix mesurées directement dans toutes les principales composantes des comptes nationaux. À l'instar d'autres pays de l'UE, nous sommes le moins efficaces dans la mesure du secteur des services (notamment les échanges de services sur le marché international) et du secteur public. Actuellement, une étude fondamentale axée sur la mesure de la production et de la productivité est menée sous la houlette de Sir Tony Atkinson, l'un de nos grands économistes britanniques. Alors que nous nous orientons, à une époque où les budgets étaient stables, vers une nouvelle politique qui a eu un impact aussi

considérable sur la demande d'indicateurs économiques mensuels (ainsi que sur les mesures macroéconomiques), il était important de réduire l'envergure de certaines enquêtes statistiques dans d'autres domaines. Au Royaume-Uni, la demande de statistiques dans des secteurs dont la contribution à l'économie a diminué est davantage liée à l'intérêt des responsables politiques pour ces secteurs qu'à leur rang dans les performances globales de l'économie. L'industrie manufacturière et l'agriculture en sont deux exemples édifiants.

4.1.8 Comment améliorer la fiabilité des données sans retarder la date des publications?

Au Royaume-Uni, nous accordons une grande importance au contenu des données et des informations de nos estimations rapides. Vu que cette approche est susceptible d'augmenter le nombre des révisions dues notamment aux erreurs d'échantillonnage et aux autres erreurs, des efforts considérables sont déployés en vue de réduire certaines sources d'erreur importantes. Les contrôles d'enquête rigoureux permettent de vérifier que les entreprises ont répondu aux enquêtes en temps voulu et que le taux de réponse global est suffisamment élevé. Par exemple, l'enquête sur la production industrielle a obtenu un taux de réponse de quelque 80 % (soit environ deux tiers de la couverture du chiffre d'affaires total), à temps pour la publication de l'indice de production, environ cinq semaines et demie après la période de référence. Les méthodes que nous utilisons pour évaluer le taux de non-réponse ont également pour objectif de réduire les révisions.

Nous avons indéniablement besoin d'une stratégie efficace pour la conception des enquêtes à court terme auprès des entreprises, qui s'accompagne d'une amélioration de la qualité et de l'actualité du répertoire des entreprises. Nous pourrions ainsi accroître la fiabilité de nos estimations et la cohérence entre les indicateurs. Pendant de nombreuses années, les enquêtes officielles actuelles concernant l'activité économique au Royaume-Uni se sont développées sans aucune coordination et ont reposé sur des méthodologies et des instruments d'enquête très différents. À titre d'exemple, les données sur le chiffre d'affaires, les prix et les stocks sont toutes collectées au moyen d'enquêtes différentes, mais ces trois sources sont nécessaires pour calculer les estimations de la production déflatée. Dans le cadre du programme de modernisation de l'ONS, nous tâchons d'y remédier en révisant les schémas de ces enquêtes de manière à ce qu'ils s'inscrivent dans un cadre cohérent unique. A cette fin, la première étape consiste à créer un environnement de capacité de traitement de l'information et de stockage des données qui favorisera les travaux d'analyse nécessaires.

Notre capacité à comparer les estimations à court terme à celles des enquêtes structurelles annuelles dans le but de limiter les révisions dépend de la cohérence de ces deux sources, laquelle est, dans une large mesure, liée à la qualité, notamment l'actualité et l'exhaustivité, du répertoire

d'entreprises utilisé comme base d'échantillonnage pour les deux sources. Au Royaume-Uni, nous nous employons à améliorer la structure globale du répertoire d'entreprises et à faire un meilleur usage des données administratives dans le processus de mise à jour du répertoire. Nous avons accès aux immatriculations à la TVA et aux dossiers fiscaux PAYE (système britannique de retenue d'impôt à la source) pour mettre à jour le répertoire statistique des entreprises du Royaume-Uni (répertoire interdépartemental des entreprises - IDBR) et nous essayons d'obtenir l'accès aux informations figurant tant dans les déclarations de la TVA que dans les déclarations fiscales annuelles des entreprises. Nous pourrions ainsi à la fois améliorer la qualité et la fiabilité des statistiques économiques et alléger la charge pesant sur les entreprises déclarantes.

Les statistiques officielles ont longtemps eu recours à des méthodes analytiques pour dissocier les composantes irrégulières des séries chronologiques de la tendance sous-jacente et, à cet égard, le Royaume-Uni ne fait pas exception. Inévitablement, la désaisonnalisation est un instrument clé. Pour assurer une cohésion dans la palette riche et variée des méthodes, l'ONS a élaboré une série de normes valables pour tout l'Office et les a appliquées aux principales séries mensuelles d'indicateurs économiques en 1998. Depuis cette date, les travaux de désaisonnalisation n'ont cessé de se développer et ils sont désormais sous la responsabilité d'une équipe méthodologique centrale renforcée. Les travaux en vue de la mise à jour des méthodes et des processus types pour passer de X11 ARIMA à X12 ARIMA sont bien avancés. Lorsque les séries désaisonnalisées conservent une volatilité telle que l'intérêt des comparaisons mensuelles est faible, on recourt à une certaine forme de lissage. Ce processus est indispensable pour la quasi-totalité des grandes séries économiques conjoncturelles. La méthode du lissage consiste à utiliser le processus de désaisonnalisation correspondant à chaque série ou une moyenne mobile de trois mois des séries désaisonnalisées.

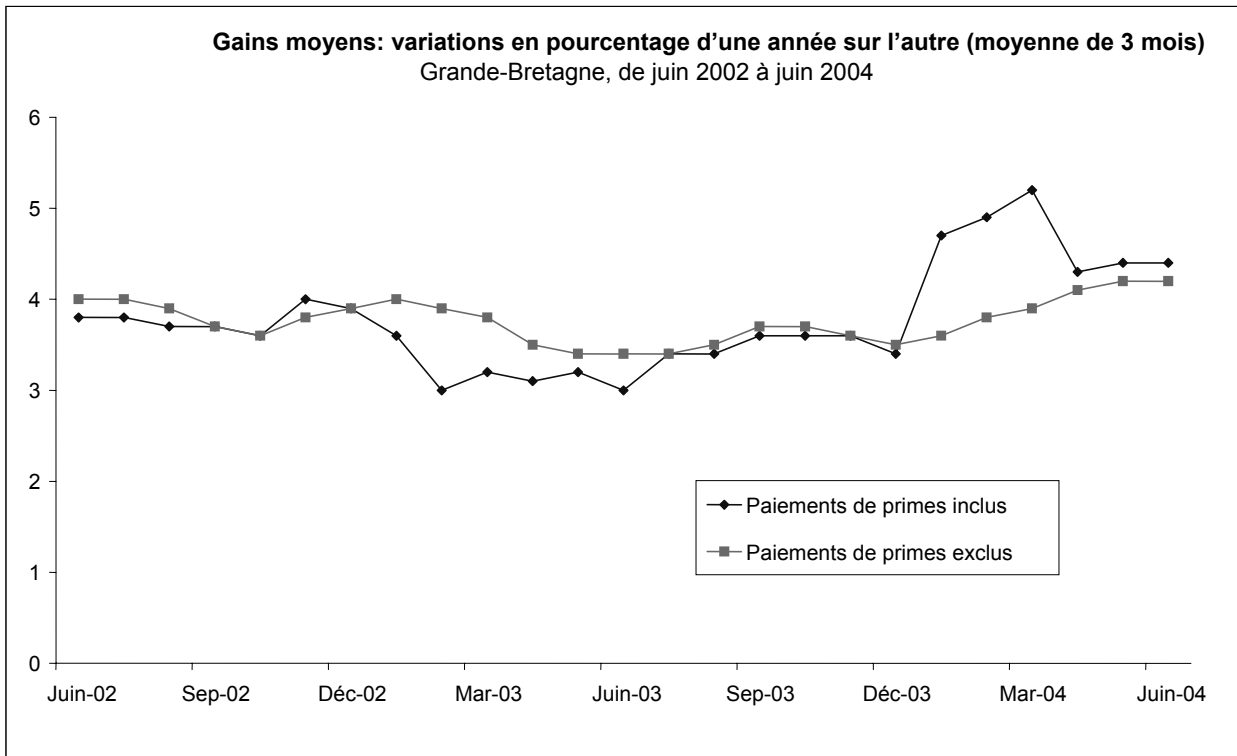
Comme nous l'avons indiqué, les prévisions représentent une autre source d'erreur statistique dans les estimations rapides. Au Royaume-Uni, nous recherchons de meilleures méthodes de prévision qui, par définition, contribueront à diminuer le nombre des révisions. Par exemple, l'estimation préliminaire du produit intérieur brut trimestriel, produite juste 26 jours après la fin d'un trimestre, est largement basée sur des prévisions (le contenu d'information de l'estimation est à hauteur de 40 %) qui sont actuellement obtenues par des techniques à une variable. Des travaux en cours visent à déterminer si les méthodes à plusieurs variables permettraient d'améliorer la fiabilité de l'estimation rapide. Nous examinons également comment exploiter de manière optimale les résultats de nombreuses enquêtes externes menées par des organismes professionnels sur les intentions des entreprises et comment nous pourrions modifier nos procédures d'estimation à la lumière de leurs recherches. L'évaluation des limites de la modélisation est quelque peu critiquée. Au Royaume-Uni,

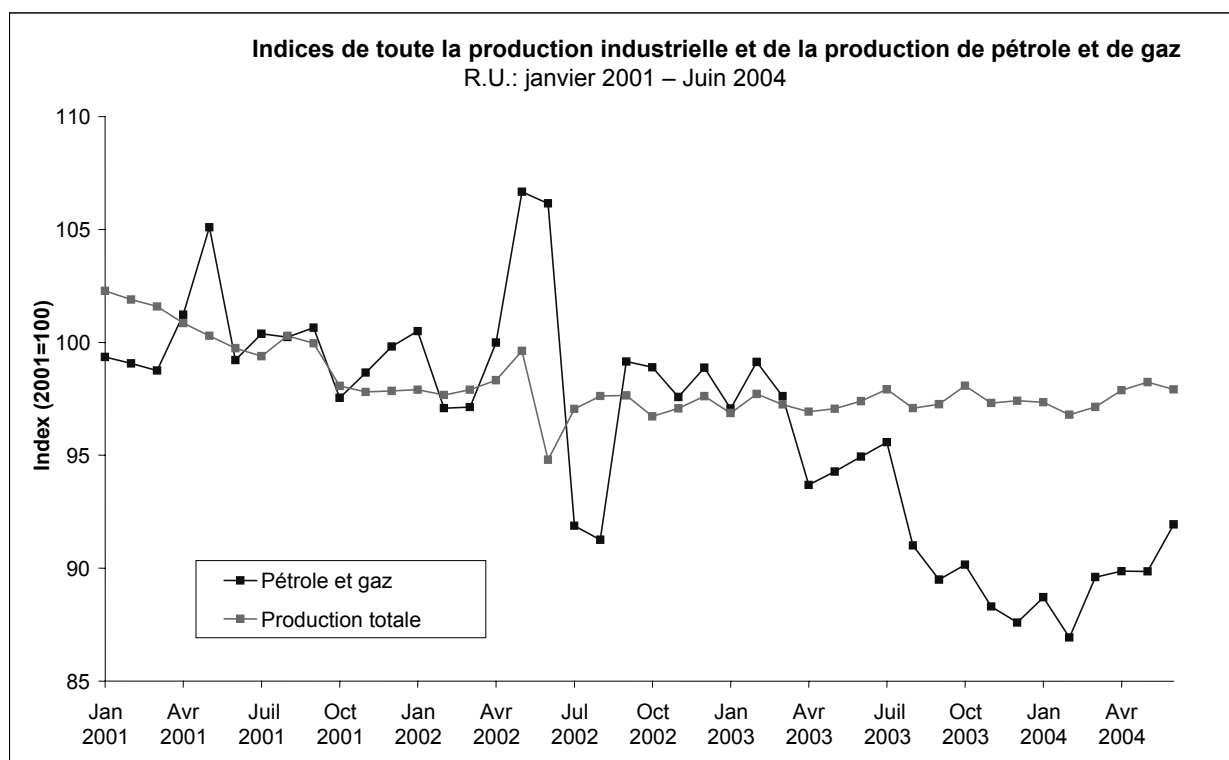
nous avons constaté que, lorsque nous décelons une distorsion importante dans les révisions, certains utilisateurs s'attendent à ce que nous adaptions explicitement nos estimations rapides en conséquence. Or, nous ne le faisons pas parce que nous tentons de réduire la probabilité de ces biais en examinant minutieusement notre processus statistique. Ainsi, nous partons toujours du principe que nos estimations les plus récentes sont sans biais. L'hypothèse qu'un biais ancien perdurera se heurte actuellement aux limites de ce que nous sommes prêts à entreprendre pour les estimations, bien qu'évidemment nous utilisions des méthodes très similaires dans de nombreux domaines de la statistique pour corriger des erreurs dues à un champ d'application inconnu que nous pouvons mesurer périodiquement.

Le fait que nous perfectionnions les procédures d'estimation donne naturellement lieu à des révisions. Notre programme de travail visant à améliorer les sources statistiques utilisées pour la mesure de la production dans le secteur des services au Royaume-Uni, a porté ses fruits essentiellement au niveau de la qualité conceptuelle des estimations. À mesure que ces améliorations ont été introduites et que les sources d'erreurs non dues à l'échantillonnage évoquées plus haut ont été réduites, les estimations de la production du secteur des services ont été révisées. Même si ces révisions découlent des améliorations de la procédure d'estimation, les utilisateurs sont encore nombreux à les considérer comme peu utiles puisque (comme toutes les révisions) elles impliquent une modification des séries statistiques publiées. En pareil cas, il est primordial de mieux expliquer aux utilisateurs les avantages de réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage et de pouvoir distinguer les différentes causes de révision. Lorsque des modifications méthodologiques de ce type sont apportées, une gestion efficace du processus s'impose. Dans ce contexte, nous sollicitons également la participation d'experts (évaluation formelle par les pairs) et d'utilisateurs par l'intermédiaire de séminaires d'information et d'articles spécialisés.

En outre, la nature des révisions peut être mieux comprise si nous en examinons directement l'impact. Au Royaume-Uni, l'analyse détaillée du moment auquel les révisions ont eu lieu et des raisons pour lesquelles elles ont été entreprises est une étape établie et courante du processus statistique. Elle nous permet, entre autres choses, de déterminer l'existence d'erreurs systématiques dans nos estimations rapides par rapport aux estimations finales. Lorsque cette analyse est suffisamment approfondie, elle nous aide à identifier les paramètres susceptibles de provoquer un biais. Nous pouvons alors examiner si ce biais est causé par des erreurs d'estimation systématiques, telles que des lacunes dans notre procédure d'échantillonnage. Nous pouvons également rechercher de manière plus active les composantes de la série économique qui sont les plus volatiles du point de vue conceptuel. Nous pouvons alors isoler ces sources clés de volatilité avant d'appliquer des

méthodes d'analyse des tendances afin de lisser les irrégularités qui résultent du processus de mesure proprement dit et d'une volatilité moindre (mais encore inhérente) des composantes plus stables de la série. La séparation des paiements de primes dans l'estimation de la croissance moyenne des gains et de la production de pétrole dans l'indice de la production industrielle en est un exemple (voir graphiques ci-dessous).





4.1.9 Information des utilisateurs sur les limites de la qualité

L'information des utilisateurs sur des révisions déjà entreprises est devenue une priorité à l'ONS pour placer les estimations dans leur contexte et pour signaler l'importance probable de futures révisions. À cet effet, nous avons récemment introduit dans nos grandes publications une présentation standard des révisions, dans laquelle figure une évaluation statistique des biais dans les révisions. Il ne s'agit que d'une avancée modeste vers un objectif idéal, à savoir la fourniture d'estimations officielles avec un intervalle de confiance et d'autres mesures statistiques sommaires de la qualité. Toutefois, au Royaume-Uni, les utilisateurs peuvent désormais prendre au moins des décisions averties à la lumière de ces évaluations de biais dans les estimations. C'est une évolution importante dans la manière dont nous fournissons des informations implicites sur la fiabilité des statistiques officielles dans nos grandes publications.

Il est de plus en plus indispensable de publier des mesures de la qualité, de sorte que les vraies différences dans les normes de qualité des indicateurs économiques officiels puissent être reconnues. Un ensemble cohérent de normes pour la multitude d'indicateurs économiques officiels peut finalement contribuer à prendre davantage conscience de la qualité de nombreux indicateurs officiels émanant d'organismes externes, qui se multiplient, sont plus visibles et plus actuels. Compte tenu des contraintes financières pesant sur les statistiques officielles britanniques à l'époque

où nous avons mis en place certaines mesures clés, il est probable que l'introduction de mesures de la qualité aurait dû être compensée ailleurs dans le processus statistique (par exemple par un échantillon plus petit ou un champ réduit pour l'analyse). En effet, les utilisateurs bien informés des statistiques officielles au Trésor, à la Banque d'Angleterre et au ministère du Commerce et de l'Industrie se sont peut-être jugés suffisamment avisés ou pensaient avoir un accès privilégié aux statistiques officielles et auraient préféré que les ressources soient utilisées, non pas pour des mesures de la qualité, mais pour la production de statistiques plus fiables permettant une analyse approfondie.

Paradoxalement, nous avons actuellement de meilleures mesures de la qualité pour les séries dont nous connaissons la fiabilité. Lorsque nous avons des doutes réels au sujet de la qualité d'une série, nous avons généralement moins d'informations de qualité détaillées et précises à partir desquelles nous pouvons travailler. Les statistiques sur les cotisations au régime de pension et les statistiques sur les migrations internationales sont les deux domaines dans lesquels nous avons connu d'importants problèmes de qualité ces dernières années et nous manquons d'informations solides sur la qualité pour examiner plus en détail les autres questions. En revanche, nous avons une bonne connaissance de l'erreur d'échantillonnage, des biais et de la couverture des estimations mensuelles de l'emploi et des gains moyens et nous sommes beaucoup plus confiants quant à la qualité de ces estimations.

Cette transparence accrue sur le problème des biais dans les révisions risque d'avoir un effet négatif sur la confiance des utilisateurs dans les estimations officielles, ne serait-ce qu'à court terme, si les limites de la mesure statistique ne sont pas mieux expliquées aux utilisateurs dans le cadre d'un programme de communication plus large. Au Royaume-Uni, nous avons donc dû favoriser l'introduction de cette nouvelle présentation moyennant une vaste campagne d'information en vue de minimiser ces risques. Les utilisateurs ont besoin d'être informés sur le contexte en pleine évolution dans lequel les données sont collectées, sur la nature du processus statistique et des révisions qui en découlent nécessairement. Cette tâche est gigantesque et, dans d'autres domaines statistiques, notamment les estimations de la population, nous avons trop tardé à agir.

L'intérêt politique dans toute l'UE pour les indicateurs économiques mensuels est considérable. Il est désormais primordial pour la politique communautaire de stabilité des prix que soient publiées, à l'échelle de l'UE, des mesures présentant des qualités, telles que l'actualité, comparables à celles des grandes économies. La capacité de partager et d'adopter les meilleures pratiques à travers les pays de l'UE constitue un potentiel énorme (bien que latent) en faveur des améliorations nécessaires. L'interdépendance du commerce, de la migration et des flux financiers donne la

possibilité de prendre des mesures plus cohérentes aux niveaux national et communautaire grâce à des stratégies d'enquête à l'échelle de l'UE. Elles doivent toutefois être replacées dans le contexte de l'initiative communautaire concernant le commerce extérieur, à savoir Intrastat, qui a conduit à des estimations nationales des flux commerciaux étrangers dont l'incohérence est telle qu'elles ébranlent la confiance dans les systèmes statistiques nationaux. La méthodologie et le plan d'enquête de base sont onéreux et, dans les pays de l'UE, les budgets statistiques pourraient avoir besoin d'une augmentation. Cela permettrait d'éviter que les travaux de développement ne soient entravés par la difficulté croissante de maintenir l'intégrité des mesures actuelles, étant donné que la mondialisation, les nouvelles technologies, les structures nationales en plein évolution et la privatisation ont accéléré le vieillissement des méthodes et des plans d'enquête existants.

4.1.10 Étude de cas: réduction des révisions des estimations à court terme de la production au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, l'élaboration des indicateurs à court terme utilisés pour mesurer la production économique fait partie intégrante du processus de comptabilité nationale. L'une des principales raisons invoquées est que les variations de la production sont considérées, à l'appui de preuves empiriques, comme la meilleure mesure à court terme des variations de la valeur ajoutée brute. Ainsi, les indicateurs de l'ONS concernant la production industrielle et la production du secteur des services servent (avec d'autres estimations de la production pour les secteurs de la construction et de l'agriculture) de base à l'estimation rapide du PIB britannique. La publication a lieu juste 26 jours après la fin du trimestre de référence et cette estimation est la plus rapide. Pour les principaux utilisateurs, la date à laquelle cette estimation est publiée est déterminante pour leurs prises de décision.

Selon des calculs, le contenu d'information de l'estimation rapide est à hauteur de 40 %, le reste reposant sur des prévisions et d'autres méthodes d'estimation. Les révisions de l'estimation rapide ont lieu pour toutes les raisons déjà évoquées: introduction des données tardives, qualité variable des données précoces fournies par les entreprises, nouvelle correction des variations saisonnières, cohérence avec des estimations annuelles équivalentes et améliorations méthodologiques.

À court terme, les révisions sont généralement minimales lorsque les données tardives sont introduites dans les estimations et que les prévisions sont remplacées par des estimations basées sur des données. Les révisions sont de plus grande ampleur lorsque les estimations à court terme font l'objet d'une évaluation comparative par rapport aux comptes nationaux annuels équilibrés. Ces révisions sont fondées sur plusieurs sources, y compris la mise à disposition des séries de référence annuelles et l'équilibrage des comptes en rapprochant les estimations de la production et les

estimations reposant sur les optiques du revenu et de la dépense pour mesurer le PIB. Les révisions découlant de cette évaluation comparative et des ajustements dans le cadre de l'équilibrage peuvent être importantes. En fait, l'estimation rapide s'est révélée être une estimation statistiquement biaisée de l'estimation équilibrée finale.

Des questions fondamentales sur la qualité et l'utilité des estimations rapides se posent. Au Royaume-Uni, nous améliorons donc notre méthodologie et nos systèmes en vue d'affiner les premières estimations du PIB et de les rapprocher davantage de celles des comptes nationaux équilibrés définitifs. Une restructuration de fond de nos processus est nécessaire si nous souhaitons produire le plus rapidement possible des estimations à court terme de la production sur une base mensuelle et trimestrielle se rapprochant des mesures du revenu et de la dépense. Cette restructuration des comptes nationaux au Royaume-Uni est un enjeu important tant du point de vue méthodologique que sur le plan de l'élaboration des processus utilisés pour établir les comptes.

La clé de voûte de cette restructuration est l'introduction de tableaux trimestriels ressources-emplois qui nous permettront d'équilibrer, aux prix courants et constants, la production des entreprises avec leur consommation intermédiaire et finale ainsi qu'avec les revenus des différents facteurs de production. Dans ce nouveau cadre, une mesure mensuelle du PIB est également mise au point: les estimations rapides du PIB reposent, comme aujourd'hui, sur les indicateurs de production à court terme, mais dans un système conjoncturel plus fortement intégré.

Ce système contribuera à améliorer la qualité des estimations rapides de la production à partir des enquêtes à court terme en diminuant le nombre des révisions. Il fournira également le cadre et les outils analytiques requis pour identifier les principaux moteurs de l'économie par branche ou par produit et pour déterminer l'impact des changements dans la production par rapport aux variations des prix.

Les systèmes restructurés produiront des estimations intégrées des variations à court terme dans le PIB et des comptes nationaux équilibrés définitifs dans un système. Les estimations rapides seront donc moins exposées aux révisions et seront ainsi plus actuelles et plus fiables pour les responsables de la politique économique.

Par ailleurs, l'intégration des séries par l'intermédiaire de processus d'équilibrage interactifs peut sensiblement influencer sur la composante irrégulière des différentes séries et sur la possibilité d'y appliquer des méthodes de prévision et de lissage. La question se pose de savoir si, compte tenu des avantages de l'intégration et de la perte d'informations clés que les retards de publication (pour les

besoins de l'équilibrage) peuvent causer, les séries non équilibrées ne devraient pas être publiées séparément.

4.1.11 Conclusion

Le compromis entre l'actualité et la fiabilité des indicateurs à court terme est inévitable compte tenu des besoins importants et justifiés des utilisateurs en matière d'estimations rapides et des limites de tout processus statistique pour mesurer une économie complexe et marquée par une évolution rapide.

Les révisions font nécessairement partie du processus statistique puisque les organismes statistiques essaient de travailler dans le cadre de budgets fixes et de limiter la charge des entreprises déclarantes liée au remplissage des formulaires. En conséquence, les estimations rapides reposent sur des sources d'informations incomplètes et sur des échantillons plus petits que ceux utilisés pour des enquêtes moins fréquentes. L'évaluation comparative et le rapprochement des estimations rapides avec l'image plus exhaustive fournie par des enquêtes annuelles moins régulières et des sources administratives donnent inévitablement lieu à des révisions.

Par ailleurs, la nécessité de poursuivre le développement de la méthodologie et des sources de données indispensables pour satisfaire des besoins changeants conduit également à des révisions d'estimations. Les améliorations à apporter concernent également l'utilisation d'anciens systèmes qui, à l'origine, ont peut-être été conçus pour satisfaire des objectifs très différents. Il importe que le processus suscitant de telles évolutions soit à la fois robuste et transparent et que les utilisateurs connaissent la nature des changements et soient suffisamment informés pour bien comprendre les tenants et aboutissants des révisions.

L'un des objectifs majeurs des offices statistiques est de conserver la confiance des utilisateurs face aux révisions. Ces dernières sont parfois présentées comme des «améliorations», notamment lorsqu'elles découlent de développements méthodologiques ou conceptuels. En effet, du point de vue technique, toutes les révisions sont par définition des améliorations puisque les statistiques révisées sont censées être de meilleure qualité que les mesures remplacées. Il n'en est pas moins vrai que toutes les révisions n'ont, à un certain niveau, aucune utilité pour les utilisateurs, dans la mesure où elles représentent une modification des données statistiques publiées. Le fait est que la majorité des utilisateurs (non spécialistes) est moins intéressée par les motifs d'une révision que par son effet numérique sur les estimations. Par conséquent, la tâche des statisticiens officiels consiste en partie à convaincre les utilisateurs des avantages à plus long terme des révisions qui émanent de

véritables améliorations et à veiller à ce que, de manière plus générale, les révisions n'entament pas la confiance des utilisateurs tant dans les statistiques que dans les statisticiens.

La tension entre l'actualité et la fiabilité ne peut jamais être relâchée entièrement. Néanmoins, nous pouvons tenter de régler cet antagonisme en informant ouvertement les utilisateurs sur les différentes possibilités, en maintenant des taux de réponse élevés et des procédures de validation solides et en veillant à ce que les processus statistiques utilisés pour les premières et les dernières estimations soient le plus possible intégrés. Au Royaume-Uni, l'importance accordée à l'actualité s'est notamment traduite par la capacité à formuler des commentaires éclairés au moment de la diffusion des statistiques, en particulier des séries statistiques les plus complètes. Nous entendons développer cette capacité et nous examinons des modèles externes pour les exploiter.

Au Royaume-Uni, nous répondons à cet objectif par un grand programme de modernisation qui améliorera la base de nos processus tout au long de la chaîne de valeur statistique: conception de registres, plan d'échantillonnage, intégration des enquêtes, amélioration des méthodes de validation et d'estimation, intégration des systèmes clés tels que les comptes nationaux et développement d'un ensemble commun d'outils analytiques. Les utilisateurs tireront également parti d'un meilleur accès aux statistiques officielles grâce à de nouvelles méthodes de diffusion basées sur le web. Globalement, ces développements créeront une base plus solide pour le système statistique britannique et fourniront aux utilisateurs une gamme améliorée d'indicateurs actuels et fiables.

Le présent document a été rédigé au moment où nous nous interrogeons sur ce que devrait être la base commune de séries conjoncturelles, notamment sur les éléments de la cohérence qui devraient être pris en compte dans le plan d'enquête, l'exécution de l'enquête ou dans des processus analytiques plus récents. La qualité d'une mesure statistique repose en partie sur la capacité à classer sans ambiguïté des échantillons d'entreprises qui, d'un bout à l'autre, sont pleinement représentatifs du secteur d'activité concerné dans toutes les périodes de référence.

Références

"Measuring and Improving Data Quality " (GSS Methodology Series no 14), Vera Ruddock, 1999

"Revisions of Swedish National Accounts 1980–98 and an International Comparison ", Öller and Hansson, 2002. Disponibles à l'adresse suivante:
http://www.scb.se/Grupp/ekonomi/_Dokument/ReportNarev.pdf

"Revisions to statistics: their role in measuring economic progress "(Economic Trends no 603), Len Cook, 2004

4.2 Les indicateurs à court terme de l'Union européenne: comment investir au mieux dans la rapidité et la qualité?

Jean CORDIER

Président du Comité des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements

Les indicateurs à court terme (ICT) sont utilisés par les économistes des secteurs public et privé pour évaluer les cycles économiques et pour les prévisions à court terme. Ce fait très simple mérite d'être rappelé lorsqu'il s'agit d'évaluer le caractère approprié des ICT de l'Union au regard des besoins des économistes. Il est utile de souligner les caractéristiques de qualité les plus appropriées pour les ICT. De toute évidence, la rapidité est un élément qui se détache dans le large éventail des critères de qualité susceptibles d'être appliqués aux ICT. Pour de nombreux ICT de l'Union, il est souhaitable d'améliorer leur rapidité. Mais comme cela ne saurait être réalisé à n'importe quel prix, il convient d'envisager une démarche d'investissement stratégique.

Voici dans les grandes lignes de quelle façon j'aimerais aborder ce sujet sensible. Dans l'exposé suivant, j'examinerai rapidement l'utilisation effective des ICT (1) et décrirai brièvement l'équilibre entre la rapidité et l'exhaustivité (plutôt que la qualité) (2). Je discuterai ensuite la stratégie d'investissement susceptible de répondre aux besoins d'amélioration, dans l'esprit de l'initiative des principaux indicateurs économiques européens (PIEE) (3). Enfin, je passerai brièvement en revue leur liste pour définir les domaines susceptibles de concentrer actuellement le gros des efforts (4).

4.2.1 Aperçu rapide de l'utilisation effective des indicateurs à court terme

En économie, les agents représentatifs incluent toutes les données disponibles dans l'ensemble d'information à partir duquel ils formulent leurs anticipations rationnelles. Dans la réalité, cela signifie qu'ils devraient utiliser toutes les nouvelles informations pour mettre à jour leurs prévisions courantes pour les différents horizons qu'ils visent.

En pratique, ils doivent sélectionner un sous-ensemble de nouvelles pertinentes, dont le contenu informatif est significatif pour leurs prévisions particulières. En macroéconomie, ils se fondent sur un sous-ensemble d'ICT (pour la production, l'inflation, l'emploi, les stocks, les pressions de la

demande et des coûts, les développements financiers...), pour lesquels ils aimeraient tirer disposer de premiers résultats livrés très rapidement.

Cependant, ils savent aussi que les tous premiers résultats obtenus dans des délais très courts peuvent comporter certains inconvénients. La couverture des versions précoces des ICT est le cas échéant loin d'être complète et il peut y avoir des erreurs de mesure. Les révisions ultérieures (voir des exemples à l'annexe 1, tirés d'un document de la BCE de 2004), si elles sont substantielles, peuvent rendre les prévisions instables. Voilà pourquoi, par exemple, certaines équipes de prévisionnistes préfèrent ne pas inclure les tous premiers résultats de certains ICT dans l'ensemble des variables explicatives qu'elles utilisent comme données d'entrée dans les exercices de prévision. En fait, pour plusieurs séries, elles peuvent préférer calculer des indicateurs « maison » et prévoir les points courants au lieu de se fonder sur les premiers résultats d'ICT officiels. En outre, d'un point de vue de politique macroéconomique, il apparaît que l'analyse de règles de politique avec « des données en temps réel », au lieu de données révisées ex-post, peut sensiblement changer l'appréciation de la politique suivie par les institutions publiques responsables (voir par exemple Orphanides (2001) pour la politique monétaire aux États-Unis).

Un courant de recherche significatif a essayé d'évaluer la qualité des premiers résultats et des résultats ultérieurs de certaines séries macroéconomiques de premier plan (Zarnowitz, 1982). Il est par exemple très intéressant d'examiner si les révisions successives des premiers résultats sont systématiquement biaisées ou non, si elles sont sources de «nouvelles» ou seulement de «bruits» (exemples récents dans Faust et alii 2000 ou Richardson 2003). Il ressort de l'annexe 1 que le PIB pour la zone euro peut comporter un biais systématique. Les révisions du PIB depuis le début de l'UEM ont plutôt été à la hausse dans l'Union européenne (et plutôt à la baisse aux États-Unis), renforçant l'impression que l'Union européenne fait moins bien que les États-Unis.

D'autre part, je pense qu'il pourrait également être intéressant de comparer les tous premiers résultats de certains ICT de l'Union à des résultats de prévisions. Certaines vérifications préliminaires ont été opérées (Lacroix *et alii* 2004) en comparant les tous premiers résultats et les prévisions fondées sur des valeurs historiques des mêmes séries. Il est possible de vérifier si les tous premiers résultats d'éléments d'une série peuvent être ignorés sans perdre en précision dans les prévisions pour des horizons donnés. Fort heureusement, les résultats provisoires semblent indiquer que, par exemple, cela n'est généralement pas le cas pour l'indice à la production industrielle de l'Union. Plus spécifiquement, il est aussi possible de vérifier si les premiers résultats d'une série sont plus proches des résultats «définitifs» que les prévisions. Une fois encore, et fort

heureusement, par exemple, la réponse paraît être «oui» en moyenne pour ce qui concerne l'indice de la production industrielle en Europe. Mais il ne s'agit que de résultats préliminaires.

En outre, nous savons que les techniques de prévision habituelles ne permettent guère de déceler les points de retournement. De fait, elles ont tendance à extrapoler des moyennes historiques et à compenser des écarts intervenus dans le passé par rapport à ces moyennes. C'est une des raisons pour lesquelles la recherche concernant les indicateurs concomitants et avancés est très dynamique dans les pays où l'on accorde une grande attention à l'analyse des cycles économiques (McGuckin *et alii* 2003). Ce type de recherche examine la capacité d'ICT spécifiques ou de portée limitée (les entrées de commandes, par exemple) à prévoir les points courants de séries beaucoup plus larges (le PIB, par exemple).

Il n'existe pas de réponse générale et directe à de telles questions ouvertes, mais ces différentes démarches peuvent être adaptées de manière à gérer de façon plus efficace les efforts consacrés à la conception de différents ICT. La leçon à tirer de ces réflexions est très simple: l'usage probable d'un ICT spécifique devrait être envisagé avant d'en fixer les caractéristiques désirées. Ces dernières sont certainement quelque peu différentes des caractéristiques pertinentes pour des statistiques structurelles.

4.2.2 Rapidité contre exhaustivité

Gardant à l'esprit les usages probables des ICT de l'Union, nous discernons mieux l'arbitrage nécessaire entre rapidité et qualité. Évidemment, à maints égards, le renforcement de la rapidité (haute fréquence et rapidité de la livraison) des séries peut être un handicap pour les autres dimensions de leur qualité, toutes choses égales par ailleurs. Cependant, il existe une démarche plus dynamique de recherche de l'équilibre adéquat qui consiste à demander lors de la conception des ICT avec quel degré d'exhaustivité les données doivent être fournies. Oserais-je prétendre qu'il n'est pas besoin d'une couverture totale du domaine relevant d'un ICT spécifique, ni d'une cohérence complète avec les statistiques d'autres domaines? Assurément, le caractère achevé des données (couverture et cohérence élevées, voire parfaites) est un aspect qualitatif majeur pour des statistiques structurelles. Mais il est difficile d'imaginer que de tels critères devraient être purement et simplement transposés à des ICT.

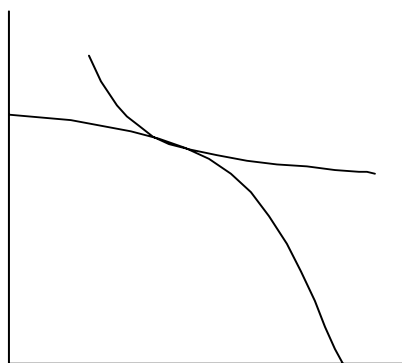
La pertinence des ICT tient plutôt à leur capacité à puiser des informations concomitantes (ou des informations avancées) concernant le cycle économique, même si leur portée est limitée et leur couverture partielle. Si leur contenu informatif est significatif, ils devraient améliorer les prévisions, y compris les prévisions des points courants de séries élargies. Par exemple, un taux d'utilisation

des capacités peut fournir des informations sur le cycle économique, même s'il ne couvre que des secteurs industriels. Et le fait que les ICT peuvent être axés sur des domaines bien définis, avec par exemple des échantillons ou des panels d'individus bien contrôlés, peut améliorer la robustesse des séries et en fin de compte réduire le nombre de révisions et la volatilité des prévisions. En particulier dans le contexte européen, il peut être plus facile de s'accorder sur une conception commune et/ou une gestion convergente d'ICT plus limités dans leur portée et leur couverture. Une telle démarche se fonde sur l'hypothèse, inspirée par l'expérience, selon laquelle le point optimal à atteindre sur la frontière de production de statistiques n'est pas la même pour les ICT que pour les statistiques structurelles.

Équilibre entre la rapidité et le caractère complet des données dans les ICT et les statistiques structurelles

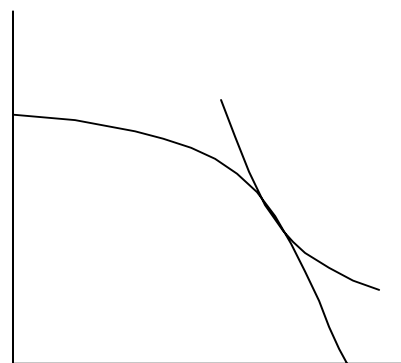
Effort de rapidité

Effort de rapidité



Effort d'exhaustivité

Indicateurs à court terme



Effort d'exhaustivité

Statistiques structurelles

Concernant les graphiques simples ci-dessus, beaucoup a été écrit et dit au sujet des courbes de transformation des produits. Cependant, à mon avis, ce qui importe au niveau de l'Europe est plutôt le lieu et la forme des courbes sociales d'indifférence. Des choix très clairs contribueraient fortement à améliorer les statistiques européennes. Nous n'avons pas les moyens d'obtenir des statistiques rapides et complètes sur tout mais nous avons les moyens d'obtenir à la fois des statistiques structurelles très complètes avec un haut degré de couverture et de cohérence, pour autant qu'elles ne soient pas trop fréquentes et rapides, et des ICT très fréquents et rapides, même s'ils ne sont pas parfaits en termes de couverture et de cohérence, à condition évidemment qu'ils puissent être quelque peu étalonnés par rapport à des statistiques structurelles fiables. Ainsi, l'équilibre à atteindre est légèrement plus sophistiqué qu'il ne peut parfois y paraître. En tout cas, il exige des choix d'investissements importants.

4.2.3 Investir les ressources appropriées

Pour obtenir des ICT plus rapides pour l'Union, il faudrait procéder à quelques investissements appropriés. Et pour les financer, si nous renonçons à mobiliser des ressources supplémentaires, nous devrions tabler sur un redéploiement des ressources et des gains de productivité. Le conseil Ecofin a recommandé en juin dernier d'étudier les possibilités de rééquilibrer les priorités dans le domaine des statistiques de l'Union. Nous pouvons parier qu'il existe certaines ressources consacrées à des «statistiques exhaustives» d'une rapidité excessive, ressources qui pourraient être réinvesties dans des ICT plus rapides de l'Union. Néanmoins, il ne s'agit pas seulement d'une question de ressources brutes mais dans une large mesure d'une question de compétences. Il faut des compétences pointues dans la gestion des données, l'échantillonnage, l'estimation, les séries chronologiques et la prévision, etc., pour accélérer la collecte, le calcul et la diffusion de données liées aux ICT. Dans le contexte européen, il importe aussi d'adopter une stratégie de coordination. L'initiative des PIEE a donné une certaine impulsion à cette démarche.

Eu égard à ce qui précède, il semble que trois types d'actions méritent d'être vigoureusement soutenus pour avancer dans l'agenda des PIEE.

- La démarche de «l'estimation rapide» s'est déjà avérée fructueuse et permet de réaliser de nouvelles améliorations concernant les ICT de l'Union. En faisant appel aux compétences appropriées, il est déjà possible de fournir des indicateurs rapides pour l'Union (IPCH, PIB). Évidemment, des améliorations sont encore possibles pour d'autres aspects de la qualité. Mais cette démarche a déclenché une dynamique très active qui représente un grand défi pour les offices statistiques nationaux. Plusieurs États membres qui nourrissaient certaines réserves concernant la fourniture d'ICT nationaux plus rapides ont relevé le défi et préfèrent à présent aligner les dates de sortie d'ICT de premier plan (le PIB) sur les objectifs européens en matière de délais afin de suivre la même cadence que leurs pairs dans les étapes de calcul et de diffusion des ICT tant nationaux qu'europeens. Et si certains États membres refusaient de relever le défi, cela voudrait probablement dire que les indicateurs concernés ne sont pas si importants sur le plan intérieur, de telle sorte que des estimations entreprises directement au niveau européen n'ont guère de conséquences graves. Ainsi, une telle concurrence loyale entre différents acteurs de premier plan du Système Statistique Européen s'avère très fructueuse dans le domaine des ICT.
- Une autre approche qui a été recommandée consiste à mener d'éventuelles enquêtes européennes fondées sur de purs échantillons européens. Cette voie paraît plus délicate dès

lors qu'elle a plus d'implications concernant la collecte de données originales. Eurostat ne possède pas la même marge de manoeuvre que pour les estimations rapides et il y a peu de chances que l'Office conçoive lui-même des échantillons européens. Quant aux enquêtes qui ne sont pas de simples sondages d'opinions (comme dans le cas des enquêtes communiquées à la DG ECFIN), il est probablement plus difficile et coûteux pour les États membres de renouveler des procédures nationales bien établies. C'est manifestement la difficulté à surmonter concernant les ICT relatifs à l'emploi. Malgré les difficultés, il serait vraisemblablement plus fructueux de rechercher une conception d'échantillonnage commun pour certains ICT.

- Par ailleurs, il y a sûrement une certaine amélioration à gagner d'un renforcement de la coordination dans le domaine de la diffusion. Des démarches communes en matière de politiques de publication de premiers résultats, de révision et de transmission ou de partage des données accéléreraient certainement la livraison des ICT et amélioreraient la cohérence de leurs composants nationaux dans toute l'Europe. En particulier, les responsables politiques et l'opinion publique ne peuvent pas comprendre pourquoi l'information dont ils ont besoin à propos d'une série européenne continue d'être livrée article par article, sans qu'il y ait une coordination suffisante entre les résultats provisoires nationaux qui s'égrènent dans le temps. D'autre part, les responsables politiques et l'opinion publique devraient être tenus informés de la solidité des résultats provisoires et de la politique de révision ultérieure.

Ces différentes séries de mesures renforceraient certainement la rapidité des ICT de l'Union mais aussi en fin de compte certains autres aspects de la qualité. Les économistes pourraient alors se fier davantage aux ICT de l'Union et consacrer le plus clair de leur effort à la qualité de leurs techniques de prévision au lieu de passer trop de temps à constituer leurs propres ICT.

4.2.4 Investir dans des domaines clés

Lorsque l'on examine les domaines et non les techniques, il est facile de dire où il convient d'investir en premier lieu. Les exercices de comparaison internationale, en particulier pour ce qui concerne la rapidité, mettent à jour certaines lacunes majeures. Des documents marquants ont été consacrés au sujet (SCB-Eurostat 2001), et l'annexe 2 (CEF 2004) fournit un tableau actualisé synthétique relatif aux PIEE.

Il est frappant de noter qu'en dépit de progrès majeurs dans certains domaines, en particulier pour l'IPCH ou le PIB, il reste des lacunes très importantes, notamment pour ce qui concerne les

indicateurs du marché du travail. Pour améliorer l'indicateur d'emploi dans l'Union, par exemple, nous pouvons étudier à nouveau l'équilibre entre rapidité et exhaustivité des données. Certes, nous pouvons souhaiter que l'indice trimestriel soit très complet et tout à fait cohérent avec les comptes nationaux (emploi total moyen trimestriel), par exemple pour calculer des données de productivité. Mais tandis que les données de productivité sont plutôt de nature structurelle et utiles pour l'analyse à moyen terme, il peut être assez difficile d'améliorer rapidement la rapidité de séries d'emploi exhaustives, l'amélioration souhaitée pouvant avoir de lourdes conséquences sur les modalités de collecte dans plusieurs États membres. D'autre part, si nous pouvons accepter l'idée que nous avons seulement besoin de données sur l'emploi en fin de période pour des pans très bien définis de l'emploi total, de préférence sensibles aux fluctuations cycliques, nous pouvons espérer converger plus rapidement vers un ensemble harmonisé d'ICT nationaux pour l'emploi. Ils pourraient en fin de compte être utilisés comme indicateurs de concepts d'emploi plus larges et ambitieux, tant au niveau national qu'au niveau européen, dans l'esprit de la démarche des «estimations rapides». Évidemment, je reconnais qu'il ne s'agit que d'une intuition professionnelle et non du résultat d'une longue expérience. Il ne s'agit que là d'un exemple et il y a quelques autres points importants sur l'agenda des PIEE.

Cependant, quelques expériences déjà fructueuses ont des chances d'améliorer la confiance dans les actions qui restent à entreprendre.

Références:

BCE – Banque centrale européenne (2004) First Releases and Revision Practice for Principal European Economic Indicators, *mimeo*, rédigé pour le Groupe des amis de la présidence sous la référence 2004/FROCH/56a, BCE, 12 mars 2004

CEF – Comité économique et financier (2004) Status Report on Information Requirement in EMU, *mimeo*, CEF, 25 mai 2004

Lacroix Renaud, Elisabeth Fonteny and Rafal Kierzenkowski (2004) Influence des révisions sur les prévisions : cas de l'indice européen de la production industrielle et de la "contribution française" à M3, *mimeo* DESM-M04-128, Banque de France, July 2004

McGuckin Robert H., Ataman Ozyildirim and Victor Zarnowitz (2001) A More Timely and Useful Index of Leading Indicators, *Economics Program Working Paper Series*, The Conference Board, February 2003

Orphanides Athanasios (2001) Monetary Policy Rule Based on Real Time Data, *The American Economic Review*, VOL. 91 No. 4, pp. 964-985, September 2001

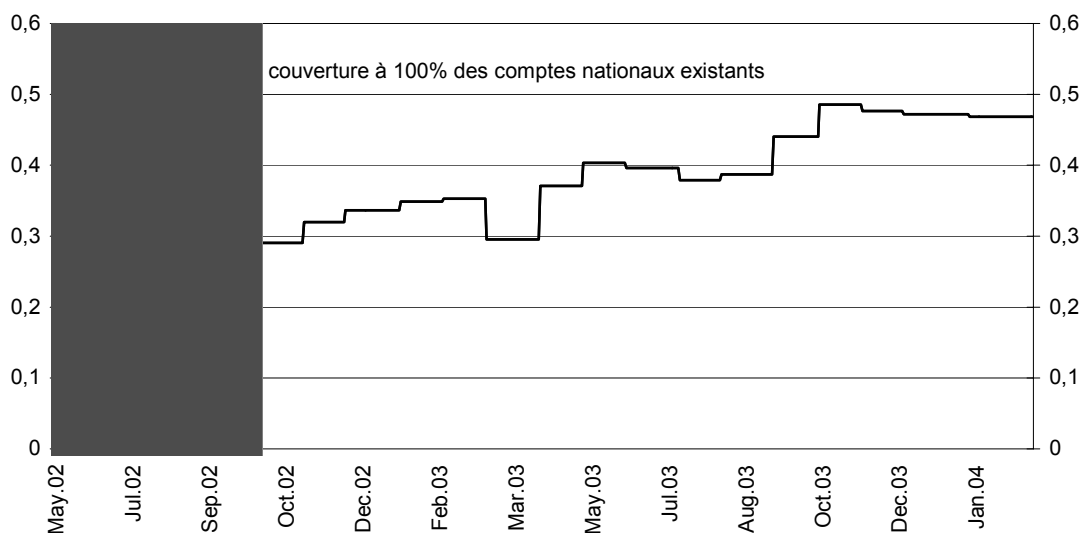
Richardson Craig (2003) Revision Analysis: a time series approach, *Economic Trends*, Office for National Statistics, December 2003

SCB-Statistics Sweden and Eurostat (2001) Rapport au CPS du groupe de travail sur l'évaluation comparative des performances des statistiques économiques infra-annuelles, *mimeo*, CPS 2001/42/8, 21 août 2001

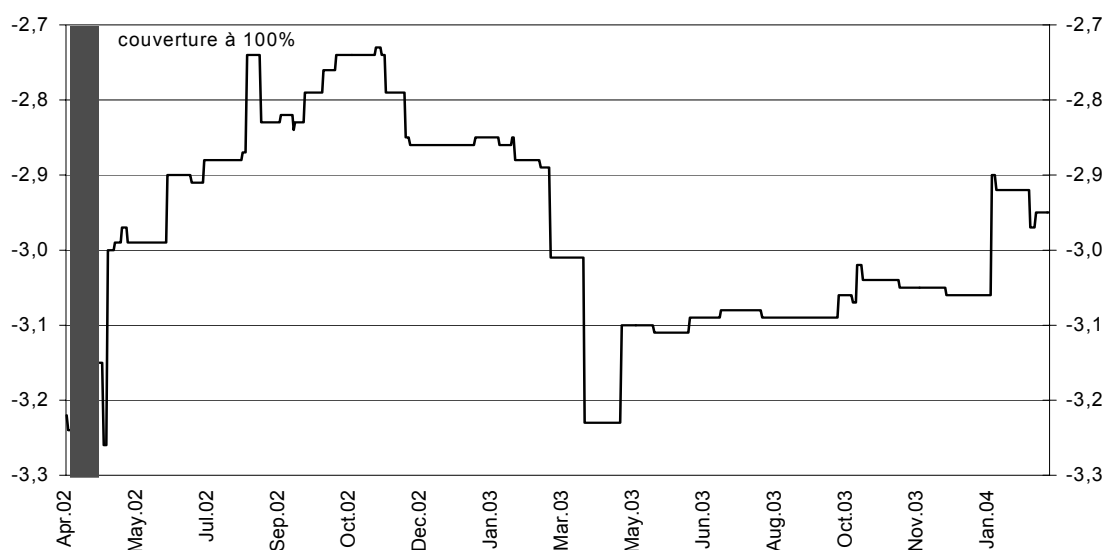
Zarnowitz Victor (1982) On Functions, Quality and Timeliness of Economic Information, Journal of Business, 55, pp. 87-119, 1982

Annexe 1: Données BCE, 2004 Révisions successives pour la sélection des PIEE de la zone euro¹

PIB de la zone euro
Premier trimestre 2002 (variations du taux de croissance annuel)



Production industrielle de la zone euro, (hors construction)
Janvier 2002 (variations du taux de croissance annuel)



¹ Les tableaux montrent le taux de croissance annuel observé en janvier 2002/au premier trimestre de 2002 transmis par Eurostat à la BCE à partir de son résultat provisoire initial jusqu'en février 2004. La zone en gris à gauche de chaque tableau fait apparaître la période au cours de laquelle l'ensemble des pays de la zone euro n'avaient pas encore tous publié les données pour cette observation. À partir de ce point, lorsqu'une couverture à 100 % était atteinte, les révisions sont uniquement dues à des révisions des données nationales. Comme les agrégats de la zone euro pour les indicateurs des statistiques à court terme sont calculés dès le moment où la couverture dépasse 60 %, mais ne sont généralement publiés que lorsqu'ils atteignent une couverture supérieure, une partie des révisions figurant dans la zone en gris sont des révisions opérées avant le premier communiqué de presse d'Eurostat.

Annexe 2: Données CEF, 2004

Tableau de synthèse: Principaux indicateurs économiques européens
Respect des objectifs (délai et couverture) et pays non totalement concernés

Principaux indicateurs économiques européens (Couverture)	Publication actuelle des agrégats européens	Publication actuelle des indicateurs des États- Unis	Délai visé suivant Com (2002) 661 final	Prévision pour l'observation des délais concernant les PEE en 2005		
				Couver- ture zone euro	Pays de la zone euro non complètement engagés	Couver- ture UE-25
Série 1: Indicateurs des prix à la consommation						
1.1. Indice des prix à la consommation harmonisé: estimation « flash » IPCUM	0 (-55%)	nd	0	~65%	FR, IE, LU, NL, AT, PT, FI	
1.2. Indice des prix à la consommation harmonisés: indices réels	17 (100%)	14	17	100%	néant	~99,9% MT
Série 2: Indicateurs des comptes nationaux						
2.1. Comptes nationaux trimestriels: première estimation PIB	45 (-90%)	30	45	~90%	IE, LU, AT, PT	~90% DK, LV, MT, SI
2.2. Comptes nationaux trimestriels: première diffusion du PIB avec plus de ventilations	65 (-70%)	30	60	~90%	IE, LU AT, PT, FI	~70% CY, LV, LT, HU, MT, PL, SI, SK, UK
2.3. Comptes nationaux trimestriels: comptes des ménages et des entreprises	na (na)	60	90	~80%	EL, ES, IE, LU, AT, PT, FI	~80% DK, LV, MT, SI
2.4. Comptes nationaux trimestriels: statistiques financières des administrations publiques	100 (100%)	60	90	100	néant	< 100% CZ, MT
Série 3: Indicateurs des entreprises						
3.1. Indice de la production industrielle	47 (-95%)	14	40	~95%	EL, LU, AT	~95% CY, HU, MT
3.2. Indice des prix à la production trimestriels pour les marchés intérieurs	34 (-90%)	14	35	~95%	LU, AT	~95% HU, MT
3.3. Indice des entrées de commandes dans l'industrie	54 (-85%)	28	50 (40)	~95%	EL, LU, AT	~95% CZ, CY, HU, MT
3.4. Indice des prix industriels à l'importation	na	7	45	~60%	BE, ES, IE, IT, LU, AT, PT	~50% DK, CY, LV, LT, HU, MT, UK
3.5. Production dans le secteur de la construction	77 (-95%)	16	45	~90%	EL, LU, AT, FI	~75% DK, EE, CY, LV, HU, MT, UK
3.6. Indice du volume de transactions pour le commerce de détail et les réparations	35 (-80%)	15	30	~90%	BE, EL, IE, LU, AT	~90% CY, LT, HU, MT

3.7 Indice du volume des transactions dans les autres services	nd	nd	60	~95 %	EL, IE, LU	~95 %	EE, CY, LT, HU, MT
3.8 Indice des prix à la production dans les entreprises de services	nd	nd	60	~20 %	BE, DE, EL, ES, IE, IT, LU, AT, NL, PT	<40 %	DK, EE, CY, LV, LT, HU, MT, PL, SI
Série 4: Indicateurs du marché du travail							
4.1 Taux de chômage	34 (-65 %)	5	30	<80 %	EL, IT	~60 %	LT, MT, PL, SI, UK
4.2 Taux de vacances d'emploi	na (na)	5	45	~70 %	BE, GR, ES, IE, AT, PT, FI	~65 %	CZ, DK, EE, CY, LV, LT, MT, PL, SI
4.3 Indice de l'emploi	105 (-90 %)	5 (mensuelle)	45	~95 %	EL, LU	~60 %	EE, CY, LV, LT, MT, SI, UK
4.4 Indice du coût de la main-d'oeuvre	80 (-60 %)	30	70	~90 %	BE, EL, IE, LU	~85 %	CZ, CY, MT
Série 5: Indicateurs du commerce extérieur							
5.1 Balance du commerce extérieur: intra et extra UM et UE	49 (-95 %)	44	45	100	néant	> 95 %	CZ, MT, PL

nd: non disponible

Notes explicatives et observations:

Les dates retenues comme objectifs pour la diffusion des agrégats européens (zone euro, Union des 15) ont été fixées par la communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil concernant les statistiques de la zone euro (COM (2002) 661 final). Les engagements ont été pris par les instituts statistiques nationaux à l'automne 2002 et mis à jour au printemps 2004 pour couvrir également les nouveaux États membres. La publication actuelle des agrégats européens est exprimée en nombre de jours de calendrier après la fin de la période. Leur couverture par les données des États membres a été calculée avec les pondérations du PIB de 2002 pour tous les indicateurs à l'exception de l'IPCH (Pondérations de la consommation en 2004) et les indicateurs du marché du travail (Pondérations de l'emploi de l'enquête sur les forces de travail de 2002) et se rapportent à la zone euro. Les États membres sont considérés comme omis s'ils ne compilent pas l'indicateur respectif ou s'ils ne le font qu'avec un délai dépassant l'objectif européen. Il convient de noter que, dans certains cas, les États membres n'ont pas pris d'engagement envers l'objectif, mais fournissent néanmoins déjà leurs données dans les délais requis. Pour les indicateurs marqués en **rouge** les engagements sont insuffisants pour atteindre les objectifs fixés dans la communication, pour ceux qui sont marqués en **jaune** des engagements adéquats ont été pris, mais les progrès substantiels doivent être réalisés de manière concrète dans les mois à venir.

Thème 4 - Obtenir un bon compromis entre la ponctualité et la qualité - quelques commentaires

Nicolas SOBCZAK

Directeur exécutif, économiste principal, Goldman Sachs

Tout d'abord, je souhaiterais vous remercier de me donner l'occasion d'aborder avec vous un sujet d'une telle importance. Comme vous le savez, les économistes qui travaillent dans le secteur financier font ample usage des indicateurs à court terme. Ils examinent à la loupe chaque publication de données afin d'y repérer des signes de changement dans le cycle conjoncturel ou de renforcement de la pression inflationniste. Compte tenu du fait que les marchés financiers sont orientés vers l'avenir, toute nouvelle information est susceptible de modifier sensiblement la situation et, partant, d'avoir une incidence sur les actifs financiers.

Par voie de conséquence, les marchés financiers figurent parmi les utilisateurs les plus exigeants: ils ont besoin de données le plus rapidement possible pour mettre à jour en temps réel les informations prises en compte dans le prix des actions ou des obligations. L'actualité des données constitue donc la principale qualité d'un indicateur. Conformément au cadre décrit par M. Cordier dans son intervention, je dirais qu'en tant qu'économiste travaillant sur les marchés financiers, mes courbes d'indifférence sont très "plates".

Néanmoins, la fiabilité ou le contenu informatif des données publiées revêt également une grande importance. Les marchés financiers n'ont pas d'aversion particulière pour la volatilité *en tant que telle* – après tout, elle offre des possibilités d'arbitrage et accroît la demande de protection. En revanche, si certaines données contiennent peu d'informations précieuses, elles seront purement et simplement ignorées. Dans la pratique, on se concentre sur quelques indicateurs qui se sont avérés fiables. Je reviendrai ultérieurement sur notre propre "Liste des meilleurs indicateurs" et sur les améliorations possibles.

Auparavant, je me permettrai de formuler plusieurs commentaires et de poser quelques questions concernant les deux interventions passionnantes de Messieurs Cook et Cordier. Il se pourrait bien entendu que le degré de technicité de la discussion dépasse parfois mes propres compétences. Aussi demandé-je votre indulgence au cas où certains de mes propos paraissent trop naïfs ou peut-être même inexacts.

L'expérience du Royaume-Uni: la recherche de la transparence

Ce premier exposé aborde la question sous l'angle d'un système statistique parfaitement développé. La qualité des données britanniques est bien connue. De nombreuses données sont disponibles à un grand niveau de détails et sont souvent parmi les premières publiées dans le monde. Comme l'a signalé M. Cook, elles représentent un atout considérable non seulement pour les décideurs politiques, mais également pour les acteurs du marché financier.

En ce qui concerne le compromis entre l'actualité et la fiabilité, le Royaume-Uni est probablement proche de l'équilibre idéal. Evidemment, des améliorations sont toujours possibles – notamment en perfectionnant le plan d'enquête et en exerçant une pression constante pour maintenir un taux de réponse élevé - mais toute amélioration serait marginale ou nécessiterait un effort financier important qui serait disproportionné avec les gains escomptés.

Au Royaume-Uni, on ne se demande donc pas "comment améliorer les données", mais plutôt "comment communiquer les données de sorte que les révisions soient mieux acceptées". La réponse à cette question prend comme point de départ le fait que tout le monde devra accepter le «principe d'incertitude» fondamental selon lequel les indicateurs à court terme sont exposés à des révisions importantes. Les indicateurs économiques sont des produits stochastiques et tous les utilisateurs doivent se faire une raison.

Comment rendre les révisions plus acceptables ? Selon M. Cook, il faut préparer les utilisateurs et faire preuve d'un maximum de transparence. J'ai une grande sympathie pour cette approche car elle facilitera considérablement la tâche des utilisateurs de données. Il faudrait aller le plus loin possible dans cette voie, ce qui implique, selon moi, les conditions suivantes:

- Toutes les estimations – provisoires ou non - doivent être sans distorsion. C'est l'exigence minimale. Comme l'a fait remarquer M. Cook, l'intégration totale du processus statistique, de la première jusqu'à la dernière estimation, est un bon moyen de garantir l'absence d'erreur systématique. Or, même dans ce cas, une distorsion due à des informations incomplètes peut persister. Je pense que les instituts statistiques devraient corriger cette distorsion en vue de présenter leur meilleure estimation au moment de la publication. Faute de quoi, ils donnent l'impression de ne pas utiliser les informations à leur disposition. Le fait que les chiffres provisoires du PIB britannique comportent semble-t-il un biais important devrait être corrigé. De même, la façon dont certaines données sont communiquées est parfois déroutante. En Allemagne par exemple, la diffusion des données sur la production industrielle est souvent accompagnée de la mention qu'elles seront

révisées à la hausse lors de la prochaine publication! Il serait beaucoup plus judicieux que les instituts statistiques fournissent leurs meilleures prévisions non biaisées des données définitives, même s'ils s'appuient sur des informations limitées.

- **Transparence totale en matière de qualité des indicateurs à court terme.** Je suis d'avis que des intervalles de confiance devraient être systématiquement indiqués et combinés à d'autres mesures types de la qualité statistique (autocorrélation, présence d'un biais cyclique.) Après tout, les indicateurs à court terme peuvent être considérés comme des prévisions bien documentées des dernières données publiées. De nombreux indicateurs peuvent ainsi être destinés à évaluer la qualité de la "prévision". Qui plus est, l'historique intégral des révisions successives devrait être systématiquement fourni. Il est toujours extrêmement intéressant d'observer comment les estimations et les prévisions évoluent au fil du temps car cela met en lumière les informations marginales. Internet facilite la diffusion et la mise à jour de ces séries chronologiques conjointement avec l'historique complet des révisions.
- **Transparence totale et stabilité dans les méthodes utilisées.** Les utilisateurs ont besoin de comprendre ce qu'est réellement mesuré par l'instrument statistique. En particulier lors d'événements spéciaux (grèves, mauvais temps, rupture d'approvisionnement, augmentation d'impôts, changement de réglementation), les utilisateurs doivent être en mesure d'en anticiper l'impact, voire de les interpréter. Les méthodes, les sources et les dates exactes des enquêtes sont ainsi des informations cruciales. De même, une certaine stabilité dans les méthodes utilisées serait également une aide précieuse pour la compréhension des données. Le rôle des corrections des variations saisonnières qui sont souvent mises à jour et révisées en temps réel est une source de confusion fréquente.

Les questions suivantes se posent: quel degré de transparence les instituts statistiques sont-ils disposés à afficher? Sera-t-il possible de comparer toutes les données et d'accroître la pression des pairs? Les biais apparents devraient-ils être corrigés? Comment rendre plus compréhensibles les corrections des variations saisonnières et les corrections en fonction du nombre de jours ouvrables?

Le problème de la zone euro

S'agissant de la zone euro, le problème se pose un peu différemment. Contrairement au Royaume-Uni, la zone euro ne dispose pas d'un système statistique satisfaisant. Des cultures statistiques nationales différentes doivent être intégrées et l'agrégation se révèle être très pénible et difficile (même si des progrès acceptables ont d'ores et déjà été constatés). Pour paraphraser la discussion

classique sur une politique monétaire unique idéale en Europe, on peut certainement affirmer que l'Europe est loin d'être un "espace statistique idéal".

Par conséquent, le problème le plus urgent réside, non pas dans la préparation des utilisateurs à la probabilité de révisions futures (bien qu'utile si l'on en croit l'expérience britannique), mais simplement dans l'amélioration de la qualité des indicateurs à court terme. La zone euro est encore loin de la solution idéale et de gros efforts doivent être déployés pour améliorer le système statistique.

Chacun sait que les indicateurs à court terme dans la zone euro sont incomplets, hétérogènes, voire inexistant. De surcroît, ils ne sont pas publiés en une seule fois, mais en plusieurs étapes par l'agrégation des données nationales. Dans son intervention, M. Cordier pose donc le problème sous l'angle d'un compromis entre l'actualité et l'exhaustivité. Et la réponse implicite appartient à Eurostat qui ne devrait pas attendre trop longtemps pour publier ses données. Les estimations concernant la zone euro devraient être proposées bien avant que tous les indicateurs nationaux ne soient connus.

C'est sur ce principe que reposent les estimations rapides établies tant pour les indicateurs du PIB que pour ceux de l'IPCH. Cette méthode a permis à Eurostat de produire des estimations plus rapides sur la base de quelques grandes publications nationales.

Dans l'absolu, il s'agit d'une amélioration sensible. Néanmoins, du point de vue des marchés financiers, elle ne représente pas une grande avancée. Si nous admettons que la qualité des indicateurs à court terme se mesure par rapport aux informations marginales qu'ils apportent, il paraît difficile d'affirmer que les publications sur la zone euro livrent une quantité d'informations nouvelles et significatives.

- L'établissement des données d'Eurostat – et même des estimations rapides – est le résultat d'une agrégation pure et simple. Puisque les principales données nationales sont connues au préalable, la première estimation d'Eurostat n'apporte quasiment aucune information supplémentaire. L'exemple des prix à la consommation en est une bonne illustration. Les IPC préliminaires de l'Allemagne et de l'Italie sont généralement disponibles à la fin du mois de référence. Au moment où Eurostat publie sa propre estimation rapide – et ultérieurement ses données définitives - les résultats créent rarement la surprise; ils ont déjà été pris en compte sur les marchés financiers et dans les anticipations des économistes.

- La situation est encore plus déroutante pour certaines données, lorsque l'agrégation d'Eurostat ne paraît pas cohérente avec les données nationales! Les chiffres de la production industrielle en sont l'exemple le plus notable!

Quelles sont les possibilités d'amélioration? Je pense qu'Eurostat devrait publier ses données en même temps que les premières publications nationales importantes. Par exemple, Eurostat – ou plus précisément le Statistische Bundesamt – devrait publier une estimation de l'inflation dans la zone euro au même moment où l'Allemagne diffuse sa première estimation de l'inflation allemande. Ces estimations seraient alors mises à jour aussi souvent que nécessaire et ce, lorsqu'un institut national statistique publiera son lot de données. A moyen terme, l'actualité de toutes les données nationales finira par converger.

Le côté de la demande: la position des marchés financiers

En ce qui concerne le côté de la demande, voici la liste de nos indicateurs à court terme préférés dans la zone euro – par ordre d'importance pour les marchés financiers ("market movers "). Cette liste est extraite de notre guide complet des statistiques pour la zone euro [1].

- **Enquête de l'institut IFO auprès des entreprises.** Une enquête actuelle auprès de plus de 6 000 entreprises allemandes. Sa composante «Attentes des agents économiques» est un bon indicateur à court terme de l'activité économique de l'Allemagne et de la zone euro.
- **PMI pour la zone euro** (correspond à l'ISM aux États-Unis). Il s'agit d'un des indicateurs les plus précis de la production industrielle dans la zone euro. Il s'est avéré très utile pour les décisions de la BCE.
- **IPC des Länder allemands.** Diffusé avant la fin du mois auquel les données font référence, il illustre avec précision l'IPC allemand global et influe sur le chiffre de l'IPC dans toute la zone euro.
- **Chômage en Allemagne.** Diffusé juste après la fin du mois de référence, il constitue un premier indice pour la formation du revenu, la confiance des consommateurs et les dépenses privées.
- **Enquête de l'INSEE auprès des entreprises.** Elle porte sur les entreprises françaises de l'industrie manufacturière et fournit des renseignements utiles sur la situation de l'industrie dans le deuxième grand pays de la zone euro.

- **Estimations rapides du PIB.** Pour la zone euro et un certain nombre de membres de l'UME, ces estimations livrent les premières indications officielles de la croissance économique globale.
- **Ventilation du PIB dans la zone euro.** La ventilation des composantes de la demande fournit une indication précieuse des moteurs de la croissance et du point atteint dans le cycle économique.
- **Production industrielle de l'Allemagne.** Cette donnée statistique qui représente plus d'un tiers de la production industrielle de la zone euro est un indicateur important de l'activité économique.
- **Commerce de détail en Allemagne.** A l'instar des ventes françaises de biens manufacturés, le chiffre d'affaires du commerce de détail allemand est une bonne indication précoce de l'évolution de la consommation privée.

J'attire votre attention à deux égards:

Tout d'abord, cette liste ne contient pas beaucoup d'indicateurs "zone euro". Comme je l'ai indiqué précédemment, les données les plus précieuses dans la zone euro demeurent les publications nationales du fait de leur actualité. Les données de la zone euro se révèlent la plupart du temps redondantes. Les données allemandes continuent de jouer un rôle primordial en raison de l'importance de l'économie allemande et de son poids dans les décisions de politique monétaire.

En second lieu, les données les plus intéressantes sont les résultats des enquêtes auprès des entreprises. Leur qualité est bien connue: elles sont rapidement disponibles, très précises et rarement révisées dans le temps! Par conséquent, elles prédominent clairement dans toutes les publications officielles consacrées à l'activité industrielle. Cette situation lance un énorme défi aux instituts statistiques puisque les données «dures» se révèlent souvent beaucoup moins fiables que les enquêtes auprès des entreprises.

Dans ce contexte, la question suivante se pose: les instituts statistiques devraient-ils investir plus massivement dans des enquêtes qualitatives? Le manque d'informations sur le secteur des services ou le commerce de détail (malgré l'existence d'enquêtes) est encore considérable. Les instituts statistiques peuvent-ils créer une certaine valeur ajoutée dans ce domaine ou devraient-ils persister dans la production de données "dures" en courant le risque de produire des données non fiables?

Evidemment, beaucoup d'indicateurs utiles font défaut dans cette liste – notamment si l'on compare avec les États-Unis. Ces lacunes sont particulièrement frappantes pour le côté de la consommation ou le marché du travail. Comme l'a proposé le RU, la publication de chiffres mensuels du PIB (avec une ventilation des principales composantes de la demande) constituerait une amélioration sensible. Eurostat pourrait directement s'en charger en utilisant les indicateurs à court terme disponibles, au lieu de passer par les données nationales.

Références

- [1] Goldman Sachs Economics Research. (2004), Understanding Euroland Economic Statistics, troisième édition, septembre 2004.

Thème 4 - Un bon compromis entre actualité et qualité - Discussion

La discussion porte sur certains problèmes clés soulevés par les orateurs pendant la séance et notamment sur la manière d'améliorer l'actualité des statistiques européennes, leur transparence et la contribution apportée par les techniques de modélisation et de prévision statistiques à l'amélioration des compromis entre actualité, qualité et exhaustivité.

Suite à une remarque de M. Sobczak, Eurostat souligne qu'il ne devrait y avoir aucune confusion entre les enquêtes européennes et les échantillons européens. Les techniques européennes d'échantillonnage sont à la base des progrès accomplis ces dernières années en matière d'amélioration de l'actualité au niveau de l'UE, en ce qui concerne plus particulièrement l'estimation rapide provisoire de l'indice du commerce de détail. Ils peuvent évidemment, après vérification appropriée, être étendus à d'autres domaines sensibles, tels que l'indice de la production industrielle.

L'INSEE commente certaines remarques faites par M. Sobczak sur le besoin d'accroître la transparence en matière statistique; M. Sobczak rappelle à ce sujet les efforts que font habituellement les utilisateurs pour s'efforcer d'anticiper les effets qui peuvent avoir les chocs exogènes sur les statistiques, en ce qui concerne notamment les révisions futures des données non encore publiées par les INS. L'INSEE remarque qu'il y a toujours eu une transparence totale en ce qui concerne les méthodes et sources utilisées pour publier les statistiques à court terme au niveau des INS et d'Eurostat; il souligne que les procédures et techniques utilisées sont habituellement reproductibles par des utilisateurs et que toutes les informations nécessaires ont toujours été fournies sur demande.

Le CEIES remarque que les prévisions peuvent être un instrument d'amélioration de l'actualité, mais souligne qu'on peut aussi obtenir des données de meilleure qualité en recourant à d'autres stratégies. Il souligne qu'en fait la qualité des prévisions ne s'est pas considérablement accrue pendant les dix dernières années et qu'il faut longtemps pour obtenir des améliorations visibles en ce domaine.

Table ronde - Le principe «L'Europe d'abord» - Discussion

Dans son intervention, **M. Garvey** souligne les trois points suivants:

1. La nécessité d'une législation communautaire plus flexible et différenciée. Lorsque le principe de "L'Europe d'abord" a été débattu pour la première fois, il a été présenté comme un défi pour les seuls INS. Il constitue toutefois aussi un défi pour Eurostat, qui doit se départir de l'idée selon laquelle le seul moyen d'établir des statistiques relatives à l'Europe consiste à additionner exactement les mêmes informations pour chacun des pays, grands ou petits. La législation de l'UE devrait être beaucoup plus différenciée dans son application aux différents pays. Les petits pays comme, par exemple, l'Irlande, ont, par le passé, eu tendance à adopter une attitude constructive et à approuver la législation proposée, souvent dans l'idée que celle-ci serait mise en œuvre lorsque les ressources et priorités le permettraient effectivement. Cette approche collaborative, en vertu de laquelle les pays ne seraient pas menacés de sanctions juridiques si la législation n'était pas pleinement appliquée dans tous ses détails, pour autant qu'ils évoluent dans la bonne direction, a été profitable au développement tant du système statistique irlandais que du SSE. Si le respect de la législation dans ses menus détails acquiert une importance accrue, l'adoption de nouvelles dispositions législatives statistiques risque d'en devenir beaucoup plus difficile à l'avenir.

2. La nécessité d'un meilleur cadre juridique pour le SSE. Les statistiques occupent une place de plus en plus centrale dans un certain nombre de débats politiques importants. Afin de répondre aux attentes des parties intéressées et de la société, il est nécessaire d'adopter une approche systémique particulièrement robuste, tout en respectant, bien évidemment, les principes fondamentaux des Nations unies. M. Garvey cite le communiqué de presse relatif à la réunion du Conseil Ecofin du 2 juin 2004: "Le Conseil observe que, à plusieurs occasions, les statistiques budgétaires ont été revues après l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement. Il estime que la compilation et la présentation de statistiques destinées à la procédure concernant les déficits excessifs ne peuvent être influencées par des échéances politiques et électorales. Des statistiques de qualité supérieure constituent un élément essentiel pour les politiques européennes. Le Conseil estime que les points suivants sont déterminants pour garantir cette qualité: la probité, l'indépendance et l'obligation de rendre des comptes exigées des personnes qui compilent les données, ainsi que la transparence des méthodes de compilation, étayées par les arrangements institutionnels appropriés. Il serait dès lors avisé de mettre au point des normes européennes minimales pour l'organisation institutionnelle des autorités compétentes en matière de statistiques. Le Conseil invite la Commission à présenter, d'ici

juin 2005, une proposition concernant des normes de ce type, qui accentueraient la probité, l'indépendance et l'obligation de rendre des comptes exigées des instituts nationaux de statistique des États membres." Il convient non seulement de rationaliser et consolider la législation statistique, mais également de clarifier la signification des statistiques européennes et du SSE, ainsi que de définir les arrangements institutionnels. L'occasion devrait donc être saisie, à présent, pour déployer des efforts substantiels et donner des impulsions en vue de l'élaboration d'un code de bonne conduite pour le SSE. En outre, un cadre permettant l'échange de microdonnées devrait être mis au point.

3. La nécessité d'un code de bonne conduite. La task-force sur les aspects juridiques et constitutionnels du SSE a recommandé au CPS, en mars 2003, le développement d'un code de bonne conduite. Les rapports, un document de travail et un projet de code de bonne conduite sont désormais disponibles. Le document de travail réaffirme avec force la nécessité de disposer d'un code volontaire de bonne conduite pour des raisons à la fois externes et internes au SSE. Il fait valoir qu'il importe d'accroître la confiance dans le système statistique, l'indépendance tant d'Eurostat que des INS, ainsi que la crédibilité et la qualité des statistiques produites et diffusées par le SSE. Il insiste, de plus, sur l'importance de la promotion des meilleurs principes, méthodes et pratiques statistiques par l'ensemble des producteurs de statistiques officielles. Le communiqué de presse Ecofin devrait être utilisé pour favoriser un avancement plus rapide de ces travaux, ce qui pourrait aider la Commission à répondre, d'ici juin 2005, à la demande formulée par le Conseil. Le document de travail propose deux approches, à savoir une approche par les résultats et une approche globale, plus ambitieuse et plus exigeante. La seconde approche prend également en compte des questions concernant l'environnement institutionnel dans lequel opèrent les INS et Eurostat.

En conclusion, M. Garvey déclare qu'il est nécessaire de prendre davantage conscience de l'interconnectivité des différents aspects et d'adopter des mesures afin de développer une approche plus systémique; il ajoute que les trois mesures évoquées ci-dessus sont indispensables pour promouvoir le principe de "L'Europe d'abord".

M. Van der Veen fait deux observations à propos de l'importance d'améliorer la coordination et l'harmonisation entre les INS, ainsi qu'entre les INS et l'UE/UEM, en ce qui concerne la politique de révision et de publication. En premier lieu, il met en exergue qu'il importe de trouver un accord sur les données à publier pour le système économique européen. Il propose un "système de créneaux", selon lequel les grands pays se mettraient d'accord sur la publication de certaines données et seraient rejoints, à un stade ultérieur, par les autres pays. Un tel système apporterait aux utilisateurs davantage de clarté sur les chiffres. Un autre avantage résiderait dans le fait que les utilisateurs

connaîtraient à l'avance la date de publication des indicateurs économiques européens. En second lieu, M. Van der Veen commente la manière dont les données sont actuellement produites, c'est-à-dire par combinaison des chiffres nationaux. Comme exemple de solution pour obtenir rapidement des données fiables au moindre coût possible et en imposant une charge d'enquête minimale, il mentionne l'établissement de systèmes d'échantillonnage européens, à l'instar de ce qui est prévu dans le nouveau règlement concernant les statistiques conjoncturelles. Les données pour l'agrégat européen seraient dès lors prioritaires et les chiffres nationaux seraient publiés ultérieurement. Une autre possibilité consisterait à créer des centres d'excellence, dans le cadre desquels un INS à l'avant-garde sur un sujet particulier ferait office de chef de file dans ce domaine. Cette approche devrait également contribuer à augmenter le degré d'actualité des données européennes. Enfin, M. Van der Veen indique la nécessité de se mettre d'accord sur les INS disposés à assumer un rôle de chef de file et sur les sujets correspondants.

M. Biggeri préfère retenir une approche plus large, en examinant le principe de "L'Europe d'abord" dans le cadre du développement du SSE et des besoins politiques, et propose de suivre une stratégie permettant de réaliser davantage de progrès en ce qui concerne à la fois le principe et le SSE. Pour le moyen à long terme, une vision de l'avenir lui paraît nécessaire. Pour la période transitoire, il décrit quelques mesures immédiates à prendre en vue de réaliser cette vision.

Pour commencer, il pose deux hypothèses: premièrement, un consensus existe sur la vision et la mission de développer un SSE solide et cohérent pour la production et la diffusion systématiques et programmées des statistiques nécessaires à l'accomplissement des tâches de l'UE; deuxièmement, la production et la diffusion des statistiques européennes doivent être régies par les principes fondamentaux bien connus des statistiques officielles.

1. La signification du principe de "L'Europe d'abord" dans le cadre d'un SSE solide et bien développé. Le principe de "L'Europe d'abord" signifie que les indicateurs statistiques établis au niveau européen agrégé sont plus importants et que les données agrégées à ce niveau constituent donc une priorité. Cela ne vaut toutefois pas pour la politique économique et monétaire, par exemple. Un système statistique européen de qualité doit veiller à prendre en considération **tous** les besoins et priorités aux différents niveaux territoriaux. Dans de nombreux domaines, la priorité se situe au niveau national ou régional. Il doit être reconnu qu'à côté du principe de "L'Europe d'abord", il existe aussi un principe intitulé "Les États membres d'abord" ou "Les régions d'abord". Par conséquent, la combinaison des trois principes doit être envisagée. M. Biggeri souhaite un débat plus approfondi et plus franc sur la signification d'un véritable système statistique européen, le

mode de fixation des priorités et les ressources requises pour le développement du SSE. Il précise qu'un renforcement de l'organisation du SSE sera nécessaire pour atteindre cet objectif.

2. L'application du principe de "L'Europe d'abord" dans le domaine des indicateurs conjoncturels. S'agissant des indicateurs conjoncturels, M. Biggeri explique que l'actualité est l'un des aspects primordiaux, mais qu'une phase de test s'impose, afin de garantir que les autres principes fondamentaux des statistiques officielles, dont notamment la précision, la cohérence et la comparabilité, sont également respectés. Pour ce qui est de la politique économique et monétaire, les indicateurs doivent non seulement être établis au niveau européen agrégé, mais aussi être ventilés au moins par pays et, parfois, par région, voire par secteur. Il s'agit là d'une condition nécessaire pour pouvoir réaliser l'analyse permettant de comprendre la situation et l'évolution réelles de l'économie européenne et d'évaluer les possibilités d'intervention. M. Biggeri signale la nécessité d'une matrice d'indicateurs, dans laquelle le biais d'estimation de chaque indicateur, c.-à-d. de chaque cellule de la matrice, devrait, si possible, être réduit à zéro. Ce n'est qu'ainsi que le bon signal serait délivré aux utilisateurs.

3. La politique de révision des indicateurs conjoncturels et la compréhension des utilisateurs. Il est très important de développer une politique de révision au niveau européen. Les utilisateurs sont toutefois multiples et différents les uns des autres. La transparence et la diffusion de l'information sur la politique de révision sont utiles pour les analystes et les utilisateurs expérimentés, mais elles le sont moins pour les médias, généralement à la recherche d'exclusivités, et pour les citoyens ne possédant pas de culture statistique. Il y a un risque que la diffusion de données révisées soit critiquée par les médias et que la crédibilité des statistiques officielles s'en trouve amoindrie. Il importe, par conséquent, que le SSE élabore une stratégie de communication *commune* en la matière.

M. Charpin déclare tout d'abord que les conclusions Ecofin du 2 juin 2004, qui contiennent certes quelques critiques à l'encontre de la profession, doivent être accueillies positivement. Il est dans l'intérêt même du Système statistique européen qu'une norme destinée à garantir l'intégrité, l'indépendance et la responsabilité des statisticiens soit adoptée par le Conseil Ecofin.

M. Charpin tient ensuite à souligner que le principe de "L'Europe d'abord" ne porte pas atteinte au principe de subsidiarité et qu'il convient de distinguer entre plusieurs catégories. Les statistiques des entreprises ou des produits, par exemple, ont atteint un tel degré d'intégration au niveau européen, en termes de marché, de politique de concurrence, etc., que l'application du principe de "L'Europe d'abord" serait tout simplement normale. En revanche, M. Charpin préconise une démarche plus

prudente dans le domaine des statistiques des ménages, où les politiques et institutions demeurent très différentes à travers l'Europe. M. Charpin ajoute que, pour les statistiques macroéconomiques, il existe une demande justifiée de données aux niveaux tant européen que national et qu'un moyen de concilier ces deux types de besoins doit être recherché.

Selon M. Charpin, le principal point sur lequel des progrès devraient être accomplis est la garantie d'une meilleure coordination des dates de révision et de publication. À cet égard, il est fait état de trois problèmes distincts. En premier lieu, M. Charpin cite les obstacles techniques, lesquels pourraient cependant, non sans mal certes, être surmontés. En second lieu, il évoque le problème, plus important à ses yeux, de la transmission de données confidentielles sous embargo à Eurostat. Il indique qu'il serait souhaitable de savoir à qui les données sont transmises – à la Commission ou à Eurostat? – et de connaître la nature des liens entre Eurostat et la Commission. Si Eurostat est assimilé à la Commission, poursuit-il, il n'est pas envisageable que des données confidentielles puissent être transmises à Eurostat avant que les gouvernements nationaux en aient connaissance. En troisième lieu, M. Charpin mentionne le problème des différences considérables dans les dates de publication et pose la question de savoir s'il est possible de demander à un pays plus rapide que les autres de retarder, de façon significative, sa publication.

M. Vanden Abeele commente l'intervention de M. Garvey en faisant observer qu'il est difficile d'avoir une approche flexible de la législation statistique et que, dans certains domaines, la différenciation de la législation s'avère impossible. Il peut toutefois imaginer une législation différenciée dans le domaine social, dès lors que la subsidiarité signifie qu'une harmonisation totale n'est pas possible. En outre, M. Vanden Abeele concède que, dans une Europe à vingt-cinq, une approche différenciée pour certains domaines est nécessaire, afin de permettre aux nouveaux États membres de rattraper leur retard. Cela dit, dès qu'un intérêt commun a été identifié, il conviendrait également, à son avis, de passer une vitesse supérieure et d'adopter une allure commune. Par ailleurs, il rappelle aux participants que, dès l'instant où la réglementation est en place, il est de la responsabilité de la Commission d'en assurer l'application.

En réponse aux préoccupations suscitées par la transmission à Eurostat de données sous embargo, M. Vanden Abeele assure les participants que le personnel d'Eurostat respecte le même type de déontologie que les collaborateurs des INS. Aucune donnée n'est transmise au niveau politique à l'avance. M. Vanden Abeele explique que les communiqués de presse hebdomadaires sont élaborés simultanément pour les INS et pour le commissaire. Il promet de distribuer un document explicitant les modalités de publication au sein d'Eurostat.

En ce qui concerne le principe de "L'Europe d'abord", M. Vanden Abeele déclare qu'il doit être interprété à la lumière des besoins des INS. S'il y a accord sur l'idée que les données devraient être présentées de manière cohérente, deux possibilités existent, d'après M. Vanden Abeele: *soit* l'on convient de rapprocher davantage les dates de publication des différents INS, ce qui signifie que ces derniers devraient s'organiser en conséquence au niveau national, en recourant, par exemple, à l'évaluation comparative des performances, *soit* l'on examine la possibilité de garantir la cohérence par des dispositions réglementaires.

Discours de clôture

M. Charpin estime que la conférence a donné aux participants un bon aperçu de ce qui a été accompli dans le domaine des indicateurs conjoncturels mais aussi de ce qu'il reste à faire car les objectifs fixés quatre ans plus tôt n'ont pas tous été réalisés. Un certain nombre de propositions et de suggestions ont également été faites au cours de la conférence et semblent indiquer que plusieurs nouveaux domaines associés aux statistiques conjoncturelles nécessiteront un surcroît d'effort de la part des INS. Trois thèmes non inscrits à l'ordre du jour requièrent également l'attention des directeurs généraux des INS et des autres participants:

1. La pression politique en faveur de statistiques macro-économiques est telle que beaucoup d'activités et de ressources ont été consacrées à la production de ces statistiques au détriment d'autres domaines comme, par exemple, les comptes nationaux, la comparabilité, les taux d'épargne, les statistiques détaillées concernant les produits et les marchés ainsi que les données locales et régionales. Pour accorder l'attention nécessaire aux données macro-économiques, ces domaines sont devenus implicitement des priorités négatives auxquelles il faut réfléchir compte tenu des ressources limitées des INS.
2. Il ne faut pas sous estimer les décisions qui seront prises par Ecofin en juin 2005 car elles auront certainement des conséquences pour la profession statistique en général.
3. Eurostat doit également faire de gros efforts pour améliorer son leadership et son rôle de coordination au sein du SSE.

M. Charpin met fin à la conférence et remercie toutes les personnes qui ont contribué à son succès : les organisateurs à Eurostat et à l'INSEE, les orateurs et les intervenants, les interprètes ainsi que tous les autres participants.

Liste des participants

Eurostat

M. Vanden Abeele
K. Reeh
S. Kaiser
A. Näslund
I. Schön
B. Meganck
G. Gueye
G. Mazzi
G. Savio
M. Glaude

European Commission

G. Fischer (DG Emploi)

Belgique/België

A. Van de Voorde (INS)
J.-J. Vanhaelen (NBB)

Česka republika

J. Fischer (Statistical Office)
J. Jilek (Statistical Office)

Danmark

J. Plovsing (Danstat)
K. V. Pedersen (Danstat)

Deutschland

W. Radermacher (DESTATIS)
G. Kopsch (DESTATIS)
S. Köhler (DESTATIS)
E. Hohmann (Hessisches StLa)

Eesti

T. Sillajõe (Statistical Office)

Ελλάδα / Elláda

E. Kontopirakis(NSSG)
K. Rontos (NSSG)
K. Moutafidou (NSSG)

España

C. Alcaide-Guindo (INE)
M. Gómez del Moral (INE)
A. Martínez Serrano (INE)

France

J.-M. Charpin (INSEE)
J.-L. Lhéritier (INSEE)
J.-P. Puig (INSEE)

Iceland

H. Snorrason (Statistics)
E. Hilmarsson (Statistics)

Ireland

D. Garvey (CSO)
P. J. Crowley (CSO)
J. Treacy (CSO)

Italia

L. Biggeri (ISTAT)
C. Cingolani (ISTAT)
G.P. Oneto (ISTAT)

Κύπρος/Kypros

P. Philippides (Statistical Service)
G. Georgiou (Statistical Service)

Latvija

A. Zigure (Statistics Latvia)
D. Deinate (Statistics Latvia)

Liechtenstein

C. Brunhart

Lietuva

A. Semeta (Stat. Lithuania)
D. Norkeviciene (Stat. Lithuania)

Luxembourg

S. Allegrezza (STATEC)
M. Hildgen (Presidency Team)
M. Kafai (Presidency Team)

Magyarország

P. Pukli (Statistical Office)
K. Bálint (Statistical Office)

Malta

A. Camilleri (Stat. Office)
R. Camilleri (Stat. Office)

Nederland

G. van der Veen (CBS)
A. N. van Krimpen (CBS)
C. de Boer (CBS)

Norge

S. Longva (Statistics Norway)
O. Ljones (Statistics Norway)

Österreich

E. Kutzenberger (Statistik Austria)
B. Grandits (Statistik Austria)
F. Granner (Statistik Austria)

Polska

T. Toczynski (Central Stat. Office)

J. Witkowski (Central Stat. Office)

Portugal**Slovenija**

I. Krizman

M. Zebre

Slovensko

P. Mach

M. Stalmaskova

Suomi/Finland

H. Jeskanen-Sundström (Statistics)

A. Pohjola (Statistics)

A. Tyrkkö (Statistics)

Sverige

S. Öberg (Statistics Sweden)

M. Niva (Statistics Sweden)

A. Ullberg (Statistics Sweden)

Schweiz / Suisse / Svizzera

A. Bürgi-Schmelz

G. Gamez

United Kingdom

L. Cook (ONS)

Bulgaria**Croatia**

J. Gelo (Cent. Bureau of Stat. of Croatia)

R. Knezevic (Cent. Bureau of Stat. of Croatia)

Romania

C. Ivan Ungureanu (INSSE)

A. Ciucea (INSSE)

Türkiye

Ö. Demir (State Inst. of Stat.)

Ö. Toprak (State Inst. of Stat.)

Albania

M. Ekonomi (Instat)

B. Goxhaj (Instat)

Bosnia and Herzegovina

S. Popovic

Z. Milinovic

Former Yugoslav Republic of Macedonia

K. Kostadinova Daskalovska (Statist. Office)

Serbia and Montenegro

R. Nedeljkovic (Statistical Office of Serbia and Montenegro)

D. Filippi (Statistical Office of Serbia and Montenegro)

EFTA Secretariat

R. Ragnarson

CMFB

J. Cordier (Banque de France)

ECB

S. Keuning

IMF

OECD

E. Giovannini

UNECE

L. Bratanova

UNSD

CEIES

U. Heilemann

Belgian Treasury

G. Brouhns

French Treasury (MINEFI)

B. Martinot

French Industrial Federations Association (FIFA)

D. Dewavrin

Goldman Sachs

N. Sobczak

Morgan Stanley

E. Chaney

INSEE

J.-M. Béguin

L. Bloch

X. Bonnet

A. Chappert

M. Lemaire

S. Lollivier

O. Marchand

G. Mordant

S. Perez-Duarte

P. M. Rivière

A. Tranap

CNIS

J.P. Duport

Y. Renard

ETUC

184